



HAL
open science

La Bretagne dans 20 ans

Ronan Le Coadic

► **To cite this version:**

Ronan Le Coadic. La Bretagne dans 20 ans. Le Télégramme, pp.142, 2004, 2-84833-082-1. hal-00872368

HAL Id: hal-00872368

<https://hal.science/hal-00872368>

Submitted on 11 Oct 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ronan Le Coadic

**La Bretagne
dans 20 ans**

Brest, éditions Le Télégramme

2004

Du même auteur

Campagnes rouges de Bretagne, Morlaix, Skol Vreizh, 1991.

L'identité bretonne, Rennes, Presses universitaires de Rennes et Éditions Terre de brume, 1998.

Bretagne, le fruit défendu ?, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002.

Identités et démocratie, (sous la dir. de Ronan Le Coadic), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

Bretagne contemporaine en débat, (sous la dir. de Ronan Le Coadic), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

Introduction

Quel est le sens de la dynamique culturelle et identitaire que connaît la Bretagne depuis les années 1990 ? Vers quoi tend-elle ? Quelles sont les valeurs que ses acteurs lui associent, dans un monde marqué par la globalité ? Nous vivons, en effet, dans une société mondiale où la notion d'espaces clos est devenue illusoire. Or, il est fréquent que les observateurs des élans dits « identitaires » ou « régionalistes » y voient l'antithèse de la mondialisation, que ce soit pour se réjouir de cette « résistance à l'uniformisation culturelle », ou, au contraire, pour redouter une tentation de « repli sur soi communautariste »... Pourtant, la résurgence des identités ne serait-elle pas plutôt partie intégrante du processus de globalisation¹ ?

Dans ce contexte de globalisation, quel peut être – s'il en est un – le dessein poursuivi par la population bretonne quand elle remet sa singularité à l'honneur ? Une sorte de projet latent serait-il en gestation, de façon informelle et inorganisée, au sein de la société bretonne ? C'est là une perspective qui, sans être invraisemblable, peut paraître optimiste. Elle repose sur l'hypothèse selon laquelle la dynamique « identitaire » bretonne actuelle ne relève pas de la régression mais au contraire de la progression, pour les trois raisons suivantes. D'une part, me semble-t-il, cette dynamique ne tend pas vers le retour à un âge d'or mythique, entre semblables, mais plutôt vers un idéal social à venir. D'autre part, elle consiste en un refus d'obéir à des injonctions qui ne paraissent pas justifiées aux yeux de ceux qui les subissent : l'autorité de l'État n'est plus telle que les Bretons acceptent de renier leur personnalité collective ni qu'ils admettent l'existence de contraintes institutionnelles susceptibles

d'empêcher les personnes qui le souhaitent de vivre pleinement leur langue et leur culture et de les transmettre à leurs enfants. Enfin, globalement, elle ne vise pas à instituer une nouvelle autorité, concurrente de l'autorité de l'État français : les injonctions des militants bretons, en effet, ne sont pas mieux acceptées par la population que celles de l'État. La dynamique bretonne actuelle correspondrait donc, selon moi, à une sorte d'élan a-autoritaire visant à permettre aux Bretons de discuter toute injonction, de négocier et choisir librement le destin et le mode de vie qui leur conviennent.

Si l'on admet qu'il n'est pas impossible qu'existe en Bretagne une sorte de projet collectif diffus au sein de la société, et si l'on tente de l'appréhender, comment procéder ? Peut-on aller au cœur d'un processus intériorisé de production d'identité collective autrement qu'en employant une méthode qualitative ? Pour ma part, j'ai choisi de procéder à des entretiens semi-directifs, c'est-à-dire à de longs entretiens qui laissent une grande liberté de parole aux personnes interviewées et leur permettent, par conséquent, d'approfondir leur réflexion. J'ai ainsi interrogé, en juin et juillet 2002, pendant au moins une heure, un échantillon de quarante personnes, évocateur de la diversité bretonne par sa variété (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle et origine géographique). Cependant, un si petit échantillon n'est évidemment pas statistiquement représentatif de la population : il aurait fallu interroger environ mille personnes pour obtenir une représentativité statistique, ce qui était impossible dans le cadre d'entretiens longs. Ces derniers permettent de découvrir les schémas de pensée à l'œuvre dans une population mais pas de dire dans quelle proportion ils sont partagés.

Chercher à savoir si la société bretonne est porteuse d'un projet ne consiste pas à tenter de mettre à jour un projet élaboré, hiérarchisant des buts et des objectifs bien définis, mais à voir dans quelle mesure les Bretons se projettent, ou non, dans l'avenir ; s'ils ont, ou non, des représentations, des espoirs et des craintes à propos de la situation que la Bretagne pourrait atteindre, à un horizon suffisamment lointain pour permettre à l'imagination de s'exprimer et suffisamment proche pour inciter au réalisme. La consigne de mes entretiens, à savoir la question initiale que j'ai posée à tous, a donc été : « Imaginez la Bretagne dans vingt ans. » Cette question a bien fonctionné et a souvent conduit les enquêtés, à un moment ou à un autre de l'entretien, à situer la Bretagne dans un cadre plus global, européen ou mondial ; lorsqu'ils ne l'ont pas fait spontanément, je les ai orientés en ce sens. Par ailleurs, s'il va de soi que les enquêtés ont généralement consacré l'essentiel de l'entretien au sujet qui leur tenait le plus à cœur, ils n'en ont pas moins, souvent, balayé un registre plus large (économique, culturel et politique), comme la consigne de départ pouvait les y inciter. Là encore, quand ils ne l'ont pas

fait de leur propre initiative, je les y ai invités. Les entretiens ont généralement duré une heure, allant parfois jusqu'à une heure et demie. Ils se sont déroulés dans la grande majorité des cas au domicile des personnes interrogées et, pour quelques personnes, sur leur lieu de travail. Enfin, à l'issue des entretiens, j'ai posé aux interviewés une série de questions fermées, afin de me permettre de mieux les caractériser et de tester des questions susceptibles d'être reprises ultérieurement dans une enquête quantitative. Le dépouillement des entretiens et des questions m'a permis d'établir une typologie des interviewés, inspirée d'une analyse du sociologue catalan Manuel Castells.

Puisque la construction sociale de l'identité se produit toujours dans un contexte marqué par des rapports de forces, je propose d'en distinguer trois formes, d'origine différente :

– *L'identité légitimante* est introduite par les institutions dirigeantes de la société, afin d'étendre et de rationaliser leur domination sur les acteurs sociaux. Cette idée est au cœur de l'analyse de l'autorité et de la domination chez Sennett, mais rejoint aussi diverses théories du nationalisme.

– *L'identité-résistance* est produite par des acteurs qui se trouvent dans des positions ou des conditions dévalorisées et/ou stigmatisées par la logique dominante : pour résister et survivre, ils se barricadent, sur la base de principes étrangers ou contraires à ceux qui imprègnent les institutions de la société. C'est ainsi que Calhoun explique l'émergence de la politique identitaire.

– *L'identité-projet* apparaît lorsque des acteurs sociaux, sur la base du matériau culturel dont ils disposent, quel qu'il soit, construisent une identité nouvelle qui redéfinit leur position dans la société et, par là même, se proposent de transformer l'ensemble de la structure sociale. C'est ce qui se passe, par exemple, quand le féminisme sort d'une simple défense de l'identité et des droits des femmes pour passer à l'offensive, remettre en cause le patriarcat, donc la famille patriarcale, donc toutes les structures de production et de reproduction, de la sexualité et de la personnalité, sur lesquelles les sociétés sont historiquement fondéesⁱⁱ.

Pour ma part, j'ai distingué non pas trois mais cinq « types identitaires » dans l'échantillon : les *légitimants*, les *résistants*, les *projetants*, les *prudents* et les *distants*.

Les légitimants

Ce sont huit personnes qui se disent « autant » ou « plus françaises que bretonnes », sont « très fières » d'être françaises, sont « très émues » quand elles entendent *la Marseillaise*, pensent que le modèle de la république centralisée, « une et indivisible » est « tout à fait » capable de répondre aux grands défis contemporains et qu'il faudrait « tout à fait » renforcer l'autorité de l'État. La moyenne d'âge de ces *légitimants* est de vingt ans plus élevée que la moyenne générale de l'échantillon. Cinq sur huit sont des femmes. Six sont retraités et deux sont ouvriers ; leur niveau de diplôme est le plus faible de l'échantillon (certificat d'étude primaire, BEPC ou CAP) ; leur pratique religieuse est la plus élevée de l'échantillon (trois d'entre eux vont à la messe toutes les semaines) et leur orientation politique est la plus à droite.

Les résistants

Les *résistants* sont au nombre de quatre. Pour eux, « être breton, c'est très important ». Ils se sentent « plus bretons que français », voire « pas français » du tout. Ils sont « très agacés » quand ils entendent *la Marseillaise*, pensent que le modèle de la république centralisée, « une et indivisible », n'est « pas du tout » capable de répondre aux grands défis contemporains et qu'il ne faudrait « pas du tout » renforcer l'autorité de l'État. Ils sont surtout originaires de Basse-Bretagne et, plus précisément, du Finistère. Trois femmes de vingt à trente-sept ans et un homme de soixante et onze ans composent ce petit groupe hétérogène. Deux des trois femmes sont employées, l'autre est étudiante ; l'homme est ouvrier retraité. Leur niveau de diplômes est inférieur à la moyenne de l'échantillon mais supérieur à celui des *légitimants*. Leur orientation politique est contrastée : les trois femmes se situent très clairement à gauche, tandis que l'homme refuse de se positionner mais tient des propos orientés très à droite. Les *résistants* sont en rupture avec les institutions ; sur le plan politique, deux sur quatre affirment qu'ils ne voteraient pas en cas d'élections législatives prochaines ; et sur le plan religieux, les quatre se disent « sans religion ».

Les projetants

Pour les *projetants* aussi, « être breton c'est très important » ; en revanche, contrairement aux *résistants*, ils se sentent « autant bretons que français ». Ils ne sont « pas tellement » fiers d'être français, sont « un peu agacés » quand ils entendent *la Marseillaise*, n'ont pas d'avis tranché sur « le modèle de la république centralisée, “une et indivisible” », mais pensent qu'il ne faudrait « plutôt pas » renforcer l'autorité de l'État. Ils sont originaires pour moitié de Haute-Bretagne et pour moitié de Basse-Bretagne. Leur moyenne d'âge, de trente-sept ans et huit mois, se situe nettement en dessous de la moyenne de l'échantillon. Ce groupe compte cinq femmes et trois hommes, dont deux des trois cadres et professions intellectuelles supérieures de l'échantillon et trois des neuf étudiants. Leur niveau de diplôme se situe dans la moyenne de l'échantillonⁱⁱⁱ. La moitié d'entre eux se dit catholique et l'autre moitié sans religion, ce qui est conforme à la tendance générale de l'échantillon ; en revanche, deux d'entre eux ne vont « jamais » à la messe, même en cas de cérémonie (mariage, enterrement...). Enfin, les membres de ce groupe se distinguent par leur orientation politique, qui est la plus à gauche de tout l'échantillon : en cas d'élections législatives, deux d'entre eux seulement (sur huit) voteraient à droite.

Les prudents

Les *prudents* sont les plus nombreux ; ce sont quatorze personnes pour lesquelles être breton, soit « c'est plutôt important », soit « ça n'a pas beaucoup d'importance », qui se sentent majoritairement « plus françaises que bretonnes », ou « autant » l'un que l'autre, sont, globalement, « assez fières » d'être françaises et « assez émues » lorsqu'elles entendent *la Marseillaise*. Ces personnes n'ont pas d'avis tranché sur « le modèle de la république centralisée, "une et indivisible" » mais pensent qu'il faudrait « plutôt » renforcer l'autorité de l'État. Les *prudents* viennent surtout du Morbihan, d'Ille-et-Vilaine et de Loire-Atlantique. Leur moyenne d'âge est de trente-huit ans et neuf mois et beaucoup d'entre eux sont des hommes (dix sur quatorze). La part des professions intermédiaires est élevée (quatre personnes) au sein de ce groupe, qui contient aussi le seul agriculteur de l'échantillon. Le niveau de diplômes se situe dans la moyenne supérieure de l'échantillon, avec, notamment, six personnes dotées d'un bac +2 et cinq diplômés de l'enseignement supérieur. Sur le plan religieux, le groupe se situe dans la moyenne de l'échantillon, avec, toutefois, une tendance légèrement plus élevée à la pratique. En matière politique, le groupe valorise la notion de centre : sur une échelle politique allant de 1 à 7, neuf de ses membres se placent entre 3 et 5. Enfin, si des élections survenaient, cinq voteraient PS et cinq voteraient UDF ou UMP...

Les distants

Enfin, le cinquième groupe comprend six personnes qui disent, toutes, ne pas être bretonnes, préfèrent souvent ne pas répondre à la question « êtes-vous fier d'être français ? », sont « assez émues » ou n'éprouvent « aucun sentiment » lorsqu'elles entendent *la Marseillaise*, pensent que le modèle de la république centralisée, « une et indivisible » n'est « plutôt pas » capable de répondre aux grands défis contemporains et ne se prononcent pas sur la question d'un éventuel renforcement de l'autorité de l'État. Quatre de ces six *distantes* vivent en Loire-Atlantique, un en Ille-et-Vilaine et un en Finistère. Leur moyenne d'âge est la plus basse de l'échantillon : trente-deux ans et dix mois. Les hommes et les femmes sont à part égale. Deux sur six sont employés. Leur niveau de diplôme est le plus élevé de tout l'échantillon, avec quatre diplômés de l'enseignement supérieur (sur six personnes). Ils ne se distinguent pas de la moyenne de l'échantillon sur le plan religieux : trois se disent catholiques, deux sans religion et une personne ne répond pas à la question ; la plupart ne vont à la messe que pour les cérémonies. Enfin, sur le plan politique, ils se situent au centre gauche et deux d'entre eux voteraient écologiste en cas d'élection législative.

Nous conserverons ces cinq groupes en mémoire en examinant successivement les trois grands thèmes abordés par les enquêtés : le territoire, l'autorité et l'altérité.

I. Territoire

Selon la définition qu'en donne le *Nouveau Petit Robert*, le territoire est « l'étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain ». Pour la science politique classique, ce mot désigne l'entité géographique précisément délimitée qui se trouve sous l'autorité de l'État-nation. Dans le passé, la géographie humaine en a parfois fait une entité naturelle, qui s'imposerait à l'homme et l'influencerait (« le calcaire vote à gauche et le granit vote à droite » a-t-on pu dire, en caricaturant la pensée du géographe André Siegfried). Les nationalistes considèrent souvent le territoire comme un espace immémorial et immuable, garant d'une identité éternelle. Enfin, écrit le sociologue Pierre-Jean Simon, certains technocrates en ont fait quelquefois une surface à aménager « en fonction d'impératifs de rentabilité, d'une logique de profit et d'une soi-disant rationalité économique et politique »^{iv}. Ce n'est en aucun de ces quatre sens que nous emploierons le mot de territoire, mais en celui d'espace vécu par une population, c'est-à-dire d'espace qu'elle habite, transforme, regarde, dont elle est consciente et pour lequel elle éprouve des sentiments. Le territoire, « ce sont des *paysages*. Avec sans doute un certain ciel, une certaine lumière, un certain climat, une certaine végétation, mais surtout un ensemble de lieux profondément humanisés, imprégnés d'histoire, chargés de souvenirs individuels et collectifs, porteurs de valeurs symboliques et d'affectivité »^v. Le territoire est à la fois un lieu de vie, un lieu d'équilibre et un lieu de mémoire.

A. Un lieu de vie

Les hommes qui vivent sur un territoire se l'approprient et le transforment, à la fois par leurs activités et par leur affectivité. Mais il peut arriver que les enjeux qu'ils associent au territoire entrent en contradiction. C'est le cas en Bretagne.

1. La contradiction cruciale

Le territoire breton est au cœur d'un conflit d'intérêts et de sensibilités dont l'issue paraît incertaine.

Les émotions bretonnes

Quels que soient leur âge, leur sexe, leur milieu social ou leurs opinions, les Bretons se distinguent généralement par la vivacité de leur attachement à leur territoire.

➤ Le bonheur (est dans le pré !)

Cet attachement des Bretons à leur territoire relève d'une véritable communion, qui leur inspire parfois des élans lyriques. Quitter la Bretagne peut être douloureux : le thème du « mal du pays », qui avait inspiré la littérature populaire du XIX^e siècle, est encore vivace aujourd'hui. Par ailleurs, l'amour des Bretons pour leur pays est tel qu'ils souhaitent souvent

que celui-ci ne change pas ; ce vœu revient très fréquemment dans les entretiens auxquels j'ai procédé. Or, les paysages bretons changent et, parfois même, se dégradent. Compte tenu de la tendresse que les Bretons manifestent pour leur territoire, on se doute bien que toutes les atteintes qui peuvent lui être portées suscitent un émoi particulièrement aigu. C'est même l'une des préoccupations majeures des personnes que j'ai rencontrées.

➤ Les peurs

Lorsque les enquêtés imaginent la Bretagne dans vingt ans, presque tous, se fondant sur la situation actuelle, s'inquiètent de possibles dégradations supplémentaires du territoire breton. Tous mettent en avant la gravité des souillures et des atteintes qui ont été et pourraient être encore causées à l'environnement. Certains évoquent les marées noires. Toutefois, c'est plus souvent la prolifération des algues vertes qu'ils mentionnent. Ils soulignent le coût de la pollution et son caractère durable, presque indélébile. Nombreux sont également ceux qui s'alarment des risques que les différents types de pollution font encourir à la santé humaine.

Quand ils envisagent l'avenir de leur territoire, tous mes interlocuteurs emploient un vocabulaire dramatique, révélateur de l'intensité de l'émotion qu'ils ressentent. Ils emploient des expressions telles que « j'apprends », « j'ai des craintes », « j'ai peur », « je suis plutôt pessimiste » et parlent même, parfois, de « mort ». On le voit, l'acuité du trouble est grande. Elle conduit à la recherche de responsabilités. En ce qui concerne les marées noires, c'est la course au profit qui est mise en cause, avec une pointe de fatalisme. Mais plus généralement, c'est l'agriculture intensive qui fait l'objet de critiques.

➤ La mise en cause de l'agriculture

La modernisation de l'agriculture bretonne, menée avec vigueur à partir des années cinquante, a permis d'intensifier considérablement la production agricole bretonne et, partant, de conserver ou de créer de nombreux emplois non seulement dans l'agriculture elle-même mais aussi, plus largement, dans l'agroalimentaire et dans divers métiers qui lui sont liés ; il en est résulté le maintien d'un tissu social dense dans les campagnes bretonnes. On a parlé à ce sujet de « modèle agricole breton ». Cependant, l'intensification de la production conduit, depuis plusieurs années, à deux crises graves, l'une économique (due à la saturation des marchés solvables) et l'autre écologique, qui amène beaucoup de Bretons à mettre vivement en cause ce « modèle agricole » intensif^{vi}. Les propos que j'ai recueillis en témoignent. Je les ai regroupés en quatre catégories.

Le premier type de propos consiste à faire de l'agriculture bretonne le coupable de la pollution. J'emploie à dessein ce mot de « coupable » car il me semble assez bien correspondre à la situation actuelle : « l'opinion » – avec toute la retenue dont il convient de faire preuve en employant ce terme^{vii} –, informée par la presse et les médias, s'érige, en quelque sorte, en juge de la pollution et de ses responsables présumés.

Le deuxième propos, corollaire du précédent mais nettement moins fréquent, consiste à condamner l'agriculture intensive. Certains interviewés considèrent ainsi qu'il y a « trop d'agriculture » en Bretagne.

Le troisième propos est plus circonspect. Il ne nie pas une responsabilité de l'agriculture bretonne dans la pollution mais lui cherche des circonstances atténuantes. D'une part, dans cette optique, les pollutions agricoles résultent de la pression qui est faite sur les agriculteurs par les groupes qui leur fournissent leurs consommations intermédiaires. D'autre part, la conscience écologique de « l'opinion » est récente et sélective. Elle sous-estime la pollution due à l'industrie, aux citadins ou aux jardiniers amateurs. La protection de l'environnement n'est-elle pas l'affaire de chacun ?

Enfin, le dernier type de propos consiste à souligner les efforts entrepris par les agriculteurs pour améliorer la situation. Certains interviewés pensent qu'une évolution en profondeur de l'agriculture bretonne est amorcée et que les efforts accomplis finiront par porter leurs fruits.

Il est intéressant de constater que les propos relatifs à l'agriculture ne sont pas les mêmes selon les cinq types identitaires dégagés en introduction. Les *légitimants* sont plus enclins que les autres à mettre en cause la « culpabilité » de l'agriculture bretonne mais aussi à lui chercher des « circonstances atténuantes ». Les *résistants*, eux, se distinguent surtout par leur discrétion sur le sujet : ils n'abordent presque pas la question de la contradiction entre agriculture intensive et environnement, pourtant ressentie comme cruciale par tout le reste de l'échantillon. Est-ce qu'ils préfèrent concentrer leur attention sur d'autres schémas de contradiction, qui mettent, selon eux, la Bretagne aux prises avec l'État français ? Quant aux *projetants*, ils n'abordent pas du tout la question en terme de « culpabilité » ; en revanche, ils sont nettement plus constructifs que les autres catégories de l'échantillon et enclins à souligner les efforts accomplis par l'agriculture bretonne pour résoudre les problèmes de pollution. Les *prudents* ne se distinguent en rien de la moyenne de l'échantillon. Enfin, les

distants semblent avoir plus tendance à condamner l'agriculture intensive. Donnons à présent la parole à la défense...

Le point de vue du monde agricole

André^{viii} (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* ») est le seul agriculteur exploitant que j'aie interviewé pour cette recherche^{ix}. On s'en doute un peu, il n'aborde pas du tout la question dans les mêmes termes que les non-agriculteurs dont nous avons étudié les propos jusqu'à présent.

➤ Angoisses et désarroi

Pour lui, la pollution est une calamité de plus qui vient s'abattre sur le dos du paysan breton. Elle le laisse démoralisé et inquiet. « Avec les problèmes d'environnement, on se fait taper dessus de tous les côtés », me dit-il, ajoutant qu'il redoute « qu'on soit laissés un petit peu de côté avec les problèmes d'environnement qu'on a aujourd'hui », tant par les élus bretons, que par l'État français ou par Bruxelles. Aujourd'hui, ajoute-t-il, « le tableau est noir ». Quant à se projeter dans vingt ans, alors là : « Tout est flou ! » André est d'autant plus amer qu'il a vraiment cru au fameux « modèle breton », peut-être même plus que d'autres agriculteurs de la région où il vit. Il s'est beaucoup investi dans les organisations professionnelles et aujourd'hui, il a le sentiment d'être dupé.

Si je n'ai interviewé qu'un seul agriculteur exploitant, j'ai en revanche interviewé nombre de proches de l'agriculture : des agriculteurs retraités, des enfants d'agriculteurs et un cadre de l'agroalimentaire. Ils sont unanimes : non seulement la situation est grave mais elle va empirer. François (45 ans, cadre supérieur dans l'agroalimentaire, Finistère, « *projetant* »), confirme la baisse du nombre d'actifs agricoles et pense qu'on s'achemine vers l'apparition de très grandes exploitations faisant appel à de la main-d'œuvre immigrée. Il prévoit, dans les vingt ans à venir, une forte amplification de la tendance – déjà très impressionnante – à laquelle on assiste depuis une quinzaine d'années. En effet, de 1988 à 2000, le nombre des exploitations agricoles bretonnes est tombé de 92 500 à 51 200, tandis que la surface moyenne passait de 19 à 33 hectares et que le nombre de salariés permanents non familiaux augmentait de 45 %^x. Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), qui, parallèlement à sa carrière d'enseignant, a consacré des années de sa vie à coexploiter une petite ferme dans un village du Centre-Bretagne, redoute que toute cette évolution conduise à une rurbanisation et à une uniformisation de l'espace. Pourtant, cette relative uniformisation

n'est-elle pas déjà un état de fait ? Pour l'INSEE, « la dichotomie entre espace urbain et espace rural en terme idéologique, c'est-à-dire en opposant société traditionnelle et société moderne, n'a plus cours »^{xi}. À ce désarroi général du monde agricole et rural s'ajoute une blessure particulière, due à l'accusation qui est faite à l'agriculture bretonne de dégrader l'environnement.

➤ La blessure

Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »), qui fut l'un des promoteurs du mouvement de modernisation agricole dans le Morbihan, reconnaît volontiers avoir commis des erreurs mais refuse de renier les efforts accomplis.

Jean : Nous, on a été la génération de rupture avec la tradition mais on s'est fait prendre au piège de la production de masse. Aujourd'hui, je n'ai pas envie de renier tout ça. Alors, effectivement, il faudra corriger, il faudra améliorer, mais on n'avait pas le choix !

François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») explique que les départs d'actifs agricoles ne sont pas seulement dus à des conditions économiques difficiles mais aussi à une souffrance morale des agriculteurs qui vivent mal les accusations dont ils font l'objet.

François : Être accusés de polluer, de ne pas garantir une sécurité alimentaire que tout le monde recherche – accusés à tort, généralement – ça finit par décourager et les gens vont faire autre chose.

Pour lui, les agriculteurs sont d'autant plus blessés d'être mis en cause qu'ils se sentent indûment accusés.

François : Oui, parce qu'il suffit de constater que l'espérance de vie n'a jamais été aussi forte qu'elle l'est maintenant. Les gens sont quand même globalement bien alimentés. Il y a très peu de cas de dépassement de résidus ou de pesticides dans les produits alimentaires. De toute manière, il y a un tel contrôle de mis en place, qui n'existait pas avant, il y a un tel degré de finesse dans les analyses, qu'on peut garantir une sécurité qu'on n'avait pas par le passé.

Selon une opinion très répandue dans le monde agricole, les inquiétudes alimentaires des Français sont attisées par les médias dans le but de capter l'opinion afin de vendre davantage de journaux ou d'obtenir de meilleurs résultats d'audience.

➤ Le dépit

François, qui se demande si l'impact des nitrates sur la santé humaine n'a pas été surestimé, reconnaît en revanche volontiers le risque que ceux-ci font courir à l'environnement et il exprime sa déception que les efforts entrepris par les agriculteurs pour maîtriser les risques que leur culture peut faire courir à l'environnement ne soient pas mieux reconnus. Une partie non négligeable de l'échantillon de population que j'ai interrogé – en particulier, les *projetants* – reconnaît pourtant les efforts accomplis par les agriculteurs. Mais

il est clair que le contexte de la discussion est très tendu. Les expressions employées par les uns et les autres sont fort suggestives. Plusieurs interviewés font état d'un « empoisonnement » de la Bretagne, ou d'un risque de « mort » de la région ; certains s'attaquent au « lobby agricole », d'autres au « lobby écologiste », allant même jusqu'à traiter les écologistes de « terroristes, idéologues, intégristes » ; enfin, l'influence des médias est soulignée, qui entretiendraient la peur par intérêt commercial... Ces propos frappent l'esprit. Si le débat est vif et passionné, c'est que son enjeu est vital. Ce sont à la fois deux aspects de la vie qui s'affrontent – la vie économique et la vie écologique –, deux perspectives sur la vie – l'une de court terme et l'autre de long terme – et deux modes de vie – rural et urbain. Quelle peut être l'issue d'une telle confrontation et, surtout, quelle peut être l'issue de la crise qui la sous-tend ? Car, selon une métaphore agricole de Jules Gros^{xii}, *n'eus park dall ebet*, « il n'est pas de champ sans issue »...

Quelles issues ?

Trois voies complémentaires sont envisagées pour résoudre la contradiction cruciale dont le territoire est l'enjeu : la recherche d'un équilibre entre les objectifs des uns et des autres, le dialogue et la vigilance.

➤ Trouver un équilibre

Deux objectifs contradictoires ressortent des entretiens. L'un d'entre eux consiste à maintenir, dans des conditions décentes, le plus grand nombre possible d'emplois d'agriculteurs en Bretagne et, par conséquent, à défendre l'emploi dans la péninsule. L'autre est de dépolluer l'environnement breton et, dans une optique de long terme, de préserver la nature de toute atteinte supplémentaire. La contradiction est fondamentale. Chacun, en fonction de ses intérêts et de ses perspectives pour la Bretagne, positionne – en quelque sorte – son curseur personnel sur un compteur qui va, théoriquement, de la nature vierge de toute souillure humaine à l'hyperconcentration industrielle... Serge (66 ans, professeur retraité de l'enseignement public, Ille-et-Vilaine, « prudent ») est assez éclairant à ce propos : entre une Bretagne créatrice d'emplois (dans le secteur privé agricole et agroalimentaire) et une Bretagne « accueillante », il penche pour la seconde.

Serge : Toutes ces choses qui sont nuisibles à l'écologie créent des emplois. Moi, je pense qu'il y a une contradiction entre le fait de créer des emplois à tout prix et conserver une Bretagne accueillante. Ça ne va pas ensemble ! Vous n'avez qu'à voir les coopératives agricoles sur la route de Saint-Brieuc ! Entre Saint-Brieuc et Rennes, on dirait des cathédrales ! Ce n'est pas joli joli !

En revanche, Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « *résistante* »), qui travaille également dans le secteur public mais qui a une autre représentation de la Bretagne – et des amis éleveurs –, opte pour l'emploi.

Juliette : [Mes voisins] ont un élevage. Ils ont toujours fait ça... On ne va pas les faire arrêter, supprimer leurs revenus et tout ça ! Il faut remettre aux normes sanitaires pour qu'ils puissent continuer à faire ce qu'ils ont toujours fait. Pas supprimer en disant : « On garde propre, mais on importe d'autre part ! »

Le tout, entre ces intérêts et ces représentations contradictoires, est de trouver l'endroit où positionner le curseur de la société, de façon à concilier au mieux, en pratique, ce qui peut paraître, en théorie, inconciliable. Bref, il s'agit de trouver un équilibre qui sacrifie le moins d'intérêts possible, qu'ils soient économiques ou écologiques, de court ou de long terme, ruraux ou urbains...

➤ La discussion et la volonté politique

Comment parvenir à l'équilibre ? François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») suggère deux moyens. D'une part, que les diverses parties en présence établissent un véritable dialogue. D'autre part, que la population s'exprime et que son choix se traduise en volonté politique. Il pense et espère que cette volonté politique s'exprimera dans un sens favorable à l'emploi. Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »), est toutefois plus sceptique. Il s'attend à ce qu'une partie de l'agroalimentaire breton soit délocalisée dans le Tiers-Monde.

Jean : Le consommateur français, qu'est-ce qu'il fait ? Comme il ne veut pas payer trop cher et qu'il veut quand même manger du poulet et du cochon comme il faisait avant, il peut très bien les manger venant du Brésil ou de Thaïlande et ne pas les manger bretons ! Et, à ce moment-là, l'usine bretonne ferme.

Dans les circonstances actuelles, caractérisées, nous venons de le voir, par une grande tension économique et écologique mais aussi par une globalisation des marchés, comment les Bretons imaginent-ils que l'agriculture bretonne pourrait, éventuellement, « tirer son épingle du jeu » ?

➤ Plus de modèle !

Une chose est claire pour les personnes que j'ai rencontrées : le modèle agricole breton, c'est fini ! Non seulement, l'ancien modèle est en crise, mais il n'y en aura pas de nouveau. C'est ce qu'explique André.

André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « prudent ») : Je ne pense pas qu'il y aura de modèle. Les plus faibles disparaîtront, ça, c'est sûr. Qui ? je n'en sais rien. (...) Qui aura sa chance ? Qui aura fait les bons choix au bon moment ? (...) Je ne vois pas un modèle unique.

Désormais, donc, il faudra tabler sur les avantages comparatifs dont on pourra disposer. Il faudra se constituer des « niches », c'est-à-dire se spécialiser dans des productions pour lesquelles on dispose d'un savoir-faire particulier que l'on pourra faire reconnaître d'une façon ou d'une autre. On pense à ce sujet, à la remarque d'Ulrich Beck, l'un des spécialistes de la mondialisation : « La généralisation de marchés de niche enracinés dans des régions (...) est l'une des réponses centrales à la disparition des deux grandes particularités de la première modernité : la production de masse et le plein-emploi^{xiii}. » Désormais, en tout cas, en matière d'agriculture, il faudra être constamment aux aguets et saisir toutes les opportunités, dès qu'elles se présenteront. Dans ce contexte, les uns pourront diversifier leur activité. D'autres, peut-être, trouveront leur voie dans la vente directe, même si ce n'est là qu'une solution marginale.

Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « prudent ») : Je pense qu'on va de plus en plus vers des produits élaborés. Je suis très sceptique quant à la théorie que certains écologistes ou idéalistes préconisent : le retour à la vente directe. Le paysan qui produit, là, et qui vend gentiment ses produits, ses canards, ses poulets aux citoyens... Ce n'est pas vrai ! Ce n'est pas vrai ! Le citoyen, il va à Carrefour, il va acheter le moins cher... Bon, il y aura une petite niche de 1 % ou 0,9 % de vente directe. Très bien ! Je suis content, il faut les prendre, ceux-là ! Il ne faut pas mollir ! Ce qui compte, c'est qu'il faut prendre tous les marchés qui existent.

Dans le Centre-Bretagne, Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « projetant ») s'attend à de grands changements.

Bernard : Il y aura probablement quelque chose de double : l'agriculture « de pointe », si on veut, avec peut-être un effort vers ce qu'ils appellent « l'agriculture durable », et puis, une filière « bio », qui viendra en complément et qui aura peut-être tendance à s'étoffer. Plus le tourisme vert...

Bernard évoque la question du tourisme. Mais finalement, ne serait-ce pas la solution à tous les problèmes ?

2. Des touristes ou des cochons ?

En arrière-plan du débat fondamental sur l'agriculture et l'environnement, ou plutôt parallèlement à lui, se pose également la question du modèle de développement de la Bretagne. Au sein de l'échantillon, certains des partisans de la préservation de la nature bretonne ont aussi en tête qu'il serait souhaitable de développer davantage le tourisme, qu'ils considèrent, semble-t-il, comme une activité plus propre, moins polluante que l'agriculture. Toutefois, autant le débat précédent, sur l'agriculture et l'environnement, conduisait à la recherche de délicats équilibres, autant la perspective d'une Bretagne axée sur le tourisme scinde nettement l'échantillon.

Les plus fervents partisans du modèle touristique se rencontrent parmi les personnes dont l'attachement à la Bretagne, mesuré par le questionnaire final, est le moins fort. Au premier rang d'entre eux, on retrouve Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »).

Serge : Il y a un peu trop d'agriculture. Ça va faire hurler les agriculteurs que je dise ça, je pense. Mais c'est contradictoire avec le tourisme.

Les partisans du développement touristique évoquent un potentiel breton partiellement exploité, ce que confirme l'INSEE. Selon un article de Marie-Hélène Kerouanton, en effet, sur 1 269 communes de la région Bretagne (à quatre départements), seules 121 sont « très » ou « fortement » touristiques ; la grande majorité des autres communes bretonnes (877) ont peu, voire pas d'activité touristique, ce qui évoque « l'image d'un désert touristique à l'intérieur des terres, parsemé de quelques îlots d'attraction, et bordé d'une frange littorale absorbant l'afflux des estivants »^{xiv}.

On ne rencontre aucun défenseur du modèle touristique chez les *résistants*, ni chez les *projetants*. Ceci ne veut nullement dire qu'ils sont hostiles au tourisme. Simplement, ils ne veulent pas que le tourisme devienne la vocation exclusive, ou même majeure, de la Bretagne. Ils s'emportent parfois sur ce sujet, comme Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* »).

Delphine : Ce serait bien que la Bretagne ne soit pas un paradis touristique pour citadins stressés ou un repère de retraités friqués ! Que la Bretagne ait des maisons à volets ouverts l'hiver, pas seulement l'été. Que les Bretons – ou les gens qui le veulent – choisissent cette région pour y vivre. Les Bretons ou n'importe qui. Pour y vivre et non pour venir simplement s'y reposer ou passer les dernières années de leur retraite !

Alors, si l'agriculture continue à perdre des actifs et si le tourisme n'est pas la panacée pour la Bretagne, quels peuvent bien être, selon mes interlocuteurs, les perspectives de développement économique de la péninsule au cours des vingt années à venir ?

3. D'autres perspectives de développement

Ce qui frappe, en premier lieu, lorsqu'on dépouille les entretiens, c'est la confiance que les personnes interrogées manifestent généralement envers les perspectives de développement économique de la Bretagne. Sur quarante personnes interrogées, seules quatre font preuve d'inquiétude pour l'avenir de la Bretagne. Ce sont surtout des personnes âgées, qui s'inquiètent de l'avenir professionnel de leurs enfants ou petits-enfants. Elles évoquent, notamment, la crise lannionaise. En effet, au pays de Lannion, la « Trégor Valley » – dont 80 % des 8 000 emplois industriels se situent dans les télécommunications et en particulier dans les technologies de l'optique – a été frappée par une vague de licenciements à la fin de l'année 2001, alors qu'elle venait de connaître un afflux d'embauche en 2000... Cette crise n'est, en outre, pas la première puisque 1 500 emplois avaient déjà été supprimés en 1984 et 500 en 1996...

Dans le reste de l'échantillon, ce n'est pas l'optimisme béat qui prévaut mais la confiance dans les potentialités de la Bretagne. Tous s'attendent à un développement relativement équilibré de la Bretagne : « un développement harmonieux », selon Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), sans « gros *boom* économique ni désastre », selon Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* »). Les uns et les autres étayent leur conviction, à peu de choses près, sur les mêmes arguments. L'existence d'« un tissu économique assez dense » est un premier atout de poids, selon Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), tandis que Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») parle de « tout un maillage socio-économique local ». Au sein de ce « tissu » ou de ce « maillage » dense, la présence des nouvelles technologies est saluée par tous comme un atout pour l'avenir de la Bretagne. Malheureusement, c'est aussi dans ce domaine que des inquiétudes percent. Les plans de licenciement qui se sont succédé dans la « Trégor Valley » ont marqué les esprits de mes informateurs, qui émettent des craintes pour l'avenir. Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* ») redoute que les investisseurs rechignent à s'implanter en Bretagne, parce qu'elle est « loin de tout ». Toutefois, en contexte de globalisation, l'argument de François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») paraît plus pertinent : être « loin de tout » n'est pas un handicap quand on dispose d'un avantage comparatif. Les investisseurs peuvent choisir d'implanter des unités de production n'importe où dans le monde, du moment qu'ils y ont un intérêt. Or, il est clair que la main-d'œuvre des pays du Tiers-monde est nettement moins chère que la main-d'œuvre bretonne...

Pour l'instant, 20 % de l'emploi salarié de la région Bretagne (à quatre départements) se situe dans l'industrie. En outre, d'après l'INSEE, l'industrie bretonne a dégagé de 1993 à 1998 un solde positif de 8 800 emplois, soit une croissance de 5,1 %, quand la France dans son ensemble connaissait un déficit de 2,7 %. Cependant, il est vrai que la Bretagne est – en dehors de la Corse – la région dont l'industrie est la moins diversifiée. En Bretagne, selon une étude de l'INSEE, « les cinq secteurs industriels les plus importants sont : l'industrie de la viande (17,5 % des postes salariés), les industries alimentaires diverses (12,9 %), l'industrie automobile (5,9 %), la construction navale (5,9 %) et enfin la fabrication d'appareils d'émission et de transformation (4,2 %) »^{xv}. Dans ces conditions, de quels avantages comparatifs les Bretons peuvent-ils disposer pour que la Bretagne existe dans un monde global ? Un large consensus se dessine sur ce point au sein de l'échantillon : ce sont les qualités humaines des Bretons qui font leur force, au premier rang desquelles se trouve la « matière grise », que l'on cultive sur la péninsule... Ces propos des interviewés sont plus que confirmés par le ministère de l'Éducation nationale puisque, selon un rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale publié en 2000, l'académie de Rennes est « l'académie de toutes les réussites ». D'ailleurs, en 2002, l'académie de Rennes a obtenu, pour la cinquième année consécutive, le plus fort taux de réussite au baccalauréat général avec 85,7 % de candidats admis (la moyenne française est de 78,8 %). L'académie de Nantes arrive en quatrième position avec 83,3 % d'admis. En outre, selon les personnes que j'ai rencontrées, les Bretons sont « courageux et travailleurs ». On reconnaît là une représentation sociale très répandue^{xvi}. Enfin, l'identité culturelle constitue le dernier atout évoqué par certains interviewés, mais seulement en filigranes. Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « résistante »), par exemple se satisfait qu'un logo « produit en Bretagne » soit apposé sur certains produits bretons et Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « légitimante »), constatant que, sur le plan du développement local, Carhaix « est mieux lotie » que Gourin, se demande si le dynamisme culturel carhaisien n'y serait pas pour quelque chose...

La culture n'est toutefois pas vraiment le dernier atout mentionné. Il en est un autre, considérable, dont la non-exploitation – ou l'exploitation insuffisante, ou mal gérée – laisse rêveurs (ou rageurs !) bon nombre de mes interlocuteurs : la mer.

4. La mer

C'est essentiellement la pêche qui sollicite l'attention des interviewés, dans le contexte de la discussion (et de l'adoption, en mai 2002) par la Commission européenne du rapport de Franz Fischler, qui prévoit la destruction d'une partie de la flotte européenne, dont 16,2 % de la flotte française – laquelle est en large majorité bretonne. Tous constatent les menaces qui pèsent sur la pêche bretonne ; les uns, même s'ils s'attendent à une baisse des effectifs, sont confiants dans la capacité de résistance des pêcheurs, les autres s'agacent de ce qui leur paraît être une mauvaise gestion par l'État du dossier halieutique. Selon plusieurs interviewés, la diminution de la ressource ne vient pas de la pêche traditionnelle mais de la multiplication des bateaux-usines.

Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « légitimant ») : On dit qu'il faut faire disparaître vingt-cinq mille emplois et je ne sais pas combien de bateaux, par contre on ne dit pas que, dans la pêche, il y a deux choses. Vous avez ce qui, malheureusement, est devenu la pêche industrielle : de monstrueux navires-usines qui vous défoncent le sous-sol de la mer, qui vous détruisent tout et qui rejettent 90 % de ce qu'ils ont ramassé avec leurs immenses chaluts... Ça, on n'en parle pas du tout, comme par hasard ! Par contre, la pêche, à mon avis, a un avenir, dans la mesure où on reste dans le domaine du raisonnable, avec des bateaux à taille humaine, des équipages de quarante ou cinquante marins, maximum. Et voilà ! Là, je crois qu'il y a vraiment un effort d'imagination à faire pour sauver cette activité, parce que c'est sûr que la mer constitue une ressource considérable, qui doit être développée et protégée.

Delphine (37 ans, employée, Finistère, « résistante ») souhaiterait que l'effort d'imagination dont parle Pascal à propos de la pêche soit accompli pour l'exploitation de la mer en général.

Delphine : Je trouve que la Bretagne n'utilise pas assez la mer... Mais, c'est Paris, aussi : tout est centralisé, donc tout va vers Paris, vers l'est. Je trouve que la Bretagne devrait s'ouvrir vers l'ouest, embrasser ce côté-là... C'est peut-être historique ? Comme si la mer empêchait de se déployer, de se déplacer, d'effectuer des échanges avec les gens, des échanges culturels, économiques et politiques... Mais la mer, c'est un atout, pas un handicap ! (...) De l'autre côté, il y a l'Irlande, il y a New York, il y a...

Le géographe Yves Lebahy confirme que, contrairement aux stéréotypes, la Bretagne, dans les années soixante-dix « tournait le dos à la mer et n'exprimait ses logiques de développement que vis-à-vis du centre européen ». Mais, selon lui, qui s'en félicite et souhaite qu'on aille plus loin, le rêve de Delphine commence à devenir réalité et la Bretagne réaffirme à présent le rôle de la mer^{xvii}. Cette Bretagne trop tournée vers l'est et qui « devrait s'ouvrir vers l'ouest », voilà un déséquilibre qui en évoque d'autres...

B. Un lieu d'équilibres

Les questions de développement économique et de préservation de l'environnement font l'objet de débats très vifs en Bretagne, dont nous avons eu quelque écho dans les propos des interviewés. Cependant, nous avons pu constater que la plupart des personnes interrogées étaient confiantes dans l'aptitude de la Bretagne à se développer et que plusieurs d'entre elles étaient pleines d'espoir en sa capacité à résoudre ses problèmes d'environnement. Toutefois, le territoire n'est pas seulement un enjeu de vie, c'est aussi un enjeu d'équilibres spatiaux. Ou de déséquilibres. Car, en ce domaine, nous allons nous en apercevoir, le propos des personnes que j'ai rencontrées est nettement plus terne : globalement, c'est d'une façon presque maussade qu'elles abordent les thèmes de la croissance urbaine, du dépeuplement rural et de l'avenir de l'espace breton.

1. La croissance urbaine

Vers une « ghettoïsation » des villes ?

Peut-être marquées par les images des banlieues des grands centres urbains français et étrangers, mais se fondant surtout sur leur propre expérience, plusieurs des personnes que j'ai rencontrées s'inquiètent de voir les villes bretonnes connaître une évolution excessivement

contrastée. D'un côté, pense Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* »), les centres-villes sont accaparés par la bourgeoisie. D'un autre côté, on tend à concentrer toute la misère sociale dans certains quartiers, dit Thomas (28 ans, ouvrier, Morbihan, « *prudent* »), qui évoque le cas de Vannes. De tous, c'est cependant Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») qui se montre le plus préoccupé par les méfaits possibles d'une urbanisation mal maîtrisée. Il considère qu'une « ghettoïsation » des villes a commencé qui, si elle se poursuivait, risquerait de conduire à des « villes quart-monde ». Peut-être, heureusement, n'allons-nous pas vers un scénario aussi dramatique ! La croissance urbaine, cependant, suscite d'autres inquiétudes, qui portent non pas sur les contrastes intra-urbains ou périurbains mais sur le déséquilibre entre les villes – Rennes, en particulier – et la campagne.

Rennes et le désert breton ?

Beaucoup pensent que le déséquilibre de l'espace breton va aller en s'accroissant. Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») ne s'en plaint pas.

Jacques : Je pense que la métropole rennaise va se développer et que, tout autour de la métropole, il n'y aura rien. Ce sera un peu comme *Paris et le désert français*. Puis, à nouveau, il y aura une ceinture peuplée, le long des côtes. Personnellement, ça ne me choque pas ; quand j'ai envie d'aller faire un tour à la campagne, il me suffit de prendre ma voiture et, le reste du temps, je peux profiter de tous les avantages de la ville.

Les autres s'en inquiètent. Si Cyril craint qu'on en arrive à un déséquilibre majeur, avec « l'urbanisation de certains endroits de la Bretagne et une désertification d'autres endroits », pour Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* »), cette évolution est déjà une réalité.

D'après les prévisions du sociologue Armel Huet, cependant, le développement urbain breton ne fait que commencer. « On peut envisager à terme », selon lui, « une véritable conurbation entre Rennes et Nantes, entre Quimper, Lorient et Vannes et peut-être même encore Nantes. » Il parle d'une « ville cité multipolaire » et pense que Rennes pourrait s'étendre « pratiquement sur tout le territoire d'Ille-et-Vilaine, et pourrait même le dépasser, intégrant les différentes villes de son territoire. » Il fait même allusion à une « cité État multipolaire »^{xviii}... Mais que deviennent les campagnes dans un tel scénario ?

2. Le dépeuplement des campagnes

Le vieillissement de la population

Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* ») est bien le seul interviewé à dire que « nous sommes dans une région à population jeune ». Les autres personnes qui s'expriment sur le sujet de l'évolution démographique sont unanimes à dire que la Bretagne vieillit. Les chiffres leur donnent raison puisque, selon l'INSEE, l'âge moyen de la population bretonne est passé de 37 à 39 ans entre 1990 et 1999^{xix} et que tout laisse prévoir que ce vieillissement va s'amplifier, qu'il s'agisse de « l'arrivée aux grands âges » de la génération du baby-boom, de l'allongement de durée de la vie, de l'arrivée de retraités de plus en plus nombreux ou de la baisse de la natalité. Selon une projection moyenne de l'INSEE, « la part des habitants âgés de 60 ans ou plus passera en trente ans de 23 % à 34 % de la population totale »^{xx}. Toutefois, ce vieillissement n'est pas uniforme : certaines zones, telles que le Centre-Bretagne, sont beaucoup plus touchées

Quel avenir pour le Centre-Bretagne ?

L'avenir du Centre-Bretagne laisse la population perplexe. Mis à part Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* »), qui mise avec espoir sur le dynamisme culturel de cette région, les interviewés sont plutôt pessimistes. Pour Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), malgré un afflux prévisible de « néo-ruraux », le déséquilibre actuel ne s'aggraverait peut-être pas d'ici vingt ans, mais il ne pourra pas être résorbé. Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») craint l'anémie de la région. Enfin, Suzanne (48 ans, infirmière, Morbihan, « *projetante* »), critiquant la politique hospitalière du gouvernement – qu'elle connaît bien –, envisage le pire pour dans vingt ans.

Suzanne : Dans vingt ans, je pense que le Centre-Bretagne mourra ! (...) Moi, je travaille en centre hospitalier. En fait, on s'aperçoit que tout est fait pour éliminer les petits hôpitaux parce qu'ils ne sont pas rentables. Et s'il n'y a plus de structures, les gens ne viendront plus, et à ce moment-là, tout va suivre... Les entreprises, les jeunes ne viendront plus. S'il n'y a pas de structures d'accueil... C'est une volonté du gouvernement, au niveau de la santé, de diminuer les hôpitaux...

Toutes ces personnes qui font preuve de pessimisme pour l'avenir du Centre-Bretagne sont des *projetants*. Il est difficile, toutefois, d'en tirer la moindre conclusion dans la mesure où ce sont aussi des personnes qui vivent ou qui travaillent dans le Centre-Bretagne. Donc, peut-être est-ce leur connaissance intime de la région qui les rend pessimiste. On pourrait, cependant, concevoir que les personnes qui se situent dans la perspective la plus constructive

pour l'avenir de la Bretagne aient quelques motifs sérieux d'inquiétude à propos d'une région dont tous les indicateurs économiques et sociaux montrent qu'elle est sinistrée. En revanche, on remarquera, au passage, l'optimisme un peu candide de Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* ») et l'absence de prise de position sur la question des *distants* (personnes qui se disent non-bretonnes). Mais tout cela peut aussi parfaitement être dû au hasard. En tout cas, entre le risque supposé de « ghettoïsation » des villes et la mort du Centre-Bretagne, beaucoup des projections relatives à l'équilibre territorial breton paraissent sombres. Peut-être ne le sont-elles pas toutes ?

3. *Quel espace breton ?*

Bretagne occidentale, Bretagne orientale...

La série des scénarios catastrophes n'est pas encore terminée puisqu'Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* »), en s'imaginant dans vingt ans, envisage que les revendications liées à la langue bretonne pourraient aboutir à une sorte de partition entre la Haute-Bretagne – à l'est d'une limite linguistique qui va de Plouha à Vannes – et la Basse-Bretagne – à l'ouest de cette limite... François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») s'inquiète également du risque de développement d'une fracture entre l'est et l'ouest de la Bretagne, mais de nature économique, celle-là. D'ailleurs, il considère qu'elle est déjà une réalité.

François : [Il existe] une volonté de développement, me semble-t-il, d'un triangle Rennes-Nantes-Angers, au détriment du Far West. Moi, je ressens ça. Enfin, en tout cas, en agriculture et même dans le monde universitaire, je le ressens assez nettement.

L'INSEE semble confirmer l'analyse de François. En effet, entre 1990 et 1999 « Nantes, Rennes et Angers ont connu une croissance remarquable, leur attractivité profitant même aux villes centres qui voyaient auparavant leur population diminuer »^{xxi}. Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») se pose la question de l'avenir des finisterres dans le cadre d'un élargissement prochain de l'Union européenne.

Bernard : On parle de difficultés des finisterres dans une Europe qui s'élargirait vers l'est... Je n'ai pas trop réfléchi à la question. J'ai l'impression qu'en matière de transport, ce ne sont pas des secteurs qui sont laissés totalement à la traîne, j'ai plutôt eu l'impression qu'il y a eu une grosse opération de désenclavement de menée et que ce ne sont pas des obstacles infranchissables.

La question des transports, que Bernard effleure ici, est un thème fréquemment abordé.

Les transports

Plusieurs interviewés placent leurs espoirs dans une amélioration des transports, qu'il s'agisse du désenclavement du Centre-Bretagne, de l'amélioration des liaisons ferroviaires entre Rennes et Nantes, de la création d'un aéroport international ou de l'extension du TGV. Cependant, Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») et Bernard viennent tempérer les ardeurs des partisans d'un essor des moyens de communication. L'accroissement de la mobilité que cet essor pressenti va favoriser ne risque-t-il pas de renforcer encore un peu plus les déséquilibres spatiaux déjà avérés ?

Cyril : On aura sûrement des gens qui travailleront à Rennes et qui feront une heure de TGV pour venir à Brest ou une demi-heure pour aller à Saint-Brieuc ou à peu près ça. Je ne sais pas si c'est une évolution souhaitable. On va dissocier le lieu de travail du lieu d'habitation.

Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») renchérit sur les propos de Cyril et imagine les transformations du mode de vie rural que pourrait engendrer la mobilité nouvelle.

Bernard : J'imagine même, dans la partie la plus rurale, des modes de vie plus urbains. Ça, on l'observe un petit peu partout. Je ne pense pas que, là-dessus, la Bretagne fera exception.

On le voit, les enjeux d'équilibre du territoire, considérables, font l'objet de sombres pronostics de la part des personnes que j'ai interviewées. Toutefois, leur attitude relève-t-elle vraiment du pessimisme, comme je l'ai laissé entendre jusqu'à présent ? Quand on compare les prévisions des personnes interviewées aux statistiques de l'INSEE, on s'aperçoit qu'elles sont plutôt lucides sur la situation actuelle de la Bretagne et qu'elles ne font qu'exprimer le souhait que les plus néfastes des tendances actuelles ne s'accroissent pas. Finalement, n'est-ce pas surtout de la vigilance ?

Après, donc, avoir étudié l'attitude des enquêtés envers les questions d'équilibre du territoire breton, nous allons examiner, à présent, leur rapport à la mémoire du territoire.

C. Un lieu de mémoire : la Loire-Atlantique

Le territoire, nous l'avons dit en introduisant ce chapitre, est par définition un « lieu de mémoire » – pour reprendre le titre de l'ouvrage célèbre de Pierre Nora. De mémoire individuelle, bien sûr ; mais aussi, et surtout, de « mémoire collective », selon l'expression de Maurice Halbwachs.

Dans son ouvrage sur la *Bretagne contemporaine*, Francis Favereau rappelle « la fréquence des contentieux territoriaux nés dans [*les contextes de revendication nationalitaire*] : la Navarre, ancien royaume, exclue de la région autonome d'Euskadi au Pays basque espagnol, ou le Monmouthshire longtemps séparé du Pays de Galles officiel (avant de le réintégrer sous le nom historique de comté de *Gwent* dans les années soixante-dix), sans parler du drame de l'Ulster ou plutôt de l'Irlande du Nord depuis la partition des années vingt... »^{xxii}. En ce qui concerne la Bretagne, la délimitation du territoire est fort ancienne. Les Bretons sont venus de l'île de Bretagne (la Grande-Bretagne actuelle) à la fin de l'antiquité. Après des siècles de conflits avec l'Empire carolingien, explique Jean-Christophe Cassard^{xxiii}, leur souverain Érispoë et l'empereur Charles le Chauve sont parvenus à s'accorder, par le traité d'Angers en septembre 851, sur des limites qui, malgré quelques flottements au début de la période ducale^{xxiv}, sont restées à peu près stables pendant plus de mille ans. C'est ainsi par exemple, remarque Francis Favereau, qu'en 1790, lors de la création des départements, le tracé oriental de la Loire-Inférieure^{xxv} a repris fidèlement la frontière historique de l'ancien duché^{xxvi}.

Mais pendant la Seconde Guerre mondiale, le maréchal Pétain a changé la donne. Il a détaché, par un décret du 30 juin 1941, la Loire-Inférieure de « la région de Rennes » et l'a rattachée à celle d'Angers. Par la suite, lorsque le général de Gaulle a créé les commissariats de la République en janvier 1944, il l'a fait sur la base des régions instituées par Vichy. De même, quand, en 1955, furent créées les « régions de programme », l'inspecteur général au Plan qui réalisa le croquis des régions « en un après-midi, dans son bureau de la rue Martignac à Paris, muni de crayons de couleur mais sans contact d'aucune sorte avec l'extérieur, notamment les élus ou représentants locaux »^{xxvii}, reprit pour la Loire-Atlantique le découpage de Vichy. « Jamais il n'avait songé ce jour-là que le résultat de son crayonnage durerait aussi longtemps », explique Georges Pierret^{xxviii}. Ce découpage ne fut jamais remis en cause tout au long du processus de décentralisation et la Loire-Atlantique, malgré l'avis contraire émis par son Conseil général lors de la création des Établissements publics régionaux en 1972, est désormais rattachée administrativement à la région des Pays-de-la-Loire, dont Nantes est la capitale.

Quel est aujourd'hui, sur le plan sociologique, le résultat de cette partition décidée par l'État français il y a une soixantaine d'années ? Les populations s'en souviennent-elles ? Comment la ressentent-elles ? Voilà une question à laquelle les entretiens que j'ai effectués fournissent quelques éléments de réponse. Rappelons toutefois, avant de rentrer dans le vif du sujet, que pour Maurice Halbwachs la « mémoire collective » ne se fabrique pas en fonction du passé des groupes sociaux mais, au contraire, à partir des enjeux contemporains. Les cadres sociaux de la mémoire – le langage, l'espace et le temps – sont « les instruments » dont le groupe se sert pour reconstruire « le passé en fonction de ses intérêts présents »^{xxix}. Chaque individu recompose une image du passé qui s'accorde avec les nécessités de son présent, qui assure son harmonie existentielle et l'équilibre de sa personnalité. D'autre part, Halbwachs souligne que la forme matérielle du groupe – c'est-à-dire la façon dont il occupe le sol – structure les représentations sociales les plus essentielles qu'il se fait de lui-même. Ces points théoriques étant posés, on comprend mieux que la question du détachement de la Loire-Atlantique de la Bretagne, et de son éventuel rattachement, soit aujourd'hui un sujet délicat.

1. Un sujet délicat

Onze des quarante entretiens auxquels j'ai procédé pour cette recherche ont été effectués en Loire-Atlantique. Or, ce département ne fait pas partie de la Bretagne administrative et politique ; je ne pouvais donc pas, tout de go, aborder la question de la Bretagne dans vingt ans. J'ai donc décidé de poser deux questions préalables, qui permettaient à l'enquêté de se situer par rapport à la consigne que j'amènerais ultérieurement. La première question était : « Depuis combien de temps vivez-vous en Loire-Atlantique ? » Et la seconde : « La Loire-Atlantique a fait partie de la Bretagne jusqu'à la guerre et aujourd'hui on entend parfois certaines personnes dire qu'elles souhaiteraient que la Loire-Atlantique redevienne bretonne. Vous-même, personnellement, qu'en pensez-vous ? » Or, autant la première question détendait généralement l'atmosphère parce qu'elle permettait à l'enquêté qui le souhaitait de s'étendre un peu sur son parcours personnel, autant la seconde provoquait souvent une gêne, parfois physiquement perceptible (sourires embarrassés, crispation, etc.). C'est ce qui me fait penser que le sujet est délicat. On pourrait même presque dire qu'il est tabou dans la mesure où il met en cause une réalité instituée, un ordre établi depuis des décennies.

L'ordre établi

➤ Réunification et indépendantisme...

Ce qui m'a le plus étonné, lorsque j'ai posé la deuxième question^{xxx}, c'est d'entendre nombre d'enquêtés me répondre, comme Michèle (37 ans, employée, Loire-Atlantique, « *prudente* ») : « Ah ! Moi, je ne suis pas pour l'indépendance ! ». Ce propos peut paraître déconcertant. À la réflexion, toutefois, il semble que deux éléments de réponse permettent de le comprendre. Le premier élément est le suivant : la délimitation des régions relève du pouvoir d'État ; selon Bourdieu, d'ailleurs, le découpage régional est à l'origine un acte religieux accompli par le roi, ce qui a donné naissance au mot même de « région », issu du latin *regio*^{xxxi}. Mettre en cause ce découpage, tel qu'il a été établi il y a plusieurs décennies par l'autorité suprême, peut être compris comme une mise en cause de celle-ci, dans ce qu'elle a de sacré et d'incontestable, d'autant plus que des efforts importants sont, semble-t-il, accomplis par les pouvoirs publics pour créer un sentiment d'appartenance aux Pays-de-la-Loire. C'est ce qu'explique Michel Phlipponneau.

L'esprit régional se façonne plus aisément encore avec les moyens modernes d'information, la propagande par la radio et la télévision régionale, la grande presse et les publications spécialisées financées par le conseil régional. Il n'est jamais trop tôt pour convaincre les futurs électeurs du conseil

régional des Pays de Loire que cette région existe bien : une brochure destinée aux scolaires en fait la démonstration^{xxxii}.

Le deuxième élément de réponse surgit à l'analyse des entretiens auxquels j'ai procédé : c'est le même groupe d'interviewés – celui que j'ai appelé le groupe de *l'identité-résistance* – qui parle le plus volontiers d'indépendance, d'une part, et du rattachement de Nantes à la Bretagne, d'autre part ; non seulement mettre en cause une décision de l'État ne lui pose pas de problème particulier mais en plus cela rentre dans sa logique d'analyse. On peut donc supposer qu'effectivement, dans la vie quotidienne, ce sont bien les personnes les plus critiques envers l'État qui sont les plus actives dans la revendication d'une réunification de la Bretagne. Cela expliquerait l'association d'idées qui s'est, semble-t-il, glissée dans de nombreux esprits. Tels sont les deux éléments d'interprétation qui paraissent les plus plausibles. Mais cette curieuse association d'idées n'est pas le seul motif de la gêne ressentie par plusieurs enquêtés. Il en est un autre, qui rentre pleinement dans la perspective théorique des cadres sociaux de la mémoire collective, tels qu'ils ont été analysés par Maurice Halbwachs au début du siècle.

➤ Et la Vendée ?

La mémoire, selon Halbwachs, amène l'individu à recomposer le passé en accord avec les nécessités du présent, de façon à garantir son harmonie existentielle. Si un souvenir perturbe cette harmonie, mieux vaut le refouler. Tel est, semble-t-il, ce que la longue introspection de livre Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* »), ci-dessous, nous révèle.

RLC : Comme vous le savez, la Loire-Atlantique a été bretonne jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Or, il y a aujourd'hui des gens qui disent qu'ils sont partisans du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne et d'autres disent qu'ils y sont opposés. Vous-même, personnellement, quelle est votre opinion sur ce sujet ?

Nathalie : (Silence.) Elle est un peu partagée. (Silence.) Je dirais que je suis plutôt contre. (Silence et rire gêné.) Oui. Enfin, pour moi, ce n'est pas quelque chose d'important, ce débat-là, autour de la Loire-Atlantique : Bretagne ou pas ? Ce n'est pas fondamental. Je n'irais pas manifester... Je trouve que c'est un peu excessif de se battre pour ça. Oui, ce n'est pas quelque chose de prioritaire. J'irais plus manifester au niveau social ou pour défendre des intérêts plus terre à terre. Pour moi, c'est quelque chose de secondaire, cette histoire de Loire-Atlantique en Bretagne ! C'est secondaire aussi parce que, pour moi, ça va de soi. De par les liens historiques de Nantes avec la Bretagne, Nantes est, quelque part, rattachée à la Bretagne. Mais cette histoire de découpage administratif, bon... Je ne pense pas que ça changerait grand-chose si Nantes était rattachée administrativement à la région Bretagne, alors qu'en ce moment elle est rattachée à la région Pays-de-Loire ! Je ne vois pas un changement... On est en France ! (Rire et silence.) C'est marrant, parce que je n'avais pas trop réfléchi à ça, mais ça soulève un problème de... Comment je me positionne par rapport à la Loire-Atlantique. (Rire.) Parce qu'il y a eu toute une époque où j'étais très attachée à tout ce qui est bretonnant, les fest-noz, la musique... C'est passé, mais j'ai découvert ça en Loire-Atlantique ! Donc il y a quand même en Loire-Atlantique des choses de la Bretagne, encore ! (Rire.) Même aujourd'hui ! (Silence.) Mais, bon, je suis contre, dans le sens où je n'irais pas manifester. Je trouve que les gens qui manifestent, c'est un peu extrême. S'il y a des liens avec la Bretagne, pour moi, la Loire-Atlantique, ce n'est pas la Bretagne, quand même. Ce qu'il y a, c'est que, de par mes origines vendéennes (rire et silence)... je me sens plus proche de la Vendée que de la Bretagne ! Donc, je ne veux pas rentrer dans

ce... N'étant pas bretonne (*rire*)... Je ne suis pas concernée par ce problème-là ! Je ne sais pas. Ça me pose question, là, cette affaire ! (*rire*)

RLC : *Oui, je vois !*

Nathalie : *Oui. Où se situer ? (Long silence.) Mais c'est vrai que, pour moi, ça a toujours été un faux débat, cette histoire de Nantes en Bretagne. Et je n'ai pas compris, je ne comprends pas les gens qui se battent pour ça ! (Silence.)*

RLC : *Mais en même temps, c'est quelque chose, apparemment, qui vous touche ?*

Nathalie : *Eh bien oui ! Parce qu'on a besoin de se situer, quelque part, je crois, d'avoir des racines ! Et j'ai l'impression que, moi, je suis un peu comme les immigrés qui se trouvent un peu le cul entre deux chaises. Je suis à la fois très attachée à mes racines vendéennes mais, quelque part, très attachée à Nantes. D'ailleurs, je n'ai jamais voulu en bouger. (Rire.) C'est mon mari, qui est d'origine bretonne, né à Paris, qui est venu ici me retrouver. Je n'ai jamais voulu partir d'ici. J'ai fait toutes mes études ici. Donc, je crois que je suis profondément ancrée dans la région. Mais, quelque part, mettre Nantes en Bretagne, c'est peut-être (*rire*) éloigner Nantes de la Vendée alors que... (Soupir et silence.) Je me sens aussi proche de... Ce n'est pas facile d'être comme ça ! (Rire et silence.) Fondamentalement, je ne vois pas de trop grosses différences entre les Bretons et les Vendéens. Enfin, ils ont chacun leurs spécificités, mais... (Silence.) C'est vrai que... (Silence.) Je n'avais pas pensé à tout ça ! (Rire) Ça me laisse perplexe, cette affaire-là ! (Silence.)*

Beaucoup plus tard, vers la fin de l'entretien, alors que nous parlons d'un tout autre sujet (la mondialisation), Nathalie revient tout d'un coup sur la question de l'éventuelle réunification de la Bretagne pour tenir un propos rigoureusement inverse de celui qu'elle tenait au début de l'entretien...

Nathalie : *Je ne me suis jamais très intéressée à ce que proposent ces gens qui vont dans la rue, justement, pour la Bretagne. Je critique un peu sans trop bien savoir ce qu'ils proposent. C'est peut-être intéressant ? Je dois avoir des *a priori* aussi. (Silence.) J'essaie de comprendre pourquoi ça me gêne. Pourquoi des Nantais ou des gens de la Loire-Atlantique peuvent se réclamer de la Bretagne ? Et pourquoi ça ne me paraît pas couler de source ? Ça me pose question. (Rire.) Je ne sais pas, peut-être que vous allez trouver la solution au travers de l'entretien ? (Long silence.) Parce qu'en étant... En réfléchissant un petit peu, c'est vrai que ces gens-là ont raison ! On a raison de se battre pour ça ! On nous impose une entité après la guerre, « les Pays-de-la-Loire », un découpage purement administratif, alors que, historiquement, c'est vrai que... (Silence.) Par les liens de Nantes avec l'ancienne province, c'est vrai que c'est évident que Nantes devrait être en Bretagne ! C'est sûr ! Mais moi, je crois que ça vient... c'est un problème par rapport à mes origines vendéennes et je crois que j'ai besoin de rapprocher Nantes de la Vendée. (Rire.) Je ne sais pas... Il y a quelque chose, là... (Rire.)*

Alors que Nathalie se situe à gauche sur l'échelle politique et qu'elle a tendance à être critique, à contester les décisions imposées, elle préférerait jusqu'à présent refouler de son esprit cette question du détachement de la Loire-Atlantique par l'État français et de son éventuel rattachement à la Bretagne parce que cela compromettrait son harmonie intérieure et, même, son identité individuelle. Lorsque, subitement, la question s'impose à elle, elle est confrontée à « un problème par rapport à ses origines », à ses « racines » et se retrouve « un peu comme les immigrés », « le cul entre deux chaises ». Car, si la Vendée est plus proche de la Loire-Atlantique que ne l'est le Finistère et si toutes deux appartiennent à la même région, cela n'empêche pas une certaine distance affective que Nathalie aurait peut-être plus de mal à gérer si les deux départements ne faisaient plus partie de la même région... Cette distance

ressort de divers autres entretiens, notamment avec Philippe (23 ans, ouvrier, Loire-Atlantique, « *distant* ») et Pierrette (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « *légitimante* »). Ainsi, le débat sur le détachement de la Loire-Atlantique de la Bretagne et sur son rattachement éventuel est-il un sujet délicat parce qu'il met doublement en cause l'ordre établi. D'une part, il va à l'encontre d'une décision de l'autorité souveraine (même s'il s'agit, à l'origine, d'une initiative vichyssoise). D'autre part, il perturbe l'ordre intérieur des personnes qui ont bâti leur vie sur un contexte institutionnel établi depuis soixante ans. Mais ce n'est pas tout : il semblerait que la question ranime également de vieilles rivalités.

Les rivalités

➤ Rennes et Nantes

Une rivalité a existé dans le passé historique entre Rennes, ville de robe, et Nantes, ville de négoce. Est-ce toujours le cas aujourd'hui ? Pour Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), cela ne fait pas de doute. Aucun élément ne permet d'infirmer ou de confirmer son propos puisqu'on ne dispose pas d'enquêtes sur l'opinion des Rennais à propos d'une éventuelle réunification de la Bretagne. En revanche, selon un sondage CSA de septembre 2000, 60 % des habitants d'Ille-et-Vilaine souhaitent que le département de Loire-Atlantique soit rattaché à la Bretagne, contre 29 % seulement qui ne le souhaitent pas (et 11 % qui ne se prononcent pas sur le sujet). Mais les rivalités ne concernent pas que les villes, elles peuvent également s'exprimer entre régions.

➤ Bretagne et Pays-de-la-Loire

Au-delà de possibles « *lutttes intestines* » entre Rennes et Nantes, Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* ») craint que le retour de Nantes en Bretagne ne rende la Bretagne trop « *imposante* » par rapport aux Pays-de-la-Loire, qui seraient privés d'accès à la mer. L'éventualité d'un rattachement de Nantes à la Bretagne apparaît donc à certaines des personnes que j'ai rencontrées comme susceptible de ranimer de vieilles rivalités et c'est un argument qui est évoqué en défaveur de la réunification. Ce n'est pas le seul.

Les perspectives

➤ Le Grand Ouest

Deux des interviewés se prononcent en faveur d'un « Grand Ouest ». Ce sont tous deux des cadres d'entreprises privées. Le premier, Marc (55 ans, cadre, Loire-Atlantique, « *prudent* »), est en exercice dans un grand groupe implanté dans la banlieue nantaise. Originaire d'un petit village de Basse-Bretagne, il pense que Nantes est bretonne mais que, même avec la Loire-Atlantique, la Bretagne ne fait pas le poids à l'échelle européenne. Le second, Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* »), qui n'est pas originaire de la région mais vit depuis longtemps en Loire-Atlantique et se sent « Breton d'adoption », était cadre de banque. Il est à présent retraité et pense, comme Marc, que la Loire-Atlantique devrait réintégrer la Bretagne ; toutefois, comme Marc également, son sentiment est qu'il faut aller vers un « Grand Ouest » qui pourrait s'inscrire dans le cadre de l'Arc atlantique. Tout cela n'est cependant pas du goût tout le monde...

➤ Et le « Far West » ?

François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») est également cadre d'entreprise privée. Cependant, il ne vit, lui, ni à Nantes ni à Rennes mais dans la région de Brest et craint que le « Grand Ouest » ne vienne complètement écraser la Basse-Bretagne.

François : J'ai un doute sur la région Grand Ouest ! (...) Je côtoie des gens à Angers et à Nantes et je vois très bien qu'il y a une volonté de développement d'une technopole, qui se fait entre ces trois sites-là : Angers, Nantes et Rennes, au détriment de villes comme Lorient, Brest ou Saint-Brieuc. Il y a déjà des unités qui existent, je crois que ça s'appelle le pôle AGRENA, et dans toutes ces structures d'enseignement et de recherche, on ne voit pas beaucoup de gens de Brest, par exemple ! Ou en tout cas, ils n'y ont pas un poids suffisant pour pouvoir faire changer les décisions qui sont prises.

L'idée de créer un « Grand ouest » est donc un autre sujet délicat, qui vient s'ajouter à la question de la réunification de la Bretagne. Quand, comme François, on vit au « Far West », « plus à l'ouest que le pouvoir central breton », on ressent comme un véritable péril économique la perspective d'un renforcement de la technopole Nantes-Rennes-Angers, susceptible de creuser encore le déséquilibre est-ouest que nous avons déjà évoqué. Quittons cependant la prospective pour en revenir à la mémoire : au-delà du souvenir de vieilles rivalités, que garde la mémoire collective de la longue période pendant laquelle Nantes a été bretonne ?

2. La mémoire courte

Une histoire incontestée

Apparemment, les soixante dernières années pèsent plus lourd dans beaucoup d'esprits que les mille quatre-vingt-dix années qui les ont précédées. Non que quiconque conteste les origines historiquement bretonnes de la Loire-Atlantique. Cependant, pour la génération d'Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »), même quand on le connaît, le passé reste le passé...

Audrey : C'est vrai que le château des Ducs de Bretagne est à Nantes, mais pour ma génération... on ne se pose vraiment pas la question. Historiquement, on sait très bien que Nantes, la Loire-Atlantique, appartient normalement à la Bretagne. Ça allait, je crois, jusqu'à Clisson, enfin ça descendait très bas. Mais c'est vrai que cette question...

Cette question ne semble pas passionner la jeune génération, qui, en outre, tend parfois à déformer l'histoire.

Progressivement oubliée...

Ainsi Philippe (23 ans, ouvrier, Loire-Atlantique, « *distant* ») ignore-t-il, par exemple, que le Pays de Retz – dont il est originaire et où il a toujours vécu – a fait partie de la Bretagne pendant plus de mille ans.

Philippe : Toute la Loire-Atlantique ne faisait pas partie de la Bretagne. Moi, je suis plus du Pays de Retz. Je suis de Saint-Jean-de-Boiseau, donc, je suis sud-Loire. Et pour moi, tout ce qui serait nord-Loire serait plus Bretagne et sud-Loire, serait plus Pays de Retz, Vendée...

Et puis surtout, quand on a vingt ans, tout cela peut paraître relever du byzantinisme ! Pourtant, tout le monde n'oublie pas que la Loire-Atlantique était encore bretonne il y a peu et tout le monde ne s'en désintéresse pas non plus.

Mais pas par tous !

Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* »), par exemple, a « une opinion claire sur ce sujet : pour ce qui [*le*] concerne, la Loire-Atlantique, logiquement, devrait faire partie de la Bretagne ». Pierrette (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « *légitimante* ») avait douze ans lors de la promulgation du décret du maréchal Pétain. Elle était bretonne à l'époque et l'est restée depuis mais ce n'est pas le cas de ses enfants.

Pierrette : J'ai toujours l'idée bretonne d'ici. Maintenant les jeunes, j'ai l'impression que ça part, ça. Et ce n'est pas garanti que dans vingt ans, ils y feront allusion, hein ! Surtout par ici ! Parce que, je vois mes enfants, non, je crois qu'eux, ils n'ont pas ça !

Plus généralement, parmi les onze personnes que j'ai interrogées en Loire-Atlantique, ce sont les plus âgées qui se montrent les plus attachées au caractère breton du département. Cette différence de générations n'est pas propre à mon échantillon, la tendance apparaît nettement à l'analyse du sondage CSA déjà mentionné. Le souhait que le département de Loire-Atlantique soit rattaché à la Bretagne est proportionnel à l'âge, allant de 59 % chez les jeunes de 18 à 24 ans à 72 % chez les personnes de 65 ans et plus. C'est vraisemblablement le signe que le souvenir du caractère breton de la Loire-Atlantique s'estompe au fil des générations, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il disparaît.

À l'examen, il semble bien que la question d'une éventuelle réunification de la Bretagne prenne une dimension plus riche que celle qu'on pouvait pressentir au départ. En effet, nous en faisons initialement un enjeu de mémoire, ce qui pouvait laisser présager qu'il ne s'agissait que d'une perpétuation du passé. En réalité, il n'en est rien puisque l'activation ou le refoulement de la mémoire répondent à des enjeux présents. Parmi ces enjeux présents, nous avons évoqué l'harmonie intérieure des individus, le pouvoir politique (l'ordre établi par l'État) et l'équilibre économique (les risques de rupture est-ouest). Puis, nous avons constaté que le souvenir historique a tendance à s'estomper. Cela signifie que les tenants du statu quo pourraient considérer le temps comme leur allié et tout miser sur une dissipation du problème d'ici quelques générations. Ce serait toutefois là un calcul risqué qui pourrait aussi exaspérer les passions. Finalement, ce problème apparemment territorial et historique n'est-il pas surtout une question posée à la démocratie ?

3. Question de démocratie

La volonté démocratique

Les propos que j'ai recueillis sur la question d'une éventuelle réunification de la Bretagne sont nuancés et modérés. Il convient d'apporter quelques précisions sur la façon dont je les ai collectés et sur les objectifs que je poursuivais. En premier lieu, je n'ai pas interrogé tout l'échantillon sur la question mais seulement les enquêtés qui vivent en Loire-Atlantique ; les propos qui m'ont été tenus sur le sujet par des enquêtés vivant hors de la Loire-Atlantique

étaient spontanés et non pas sollicités. En deuxième lieu, les onze personnes que j'ai interrogées en Loire-Atlantique vivent toutes à Nantes ou dans sa banlieue. Je n'ai interviewé personne à Guérande, par exemple, pourtant réputée « très bretonne ». Enfin, en troisième lieu, la question que j'ai posée sur la perspective d'un rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne n'était pas une question fermée, comme pour un sondage, ce qui aurait incité les enquêtés à trancher dans le vif du sujet. Je ne cherchais pas à mesurer les opinions mais à comprendre leur logique. En ce qui concerne la mesure, on dispose de sondages réguliers sur la question, qui semblent montrer que la population est plutôt favorable à la réunification^{xxxiii}. En outre, le Conseil général de Loire-Atlantique a rappelé le 22 juin 2001 que « les limites territoriales actuelles des régions sont issues d'une décision non démocratique de 1941 » et a émis le vœu que le gouvernement organise un débat public sur la possibilité de « réunir les cinq départements bretons, associés aux départements voisins qui le souhaiteraient ». Enfin, le Conseil régional de Bretagne lui a emboîté le pas le 3 juillet 2001 en réaffirmant « son vœu voté en 1997 en faveur de la réunification de la Bretagne » et en repoussant « le risque d'une dilution de la Bretagne dans un grand ouest aux contours et à l'identité mal définis »^{xxxiv}. Qui dit volonté, cependant, ne dit pas nécessairement confiance...

Le doute des citoyens

Aujourd'hui, semble-t-il, la plupart des citoyens doutent que quoi que ce soit de significatif soit décidé par le gouvernement en ce qui concerne le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Certes, les avis sont partagés. D'aucuns pensent qu'une réunification va avoir lieu, d'autres disent qu'ils n'en savent rien, mais il semble que, globalement, la plupart des personnes qui s'expriment sur cette question fassent preuve de scepticisme. C'est le cas de Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), notamment.

Bernard : Je pense qu'il y aura probablement des formes de coopération renforcée. Mais de là à ce que, compte tenu de la donne politique actuelle, il y ait un bouleversement des contours géographiques et administratifs, ça, j'ai plus qu'un doute, quand même. Je vois bien quelque chose de mi-chèvre mi-chou, qui serait censé contenter le plus grand nombre – sans forcément contenter grand monde, d'ailleurs –, mais enfin, dans cet esprit-là, et des tentatives ou des choses qui se feraient en commun : les Conseils régionaux qui s'associeraient sur certains dossiers. Mais je ne crois pas qu'il y ait un bouleversement de la carte des régions métropolitaines dans les cartons, quelque part, d'un personnel politique, et je ne vois pas, non plus, la force politique qui porterait ça au plus haut, d'ici à vingt ans.

Dans ces conditions de volonté démocratique, d'un côté, et de doute des citoyens, de l'autre, quelle est la véritable portée du débat ?

Une question d'aujourd'hui

La question d'une éventuelle réunification de la Bretagne mérite peut-être d'être posée en terme de construction identitaire subjective. On a bien vu que le souhait de la réunification ne s'inscrivait ni dans une démarche de type indépendantiste, au contraire (même si les indépendantistes y sont eux-mêmes très attachés), ni dans un véritable processus de réactivation d'une mémoire historique, qui ne semble pas très vive. Mais partout dans le monde, aujourd'hui, des hommes et des femmes, des citoyens, veulent devenir les sujets de leur vie, acceptant de plus en plus difficilement les identités prescrites. En outre, la globalisation, tout en déterritorialisant le monde – puisque tous les grands enjeux contemporains, qu'ils soient économiques, écologiques, ou autres, se posent à l'échelle de la planète –, conduit à une production identitaire nouvelle : les groupes reconfigurent et réinventent leur projet. « Aujourd'hui », écrit Arjun Appadurai, « l'imagination possède dans la vie sociale une nouvelle force qui lui est spécifique »^{xxxv}. Cependant, toujours selon Appadurai, « la tâche de produire de la localité (en tant que structure de sentiment, propriété de la vie sociale et idéologie d'une communauté identifiée) est de plus en plus un combat »^{xxxvi} car elle s'oppose souvent aux projets de l'État-nation, dont « les modes de localisation les plus typiques (...) ont un aspect disciplinaire »^{xxxvii}. En d'autres termes, si l'on en croit Michel Denis, « la valorisation des identités constitue un réflexe antitotalitaire »^{xxxviii}.

Alors, que peut faire l'État, face à la production par les citoyens d'une « structure de sentiment » qui ne correspond pas à ses prescriptions ? Et, de leur côté, que peuvent faire les citoyens pour concrétiser leurs aspirations ? On sait, par le sondage Ifop de 2001, que les habitants de Loire-Atlantique souhaitent à 83 % qu'un référendum soit organisé sur la question ; cependant, l'initiative des consultations électorales appartient exclusivement au pouvoir d'État. Ne sommes-nous pas là au cœur de la réflexion démocratique actuelle ? Selon David Held, l'interrogation démocratique « décisive » aujourd'hui est de savoir « comment accorder les exigences de la vie publique démocratique (débats ouverts, accès aux centres de pouvoir, participation politique générale, etc.) avec ces institutions d'État (des dirigeants aux branches de l'administration) dont la tâche est de soutenir l'autorité de la loi, d'assurer la médiation des conflits et de négocier les oppositions d'intérêts ? Comment concilier les exigences de "l'État souverain" et du "peuple souverain" ? »^{xxxix}. Peut-être, si l'on trouvait de nouvelles réponses à cette question, parviendrait-on à résoudre la crise « ironique » des démocraties représentatives. Selon Susan Pharr et Robert Putnam, en effet : « Le principal enjeu aujourd'hui, à l'aube du XXI^e siècle, n'est pas de savoir si la démocratie va survivre ou

si elle est vraiment en crise, mais comment les dirigeants et les institutions démocratiques pourront rejoindre les aspirations et les besoins de leurs citoyens. »^{x1}. La question est donc posée aux autorités...

II. Autorité

L'autorité est, selon le philosophe Pierre Manent, le « pouvoir d'obtenir l'obéissance par une sorte de prestige qui conduit au consentement »^{xli}. Ce pouvoir d'obtenir l'obéissance est plus ou moins présent à tous les niveaux d'une société, de la famille au sommet de l'État, en passant par l'école. Or, d'après une idée largement répandue en France aujourd'hui, il régnerait à présent une crise générale de l'autorité qui serait en large partie responsable d'une vaste montée de la délinquance et de l'insécurité dans le pays et nécessiterait une sorte de sursaut.

Selon mon hypothèse initiale – d'après laquelle la dynamique « identitaire » bretonne correspondrait à un élan a-autoritaire –, les personnes qui, au sein de l'échantillon que j'ai interrogé, sont les plus sensibles à l'identité bretonne devraient être les moins réceptives au discours des partisans de l'autorité. Nous allons pouvoir le vérifier dans ce chapitre puisque, d'une part, la thématique de l'autorité a été développée au cours des entretiens et que, d'autre part, le questionnaire final que j'ai soumis aux enquêtés comportait plusieurs questions relatives à ce même thème.

A. Peurs sociales et autorité familiale

1. Insécurité et délinquance

Dans la société française d'aujourd'hui, l'insécurité et la délinquance constituent un sujet de débat si volontiers relayé par les médias qu'il a parfois été reproché à ces derniers d'avoir « fait le jeu de l'extrême-droite » aux dernières élections présidentielles – où le candidat du Front National est arrivé en seconde position au premier tour, devant le premier ministre en exercice, l'éliminant ainsi de la compétition électorale. Il n'est donc guère surprenant que ce thème de l'insécurité se soit immiscé dans les entretiens auxquels j'ai procédé sur « la Bretagne dans vingt ans ». Plusieurs interviewés m'ont dit, en effet, redouter que l'insécurité et la délinquance ne gagnent bientôt la Bretagne. Certains considèrent même que le mal est fait et que la situation actuelle de la Bretagne est alarmante.

En sus des divers propos spontanés que j'ai recueillis sur ce thème, j'ai posé, à l'issue des entretiens, la question suivante aux enquêtés : « Diriez-vous que depuis 1995, date de la précédente élection présidentielle, l'insécurité et la délinquance ont, dans votre région, beaucoup augmenté, un peu augmenté, un peu diminué, beaucoup diminué ou sont restées stables ? » Cette question ayant été posée par l'institut CSA à l'ensemble des Français en janvier 2002, cela fournit un point de comparaison intéressant. Cependant, l'échantillon que j'ai interrogé ne comprenant que quarante personnes, les pourcentages qui le concernent sont mentionnés entre parenthèses : ils ne servent qu'à faciliter la lecture et n'ont nullement la

prétention – on l’a déjà dit mais il n’est pas inutile de le répéter – d’être statistiquement représentatifs de la population.

Tableau 1 Le sentiment d’insécurité

Diriez-vous que l’insécurité et la délinquance ont, dans votre région...	Échantillon (effectifs)												France (%)
	<i>Légitimants</i>		<i>Résistants</i>		<i>Projetants</i>		<i>Prudents</i>		<i>Distants</i>		Total échantillon		
Beaucoup augmenté	4	(50 %)	1	(25 %)	0	–	2	(14 %)	0	–	7	(18 %)	42 %
Un peu augmenté	3	(38 %)	1	(25 %)	3	(38 %)	5	(36 %)	2	(33 %)	14	(35 %)	29 %
Un peu diminué	0	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0	–	2 %
Beaucoup diminué	0	–	0	–	0	–	0	–	0	–	0	–	1 %
Sont restées stables	1	(13 %)	2	(50 %)	5	(63 %)	6	(43 %)	3	(50 %)	17	(43 %)	24 %
Non-réponse	0	–	0	–	0	–	1	(7 %)	1	(17 %)	2	(5 %)	2 %
TOTAL	8	(100 %)	4	(100 %)	8	(100 %)	14	(100 %)	6	(100 %)	40	(100 %)	100,0 %

On remarque immédiatement que seules vingt et une des quarante personnes qui constituent l’échantillon (53 %) considèrent que l’insécurité et la délinquance ont « beaucoup » ou « un peu » augmenté depuis 1995, alors que la moyenne française est de 71 %. Toutefois, ce n’est pas en soi un renseignement très significatif ; en effet, la criminalité^{xlii} en Bretagne étant très inférieure à la moyenne française, il est bien possible que le sentiment d’insécurité y soit moins vif. À plusieurs reprises, d’ailleurs, des enquêtés m’ont indiqué explicitement qu’ils considéraient que la Bretagne était relativement épargnée par le phénomène, en comparaison avec d’autres régions. Dans l’idéal, il aurait fallu pouvoir disposer d’une ventilation régionale des résultats de l’institut CSA. En revanche, ce qui paraît intéressant, ce sont les différences de réponse au sein de l’échantillon : on constate de nettes divergences, en particulier, entre l’attitude des *légitimants* (les personnes qui sont « très émues » lorsqu’elles entendent *la Marseillaise* et « très fières » d’être françaises) et celle des *projetants* (les personnes pour lesquelles être breton est « très important » mais qui se sentent « autant bretonnes que françaises »).

Les *légitimants*

Les *légitimants* ont un sentiment d’insécurité qui est non seulement beaucoup plus fort que celui qu’on trouve dans le reste de l’échantillon mais qui est aussi légèrement supérieur à la moyenne française. Ils sont, en effet, quatre sur huit à penser que l’insécurité et la

délinquance ont « beaucoup augmenté » dans la région, alors que la moyenne française est de 42 % et celle de l'échantillon de sept sur quarante (18 %) ; de plus, seul l'un d'entre eux pense que l'insécurité et la délinquance sont restées stables (alors que la moyenne française est de 24 % et celle de l'échantillon de dix-sept personnes sur quarante (43 %)). Cette anxiété est clairement perceptible dans les entretiens. Par exemple, Antoine (34 ans, ouvrier, Côtes-d'Armor « *légitimant* »), jeune père de famille, dit avoir peur pour sa petite fille, en raison des faits divers que rapporte la télévision ou dont il entend parler autour de lui. Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « *légitimante* ») s'inquiète des menaces qu'elle sent peser de façon croissante sur son environnement. Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* »), est inquiète également mais pense que si des jeunes sont tentés par la délinquance, ce n'est pas le fruit du hasard : c'est qu'ils sont frappés par le chômage et la misère. Le sentiment d'une forte croissance de la délinquance en Bretagne est beaucoup moins répandu dans les autres catégories de l'échantillon.

Les projetants

L'attitude générale des *projetants* est presque à l'opposé de celle des *légitimants*. Aucun d'entre eux, en effet, ne pense que l'insécurité et la délinquance ont « beaucoup augmenté » en Bretagne depuis 1995. En revanche, cinq sur huit (63 %) considèrent qu'elle est restée stable. Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») fait partie de ceux pour qui elle a « un peu augmenté », mais elle n'est pas favorable aux « mesures draconiennes » qu'on envisage de mettre en place pour lutter contre la délinquance.

La différence d'attitude extrêmement nette entre les *légitimants* et les *projetants* peut sans doute s'expliquer en partie par l'âge des personnes interrogées puisque les *légitimants* constituent, de loin, le groupe le plus âgé de l'échantillon (avec une moyenne d'âge de soixante-deux ans) alors que les *projetants* constituent l'un des groupes les plus jeunes (avec une moyenne d'âge de moins de trente-huit ans). Néanmoins, cette explication n'est pas suffisante dans la mesure où, d'une part, les plus jeunes au sein du groupe des *légitimants* font partie de ceux qui pensent que l'insécurité et la délinquance ont beaucoup augmenté et où, d'autre part, le groupe des *projetants* n'est pas le plus jeune de tout l'échantillon : les *distantes* sont plus jeunes encore mais ils ne sont que trois sur six à considérer que l'insécurité et la délinquance sont restées stables. Qu'en est-il des autres catégories ?

Les trois autres catégories

Les trois autres catégories ne se distinguent pas par un comportement particulier au sein de l'échantillon. De plus, les *résistants* (personnes pour lesquelles être breton est « très important » et qui se sentent « plus bretonnes que françaises » ou « pas françaises ») et les *distants* (personnes qui disent ne pas être bretonnes et ne font pas partie de la catégorie des *légitimants*) ne s'expriment pas sur le sujet au cours de l'entretien, contrairement aux *prudents* (personnes qui se disent bretonnes sans que ce soit « très important » pour elles et qui ne sont « pas très émues » lorsqu'elles entendent *la Marseillaise*), chez lesquels on retrouve les mêmes thèmes que chez les *légitimants*, mais avec une anxiété moins vive. Sophie (37 ans, employée, Morbihan, « *prudente* »), cependant, redoute que la violence vienne à se développer en Bretagne au cours des années à venir. Sans vouloir être pessimiste, Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* ») a peur parce que, dit-elle, la « délinquance très dramatique » a augmenté dans la région. Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») pense que la Bretagne n'est pas la pire région sur le plan de la délinquance, même s'il s'y passe parfois de drôles de choses... Quant à David (37 ans, ouvrier, Finistère, « *prudent* »), qui trouve qu'on parle trop de la délinquance, il considère, comme Lionelle précédemment, que le développement de la délinquance est dû à la croissance du chômage.

Par ailleurs, à titre indicatif, j'ai également posé, à l'issue des entretiens, une question sur la « tolérance zéro », dont on a également beaucoup parlé au cours des derniers mois.

La « tolérance zéro »

J'ai formulé ma question selon les mêmes termes que l'institut CSA dans l'enquête qu'il a effectuée en janvier 2002 : « Le principe de "tolérance zéro" consiste à sanctionner immédiatement et fortement toute infraction même la plus minime. Personnellement, êtes-vous plutôt favorable ou plutôt opposé à l'application de ce principe ? » Là encore, les réponses font apparaître de grandes dissimilitudes au sein de l'échantillon, en fonction des catégories précédemment identifiées : les enquêtés les plus favorables à la « tolérance zéro » sont les *légitimants* (trois sur huit), les plus opposés sont les *projetants* (cinq sur huit), ceux qui se prononcent le moins sont les *prudents* et les autres catégories ne se distinguent pas de la moyenne de l'échantillon.

Tableau 2 La tolérance zéro

Êtes-vous plutôt favorable ou	Échantillon (effectifs)					France (%)
	<i>Légitimants</i>	<i>Résistants</i>	<i>Projetants</i>	<i>Prudents</i>	<i>Distants</i>	

plutôt opposé au principe de « tolérance zéro » ?											échantillon		
Plutôt favorable, car cela aurait une valeur dissuasive	3	(38 %)	2	(50 %)	2	(25 %)	3	(21 %)	2	(33 %)	12	(30 %)	65 %
Plutôt opposé, car cela conduirait à une société répressive	3	(38 %)	2	(50 %)	5	(63 %)	5	(36 %)	3	(50 %)	18	(45 %)	30 %
Non-réponse	2	(25 %)	0	–	1	(13 %)	6	(43 %)	1	(17 %)	10	(25 %)	5 %
TOTAL	8	(100,0 %)	4	(100,0 %)	8	(100,0 %)	14	(100,0 %)	6	(100,0 %)	40	(100,0 %)	100,0 %

Il semble donc qu'une véritable cohérence se dessine. La retrouve-t-on dans la représentation de l'autorité familiale ?

2. Crise de l'autorité familiale ?

Le thème de l'autorité familiale a été abordé spontanément par bon nombre d'interviewés au cours des entretiens. De plus, sur ce sujet également, j'ai posé une même question à tous à l'issue de ces entretiens. Il s'agit d'une question de mon crû, pour laquelle nous ne disposerons donc d'aucun point de comparaison avec une enquête par sondage : « Selon vous, dans la famille française d'aujourd'hui, y a-t-il un manque d'autorité ? » Dix-sept des quarante personnes interrogées (43 %) ont répondu « oui, tout à fait », onze ont répondu « oui, plutôt », quatre, « non plutôt pas », deux, « non pas du tout » et six ne se sont pas prononcées. Si l'on croise ces réponses avec les types identitaires que nous venons d'évoquer, on retrouve la même régularité. C'est-à-dire que les personnes qui ont le plus tendance à répondre « oui, tout à fait » sont les *légitimants* (sept sur huit, soit 88 %) ; les *résistants* sont deux sur quatre à le faire également, les *projetants*, deux sur huit, les *prudents*, cinq sur quatorze et les *distants*, un sur six. Ainsi, il semblerait qu'il existe un lien entre l'image de l'autorité familiale et le rapport à l'identité. C'est ce que confirment les entretiens.

Les légitimants

Les *légitimants* constituent la catégorie la plus convaincue qu'il existe une baisse d'autorité dans les familles françaises^{xliii}. Comme précédemment, cela s'explique peut-être par l'âge moyen élevé des personnes qui constituent le groupe mais ce n'est pas certain puisque même les plus jeunes *légitimants*, comme Olivier (32 ans, ouvrier, Loire-Atlantique, « *légitimant* »), éprouvent ce sentiment :

Olivier : Les gens ne transmettent plus les valeurs ! Moi, j'apprends les valeurs à mes enfants. Et je suis fier quand j'ai des amis qui viennent à la maison et qui me disent : « Dis donc ! Tes enfants, qu'est-ce qu'ils sont polis ! Ils sont venus me dire bonjour et m'embrasser dès que je suis arrivé. » Il faut revenir aux valeurs !

Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* ») considère que « les parents ne sont pas assez autoritaires, en général, dans l'éducation de leurs enfants ». Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « *légitimante* »), pense que les parents ont tendance à laisser leurs enfants « commander » à la maison, ce qui fait que certains de ces derniers sèment ensuite le trouble dans la région. Yvonne (76 ans, gardienne d'immeuble retraitée, Morbihan, « *légitimante* ») a peur de « cette jeunesse qui vient » : les enfants auxquels leurs parents n'ont « pas su dire non » deviennent bientôt de jeunes adultes au comportement inquiétant. Ils n'ont pas appris à modérer leurs envies, « ils veulent beaucoup, beaucoup d'argent et il n'y a pas beaucoup de travail », s'inquiète-t-elle. Enfin, Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* ») dit explicitement qu'il existe un lien entre le manque d'autorité des parents et la délinquance des enfants.

Ainsi les *légitimants* – qui sont les personnes dont le sentiment national français est le plus fort au sein de l'échantillon (ils sont « très émus » en entendant *la Marseillaise* et « très fiers » d'être français) – sont-ils particulièrement attachés à l'autorité dans la famille, même si d'autres variables sous-jacentes – telles que l'âge, l'appartenance socioprofessionnelle ou le niveau de diplômes – jouent sans doute dans ce phénomène un rôle important. Voyons ce qu'il en est des autres catégories.

Les résistants

La catégorie des *résistants*, pour être limitée en nombre, n'en est pas moins hétérogène (nous l'avons vu en introduction), puisqu'elle comporte trois femmes de vingt à trente-sept ans, politiquement orientées très à gauche, et un homme de soixante et onze ans, qui refuse de se situer dans les catégories « françaises » mais tient des propos nettement axés à droite. Or, on constate une certaine cohérence des réponses dans le groupe puisque deux de ses quatre membres pensent qu'il y a « tout à fait » un manque d'autorité dans la famille française

d'aujourd'hui et que les deux autres pensent qu'il y a « plutôt » un tel manque. L'homme de soixante et onze ans, Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* »), donne son sentiment sur la question du lien entre manque d'autorité et délinquance...

Célestin : Quand j'étais petit, quand on faisait une connerie, il y avait le martinet, là, sur les jambes. Et maintenant, je vois, ici, ils les laissent faire. Ils ont cassé la porte, en bas, à coups de marteaux. Des Arabes. C'est pour ça que je dis : ça devient intenable, ici ! Encore, je n'ai pas été agressé, mais j'en connais beaucoup qui ont été agressés.

Ainsi, l'impression selon laquelle il existe une crise de l'autorité familiale, particulièrement vive chez les personnes dont le sentiment national français est le plus fort (les *légitimants*), est également intense chez celles dont le patriotisme breton est le plus tranché (les *résistants*).

Les « *projetants* »

Dans la catégorie des *projetants*, on est autrement plus nuancé. La réponse qui l'emporte (chez quatre personnes sur huit) est qu'il y a « plutôt » un manque d'autorité, en effet. Parmi ces personnes, Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), après quelque hésitation, pense, dit-il, à son cas personnel (il est père de deux jeunes enfants) et se bat la coule avec modération. Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») considère, tout simplement, que l'autorité a changé, qu'elle s'exprime de façon moins sévère ou moins péremptoire que par le passé. Pour elle, le véritable problème qui se pose dans les familles d'aujourd'hui, ce sont les conditions matérielles difficiles dans lesquelles les femmes sont souvent contraintes d'exercer leur activité professionnelle.

Les « *prudents* »

La catégorie des *prudents* est très partagée sur la question de savoir s'il y a ou non un manque d'autorité dans les familles françaises d'aujourd'hui. Cinq personnes répondent « oui, tout à fait » à la question ; trois, « oui, plutôt » ; un « non, plutôt pas » ; deux, « non, pas du tout » et trois ne répondent pas. Pour Katell (32 ans, technicienne, Ille-et-Vilaine, « *prudente* »), par exemple, la crise d'autorité est une réalité évidente et désagréable. Sophie (37 ans, employée, Morbihan, « *prudente* ») établit, comme le faisait Lionelle précédemment, un lien entre le manque d'autorité, le « laxisme » des parents, et la délinquance juvénile. Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* ») est plus circonspecte. Elle n'ignore pas qu'« on » associe volontiers manque d'autorité parentale et délinquance juvénile mais elle ne dit pas si, selon elle, c'est à tort ou à raison. En revanche, elle repousse le mot « autorité »

qui la gêne et ne lui paraît pas adapté au temps présent. Enfin, Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») prolonge et amplifie le raisonnement esquissé par Audrey. Pour lui, l'assouplissement de l'éducation qui caractérise l'époque contemporaine ne signifie pas qu'il y a une perte d'autorité ; quant au lien qui est parfois établi entre cet assouplissement de l'éducation et les familles perturbées, il relève tout simplement de l'amalgame.

Les « *distants* »

Seul un *distant* répond « oui, tout à fait » à la question relative au manque d'autorité dans la famille française d'aujourd'hui ; un autre répond « oui, plutôt » ; deux ne se prononcent pas et deux *distants* (sur six) répondent « non, plutôt pas » à la question. C'est le cas de Solène (21 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *distante* »).

Solène (21 ans, étudiante, Loire-Atlantique) : Ça dépend des familles, il ne faut pas tout généraliser, non plus ! Je ne connais pas toutes les familles. Peut-être que dans certains milieux sociaux, il y a des gens... Ça peut arriver, mais peut-être qu'il y a cinquante ans, il y avait déjà des familles où il y avait un manque d'autorité. J'en suis persuadée. Je ne pense pas que ce soit une généralité !

En résumé, il semble bien qu'il existe effectivement une relation entre l'attachement à l'autorité familiale et le sentiment identitaire. Ce n'est pas vraiment une surprise. En effet, on sait depuis les travaux menés par le philosophe allemand Theodor Adorno (1903-1969) dans les années cinquante sur *la Personnalité autoritaire* que « les convictions politiques, économiques et sociales d'un individu constituent souvent un schéma large et cohérent »^{xliv}. En l'occurrence, on peut établir trois constats. Premier constat, l'attachement à l'autorité familiale est particulièrement fort chez les *légitimants*, caractérisés par l'intensité de leur sentiment national français. Toutefois, il se pourrait que d'autres variables en soient en partie la cause (l'âge élevé, l'appartenance à des catégories populaires et le faible niveau de diplômes). Deuxième constat, on ne peut pas dire que plus le sentiment breton est fort, moins l'attachement à l'autorité dans la famille est important puisque les *résistants* – qui disent se sentir « plus bretons que français » ou « pas français » – sont également attachés à l'autorité familiale (moins, cependant que les *légitimants*). Enfin, les *projetants*, caractérisés par leur vif attachement à la Bretagne sans hiérarchisation ni rupture dans les sentiments d'appartenance, adoptent une position nuancée en matière d'autorité familiale. On ne peut pas en dire davantage sur la question pour l'instant mais il y a peut-être là quelque chose à « creuser ».

À présent, s'il est vrai que le manque d'autorité dans les familles peut constituer, selon certaines personnes, l'une des causes de l'insécurité et de la délinquance dont on parle tant, il convient de s'attarder sur un autre facteur de l'insécurité – on serait même tenté de dire l'un des éléments de l'insécurité – qui est apparu au fil des entretiens et qui préoccupe vivement une part importante des interviewés.

3. Chômage et pauvreté

Nous avons vu précédemment que pour Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* ») et David (37 ans, ouvrier, Finistère, « *prudent* ») le chômage et la pauvreté jouent un rôle majeur dans le développement supposé de la délinquance. Plus largement, ce thème du chômage, de la pauvreté, et même de la misère, s'est imposé comme l'une des grandes préoccupations d'une partie de l'échantillon, toutes catégories identitaires confondues, mais avec une sensibilité plus forte chez les *légitimants* que dans le reste de l'échantillon. Les inégalités se creusent, s'accordent à dire bon nombre d'enquêtés qui, quand ils se projettent dans l'avenir, espèrent que le phénomène ne va pas encore s'aggraver. David, en premier lieu, trouve « choquant » et « décevant » le chômage qui règne dans les pays développés et « bizarre » qu'on ne s'en soucie pas davantage. Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « *légitimante* ») s'émeut particulièrement des délocalisations d'entreprises qui laissent les ouvriers « sur le carreau ». Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») pense que les *rave parties* qui ont lieu chaque année près de Carhaix à l'occasion du festival des Vieilles Charrues et qui exaspèrent la population locale sont peut-être le fait d'une jeunesse désargentée qui n'a pas les moyens financiers de participer au festival. Sophie (37 ans, employée, Morbihan, « *prudente* ») considère que la misère se développe en France, qu'on ne veut pas la voir et que « l'écart se creusera ». Pour Pierrette (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « *légitimante* »), cette montée des inégalités appellerait une grande réforme... « Mais qui la fera ? » Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* ») pense que si l'on ne résorbe pas la montée des inégalités, on risque d'aller vers une révolte. Enfin, Antoine (34 ans, ouvrier, Côtes-d'Armor « *légitimant* ») pense que si les inégalités ne diminuent pas « ça risque de faire mal par la suite. (...) Pourquoi pas une révolution ? Pourquoi pas ? »

L'anxiété, le désarroi et la révolte devant l'accroissement des inégalités et la montée de la misère sont répandus dans une proportion importante de l'échantillon, qui n'a rien à voir avec les types identitaires que nous avons étudié précédemment. Ce sont les ouvriers et les employés qui expriment cette vive préoccupation et qui redoutent que la situation aille en s'aggravant. D'autant plus que nul ne semble vraiment faire confiance au politique pour résoudre les questions de société...

B. Désabusement politique et autorité de l'État

Après les peurs sociales et la question de l'autorité familiale, nous abordons à présent, avec l'autorité politique, un thème qui semble globalement placé sous le signe de la désaffection et du désabusement, ce qui n'est nullement une spécificité bretonne ou française : tous les pays développés sont, en effet, touchés par une crise de la représentation politique^{xlv}.

Nous évoquerons la question de l'autorité politique sous trois angles : faut-il, ou non, renforcer l'autorité de l'État ? Comment l'autorité morale de la classe politique est-elle perçue ? Et enfin, comment les Bretons considèrent-ils l'autorité nouvelle, et toujours en gestation, de l'Europe ?

1. L'autorité de l'État

L'autorité de l'État est un sujet qui cristallise nettement trois des cinq « types identitaires » que nous avons définis précédemment. C'est ce qui ressort des entretiens semi-directifs, d'une part, et de la question que j'ai posée à ce sujet aux enquêtés à la fin des entretiens, d'autre part.

Il faut la renforcer !

À la question « Selon vous, personnellement, faudrait-il renforcer l'autorité de l'État ? », six *légitimants* sur huit répondent : « Oui, tout à fait. » Ils sont les seuls à être aussi catégoriques. Pour André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* »), par exemple, l'État n'est pas assez sévère ; notamment avec les personnes qui fraudent l'Assedic. C'est surtout par rapport aux menaces de délinquance que Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* ») pense qu'il conviendrait de renforcer l'autorité de l'État. Même si ces menaces paraissent relativement ténues dans le Léon rural... D'autres personnes que les *légitimants* considèrent également qu'il faudrait renforcer l'autorité de l'État, mais elles sont plus nuancées. C'est le cas de Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), pour qui la vie sociale et politique fonctionne un peu suivant le principe d'un balancier. Enfin, c'est aussi le cas de Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), qui pense que « quand on est fonctionnaire, c'est normal qu'on prenne l'État comme une protection », et s'inquiète quelque peu de constater qu'« on va vers une baisse de souveraineté de la France. On y va ! », ce qui n'attriste pas tous les interviewés, nous allons le constater.

Il ne faut surtout pas la renforcer !

Les *résistants* sont presque unanimes (trois sur quatre, la quatrième personne ne se prononçant pas) à dire qu'il ne faut « pas du tout » renforcer l'autorité de l'État. Ils ne sont pas les seuls à le penser mais leur élan est de loin le plus fort. Pour Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* »), qui ne s'embarrasse jamais de nuances, l'autorité de l'État français ne doit pas être renforcée puisqu'elle est illégale ! Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* ») pense qu'au nom de l'autorité de l'État ou d'autres principes républicains, on risque d'opprimer les langues minoritaires. Enfin, Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») considère qu'il ne faut pas plus d'État mais un État réformé car l'État français, selon elle, est dépassé. On se doute bien que tout l'échantillon n'affiche pas des positions aussi tranchées que les *légitimants* ou les *résistants*.

Il ne faut quand même pas qu'elle disparaisse

Les autres catégories identitaires ont des positions beaucoup plus nuancées. Les *distantes*, par exemple, se répartissent de façon équilibrée entre les différentes modalités de réponse. Les *prudents* également, avec toutefois une certaine tendance à répondre « oui, plutôt »

(quatre personnes sur quatorze). Et surtout, les *projetants* s'individualisent nettement en répondant très majoritairement (à six personnes sur huit) qu'il ne faut « plutôt pas » renforcer l'autorité de l'État. Leurs arguments, toutefois, ne sont pas aussi catégoriques que ceux des *résistants*, comme on peut le constater, par exemple, avec François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »).

François : Si l'autorité de l'État, c'est de maintenir un certain respect des choses et des personnes, là-dessus je suis pour un maintien de l'autorité de l'État. Maintenant, si l'autorité de l'État se fait au détriment de la région, je ne suis pas d'accord pour renforcer l'autorité de l'État.

Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») dit n'être « pas pour la disparition de l'État. Quant à renforcer son autorité, non. Plutôt pas. » Ainsi, sur ce thème de l'autorité de l'État, les différents types identitaires se positionnent-ils dans le même sens que sur le sujet de l'autorité dans la famille, mais avec plus de netteté encore. Les *légitimants* et les *résistants* s'isolent chacun de leur côté et les *projetants* semblent entraîner derrière eux le reste de l'échantillon. Ils sont, en effet, six sur huit (75 %) à répondre qu'il ne faut « plutôt pas » renforcer l'autorité de l'État et c'est la réponse qui l'emporte dans l'ensemble de l'échantillon (avec quinze réponses sur quarante (28 %)). Examinons à présent les représentations collectées sur la classe politique.

2. La classe politique

Je n'ai pas posé de question spécifique sur la classe politique à l'issue des entretiens et il n'est pas possible de structurer les propos qui m'ont été tenus en fonction des types identitaires. Globalement, trois sujets ont été évoqués par les interviewés, de façon souvent peu amène : les qualités morales des hommes politiques, leurs qualités politiques et leur engagement pour la Bretagne.

Qualités morales

Le principal reproche adressé aux hommes politiques au cours des entretiens est de ne pas tenir leurs engagements. Parmi eux, Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* ») dit ne pas s'intéresser à la politique parce qu'il n'a pas confiance dans la parole du personnel politique. Suzanne (48 ans, infirmière, Morbihan, « *projetante* ») ressent un « décalage complet » entre « le discours » et « la réalité », qui la laisse perplexe. En quelque sorte, comme l'écrit le politologue Philippe Braud, « tout paraît possible *avant*, quoique rien d'important ne change

après »^{xlvi}. Il est également reproché aux hommes politiques, mais avec moins d'insistance, de manquer de probité. Ce reproche est alimenté par les « affaires » qui ont mis des responsables politiques de tout niveau aux prises avec la Justice depuis quelques années. La perception négative de la classe politique s'accompagne, en outre, d'un sentiment de rejet qui semble plus vif encore chez les *légitimants* que dans les autres catégories. Comme si ceux qui sont le plus attachés à l'image de la France et à l'autorité de l'État étaient ceux qui souffrent le plus des manquements réels ou supposés de ses gouvernants. Antoine (34 ans, ouvrier, Côtes-d'Armor « *légitimant* »), par exemple, pense qu'il y a aujourd'hui un ras-le-bol général. Dans ce contexte, le succès de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle l'a plutôt réjoui. Il en attend un sursaut de la classe politique. Quant à Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* »), elle paraît désabusée. Pour elle, « les gens sont écœurés de toute la politique ». La deuxième série de critiques portées à la classe politique concerne son manque de qualités politiques.

Qualités politiques

En premier lieu, les élus sont accusés de manquer de vision de long terme. C'est ce que leur reproche Suzanne (48 ans, infirmière, Morbihan, « *projetante* »), par exemple. « On ne voit pas très loin... On voit toujours dans l'immédiat », dit-elle, même si elle pense qu'« il y en a, certainement », qui développent une perspective de long terme. Non seulement les hommes politiques n'ont pas de vision de l'avenir, selon Katell (32 ans, technicienne, Ille-et-Vilaine, « *prudente* »), mais en plus, ce sont des « branquignols », qui sont « dépassés par les événements ». Enfin, plusieurs interviewés semblent douter du courage politique des élus. Ainsi André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* ») pense-t-il que les hommes politiques n'aideront pas les agriculteurs frappés par la crise parce que ce n'est pas leur intérêt : les agriculteurs ne pèsent plus assez lourd dans le corps électoral. Globalement, Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») considère que les hommes politiques ne prennent pas de risques parce qu'ils veulent « se faire réélire ». Toutefois, même si les hommes politiques ne sont pas des risque-tout, peut-être sont-ils prêts à s'engager pour la Bretagne ?

Engagement pour la Bretagne

David (37 ans, ouvrier, Finistère, « *prudent* ») se satisfait que les élus bretons ne viennent pas de la Région parisienne mais qu'ils soient « pour la plupart des gens qui vivent [en

Bretagne] depuis longtemps et qui [*la*] connaissent ». Pour Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* »), cependant, que les élus soient ou non originaires de la péninsule n'a guère d'importance s'« ils sont tous pour la France »... Hors de toute velléité indépendantiste, cependant, plusieurs interviewés se prennent à rêver d'une sorte d'union sacrée des élus, travaillant tous ensemble au bien de la Bretagne. C'est, notamment, le cas de Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* »), qui voudrait que « les dirigeants qui ont la tête bien sûr les épaules et qui savent ce qui est bon pour la Bretagne » agissent de concert, quel que soit leur « côté » politique. Tel serait également le souhait d'André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* »), qui n'y croit guère, toutefois. D'autres interviewés, enfin, pensent qu'une société a les élus qu'elle mérite. C'est ce que disent François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »), pour qui « les politiques ne sont que le reflet de la société ! », ou Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* »), qui reproche aux citoyens de ne pas suffisamment se donner la peine de réfléchir.

On constate donc que, dans l'ensemble, les enquêtés font preuve de scepticisme vis-à-vis de la classe politique, ce qui ne constitue pas une surprise dans le contexte de crise de la représentation que nous connaissons. On notera, cependant, que l'émoi des *légitimants* semble un peu plus fort que celui des autres interviewés ; sans doute est-il à la mesure de leur déception. Par rapport à cette image brouillée de la politique française, comment l'Europe est-elle perçue ?

3. L'Europe

La politique européenne actuelle

Vue de Bretagne, l'Europe, c'est d'abord la PAC, la politique agricole commune, et la politique de la pêche. Si certains s'en félicitent, tel Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »), pour qui l'Europe est « la clé » de l'agriculture bretonne, d'autres la mettent en cause. David (37 ans, ouvrier, Finistère, « *prudent* ») se demande si l'Union Européenne ne chercherait pas délibérément à diminuer le nombre d'agriculteurs et de pêcheurs. Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* ») pense que l'Union Européenne permet aux pays du Sud de faire une concurrence déloyale à la Bretagne, en exportant des produits cultivés par une main-d'œuvre immigrée sous-payée. Surtout, la PAC est sur le point d'être réformée et les agriculteurs bretons ne savent pas quelle sera leur

place dans ses nouveaux cadres. André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* ») s'inquiète vivement de ce que l'avenir de la politique européenne pourrait réserver à l'agriculture bretonne. Pour mieux s'y retrouver, faudrait-il que l'Europe « s'harmonise » ?

L'harmonisation européenne

À quelques exceptions près, comme Katell (32 ans, technicienne, Ille-et-Vilaine, « *prudente* »), pour qui la construction européenne relève de l'uniformisation, l'harmonisation européenne est un souhait largement partagé dans l'échantillon. André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* »), voudrait « qu'on ait quelque chose de soudé avant de continuer à élargir, parce qu'on voit bien qu'on est un peu en vrac ». Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* ») a « vraiment du mal à [s']imaginer comment on peut homogénéiser les fonctionnements de différents pays ». Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») pense que l'Europe « c'est encore un peu timoré. On fait encore attention aux États qui la constituent... L'Europe sociale, elle est loin derrière, à mon avis ». Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* »), optimiste mais patiente, tempère l'ardeur de Delphine : « L'Europe ne va pas se faire en une année ! » Pierrette également (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « *légitimante* ») pense qu'il faut s'armer de patience : « Ce qu'il faudrait arriver à faire, c'est uniformiser tout ce qui est taxes, tout un tas de problèmes comme ça, la justice et tout... Ça va être dur, hein ! » Cette difficile harmonisation de l'Europe se produit dans un cadre d'ouverture des frontières nationales qui inspire des sentiments plutôt positifs aux personnes interrogées.

La suppression des frontières

Une nette majorité de personnes se réjouit de l'abolition des frontières intérieures. Thomas (28 ans, ouvrier, Morbihan, « *prudent* »), qui était plutôt hostile à l'Europe il y a dix ans, constate que l'ouverture des frontières permet aux entreprises de gagner de nouveaux marchés. Yvonne (76 ans, gardienne d'immeuble retraitée, Morbihan, « *légitimante* ») pense que faire « se côtoyer » les peuples « évitera peut-être des guerres » et favorisera l'emploi. Et, effectivement, on constate qu'un certain nombre d'entreprises explorent actuellement les possibilités de recrutement au-delà de leurs frontières nationales. En France, par exemple, c'est le cas de la SNCF, de LVMH et de L'Oréal. D'après un récent article du *Monde*, « pour les jeunes diplômés, en tout cas, le marché européen de l'emploi commence à prendre une véritable consistance »^{xlvi}. Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* ») pense surtout aux

facilités nouvelles que la suppression des frontières intérieures donne aux jeunes qui veulent aller étudier ou voyager dans d'autres pays européens. Or, non seulement l'abolition des frontières intérieures facilite les voyages, précise Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* »), mais elle favorise également les échanges culturels. Peut-être tous ces échanges vont-ils favoriser le respect des différences mutuelles ? C'est ce qu'espère Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* »). Un consensus semble donc se dessiner dans l'échantillon en faveur de « l'ouverture » que permet l'Europe, à quelques exceptions près, toutefois. Patrick, par exemple (23 ans, étudiant, Loire-Atlantique, « *prudent* »), sans être hostile à l'abolition des frontières, manifeste un peu moins d'empressement que d'autres : « Les gens circulent librement, ça ne me dérange pas. Je pense quand même qu'il faut un minimum de contrôle parce qu'on ne sait jamais. » La seule personne de tout l'échantillon à être vraiment contrariée par l'abolition des frontières intérieures, c'est Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « *légitimante* »).

Jeanne : Pour moi, l'Europe, ce n'est pas très bien. (...) Ce qui me fait dire ça, c'est surtout quand ils ont supprimé les frontières. (...) Et aussi de voir qu'il faut demander l'avis des autres avant de faire quelque chose soi-même. (...) Avant, quand on était français à part entière, tout allait à Paris. Et là, maintenant, il faut aller à Bruxelles. Il faut l'accord de tous ceux qui sont dans l'Europe. (...) C'est ça, aussi : ne pas être maître chez soi. Vous ne croyez pas ?

Il peut paraître étrange qu'au cours des entretiens les personnes interrogées aient parlé de leur vie actuelle, de leurs peurs sociales, de leur désabusement politique ou de leur vision de l'Europe, alors que la question qui leur était posée était d'imaginer la Bretagne dans vingt ans... Toutefois, à la réflexion, on ne voit guère comment ils auraient pu se projeter dans le futur sans se fonder sur le présent. Avant de passer à leurs aspirations politiques, résumons brièvement ce que l'étude nous a appris de leur rapport à l'autorité. Trois profils se détachent particulièrement.

Les *légitimants* sont, de tout l'échantillon, ceux qui éprouvent le plus vif sentiment d'insécurité ; les *projetants* sont ceux qui l'éprouvent le moins et les *résistants* se situent entre les deux. En ce qui concerne la « tolérance zéro », les *légitimants* comme les *résistants* sont partagés mais plus favorables à la « tolérance zéro » que le reste de l'échantillon, les *projetants* sont ceux qui y sont le plus opposés. Les *légitimants* sont en outre, de tout l'échantillon, ceux qui sont les plus convaincus qu'il existe une crise de l'autorité familiale ; les *résistants* pensent également que cette crise existe et les *projetants* ne disent pas le contraire mais sont plus nuancés. Les *légitimants* sont les plus sensibles de tous à la pauvreté et à la misère en France ; ils parlent à ce sujet de risques de « révolte » ou de « révolution » ;

les *résistants* n'évoquent pas du tout cette question et les *projetants* en parlent mais en termes plus dégagés que les *légitimants*. Ces derniers sont les plus favorables au renforcement de l'autorité de l'État, les *résistants* y sont les plus opposés et les *projetants* formulent une opposition nuancée : ils sont six sur huit (75 %) à dire qu'il ne faut « plutôt pas » renforcer l'autorité de l'État. Enfin, les *légitimants* sont ceux qui sont les plus déçus par la classe politique française, les *résistants* sont tentés de rejeter cette classe politique (deux d'entre eux sur quatre ne vont d'ailleurs pas voter) et les *projetants* sont les seuls à dire que la classe politique est à l'image de la société et que c'est aux citoyens de prendre leurs responsabilités. Le tout peut être synthétisé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 Types identitaires et rapport à l'autorité

Item	Identité légitimante	Identité-résistance	Identité-projet
Sentiment d'insécurité	+++	+	---
« Tolérance zéro »	+	+	---
Crise de l'autorité familiale	+++	++	+
Sensibilité à la pauvreté en France	+++	---	+
Renforcement de l'autorité de l'État	+++	---	--
Rapport à la classe politique	Déception	Rupture	Rôle des citoyens

On constate que *l'identité légitimante* ressemble assez à la personnalité autoritaire telle qu'Adorno l'a définie. Le politologue italien Piero Ignazi nous rappelle en effet que « l'étude d'Adorno sur *la Personnalité autoritaire* a montré que la tension et l'anxiété provoquées par une sensation de menace (réelle ou perçue comme telle envers soi ou son groupe primaire) débouchent sur une éruption libératrice et/ou s'attachent à un symbole rassurant tel que "l'État fort" »^{xlviii}. Même si nous ne sommes pas avec nos *légitimants* bretons dans une situation d'« éruption » ou d'extrémisme – encore que deux d'entre eux reconnaissent avoir déjà voté en faveur du Front national –, la relation ainsi décrite semble fonctionner. En outre, si l'on se souvient des caractéristiques sociologiques des personnes que j'ai regroupées dans cette catégorie, on se rend compte qu'elles correspondent également assez bien aux traits distinctifs de la personnalité autoritaire. Il avait d'ailleurs été reproché à Adorno de surestimer l'explication psychanalytique de l'autoritarisme et de sous-estimer le rôle du statut socio-économique^{xlix} et du niveau d'instruction¹. Pour ma part, je ne cherche pas à expliquer les raisons pour lesquelles certaines catégories de personnes conçoivent le monde d'une façon ou d'une autre mais à comprendre la cohérence qui peut exister entre leurs représentations du

monde – quelles que soient les variables qui aient pu les influencer – et leur type de construction identitaire.

L'identité-résistance ne correspond pas à la personnalité autoritaire telle que l'a conceptualisée Adorno. On ne peut, cependant, manquer de constater que la radicalité des réponses des *résistants* évoque quelque peu celle des *légitimants* dans le sens où elle en constitue souvent l'envers exact, en particulier dans le cas de Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* »). L'origine sociale et le niveau d'instruction des deux catégories présente, d'ailleurs, quelques similitudes.

Quant aux *projetants*, ils sont à l'opposé de la personnalité autoritaire : ils n'éprouvent pas de sentiment d'insécurité, ne sont pas favorables à de sévères mesures de sûreté, ne s'inquiètent pas de la baisse d'autorité dans les familles, sont sensibles à la pauvreté mais n'en sont pas aussi affectés que les *légitimants* et enfin ils ne sont pas favorables à un renforcement de l'autorité de l'État. Par ailleurs, ils donnent l'impression de peser sur la société. En effet, plusieurs des réponses qu'ils choisissent presque unanimement sont celles que l'ensemble de l'échantillon choisit, mais avec une majorité très relative. Comme si l'intensité de leurs convictions entraînait le reste de la société. Certes, ce n'est peut-être pas du tout le cas : il est tout à fait possible qu'ils soient si sensibles à « l'air du temps » qu'ils amplifient les tendances en cours dans la société. Néanmoins, ce qui m'incite à penser qu'il n'en est pas ainsi, c'est qu'ils ont tous indiqué que leur attachement à la Bretagne était intense, contrairement aux *prudents*. Il paraîtrait logique que les personnes dont la sensibilité ou les convictions sont les plus intenses sur une question soient également celles qui sont les plus influentes sur cette question ; toutefois, il ne s'agit là que d'une supposition. Voyons, à présent, en quoi consistent les aspirations politiques des Bretons interrogés.

C. Des aspirations politiques sans illusions

1. La société française

Les personnes que j'ai rencontrées éprouvent donc, au moins pour certaines d'entre elles, des peurs sociales ; en outre, elles semblent être politiquement assez désabusées. Pourtant, elles expriment également des espoirs politiques, tempérés, toutefois, par le peu de crédit qu'elles semblent accorder aux capacités de renouvellement du système politique.

Renouveler la démocratie

Plusieurs personnes interrogées font état de leur sentiment de n'avoir aucune prise sur l'évolution de la société. Que représente, en effet, le vote d'un simple citoyen quand, comme l'écrit le politologue Philippe Braud, « la scène électorale [*est*] sous l'emprise du Pouvoir d'État », lequel décide des instances qui sont soumises au suffrage universel et de celles qui ne le sont pas, du moment du recours au suffrage universel, de la législation applicable, etc.^{li} ? Et que représente un simple bulletin de vote quand le corps électoral est composé de plusieurs millions d'électeurs ? Que faire, alors, pour infléchir le cours des événements ? Militer intensément ? Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») doute que cela ait le moindre impact. Pourtant, selon Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* »), quelque chose est en train de changer : désormais, la société « veut avoir son mot à dire » ;

elle ne veut pas se laisser imposer avec fatalisme des choix qu'elle n'a pas validés. Selon lui, il s'agit là d'une évolution toute récente et « pas spécialement bretonne ».

Beaucoup d'interviewés mentionnent également le traumatisme du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 : un taux d'abstention élevé (28,40 %), une désaffection manifeste de l'électorat envers les partis de gouvernement et l'arrivée de Jean-Marie Le Pen en deuxième position, devant le premier ministre en exercice. (En Bretagne, cependant, le candidat d'extrême-droite a obtenu un score nettement inférieur à la moyenne française et n'est parvenu à se situer qu'en troisième position). Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* »), électrice de gauche, en tire la conclusion que « maintenant, il faudrait quand même les obliger à tenir compte des opinions de la population. On en a eu la preuve ».

Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* »), qui disait précédemment ne pas s'intéresser à la politique parce qu'il n'avait pas confiance en la parole des hommes politiques, se passionne pour la démocratie directe. Il cherche à imaginer comment elle pourrait être mise en pratique concrètement. Lorsque je lui demande s'il serait favorable à l'instauration du référendum d'initiative populaire en France, il se montre enthousiaste pour cette procédure dont il ne connaissait pas l'existence. C'est d'ailleurs le cas des deux tiers de l'échantillon (vingt-six personnes sur quarante). Même Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), pourtant héritier d'une culture de gauche traditionnellement hostile aux référendums, s'avoue « plutôt favorable » au référendum d'initiative populaire. L'aspiration des personnes interrogées à plus de participation démocratique semble bien réelle, quel que soit le « type identitaire » concerné. Parallèlement à ce désir démocratique, on constate également une large inclination en faveur de plus de décentralisation.

Poursuivre la décentralisation

À l'issue des entretiens, j'ai posé la question suivante aux enquêtés : « Selon vous, en ce qui concerne la décentralisation qui a commencé au début des années quatre-vingt, faut-il revenir en arrière, en rester à l'état actuel, aller un peu plus loin ou l'amplifier largement ? » Sur quarante personnes, vingt-six, soit les deux tiers, souhaitent que la décentralisation soit poursuivie : neuf qu'elle soit « amplifiée largement » et dix-sept qu'on aille « un peu plus loin ». Quatre souhaitent en rester à l'état actuel, quatre souhaitent qu'on revienne en arrière et six ne se prononcent pas. À titre indicatif, on peut comparer la distribution des réponses

avec les résultats de l'enquête réalisée sur le même thème pour la Datar par la Sofres, dans la France entière, du 11 au 12 janvier 2002.

Tableau 4 La décentralisation

<i>Selon vous, en ce qui concerne la décentralisation, il faut...</i>	<i>Sondage Sofres</i>	<i>Échantillon</i>	
L'amplifier largement	18 %	9	(23 %)
Aller un peu plus loin	38 %	17	(43 %)
Rester en l'état actuel	30 %	4	(10 %)
Revenir en arrière	8 %	4	(10 %)
Ne se prononce pas	6 %	6	(15 %)
Total	100 %	40	(100 %)

Les résultats sont très comparables mais l'échantillon des personnes que j'ai interrogées est plus favorable à la décentralisation que la moyenne française, ce qui s'accorde assez bien avec les réponses habituelles des Bretons à ce genre d'enquêtes. Rappelons, cependant, que les entretiens ont été effectués en juin et juillet 2002, donc avant les grèves des enseignants mettant en cause la décentralisation dans l'éducation nationale. Les *légitimants*, très partagés sur cette question de la décentralisation, se distinguent du reste de l'échantillon en fournissant trois des quatre réponses favorables à un retour « en arrière ». Cependant, trois d'entre eux également font partie des neuf personnes qui choisissent l'option d'une « large » amplification de la décentralisation.

On ne sera pas surpris d'apprendre que les *résistants* veulent tous que la décentralisation soit poursuivie et que ce sont, en outre, les plus chauds partisans de sa « large » amplification. Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* ») pense qu'il faudrait instaurer des gouvernements régionaux et Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») rêve que, d'ici vingt ans, le centralisme parisien vienne à disparaître.

Plus des trois-quarts des *projetants* souhaitent que la décentralisation se prolonge. Mais, une fois de plus, ils se montrent plus modérés que les *résistants* puisque six d'entre eux (75 %) pensent simplement qu'il faut aller « un peu plus loin ». Une fois de plus également – si l'on me permet cette métaphore musicale –, ils sont au diapason de la société. Peut-être, même, lui donnent-ils le « la » ? Ce n'est pas impossible. En tout cas, les trois-quarts d'entre eux choisissent l'option qui l'emporte dans une majorité relative de l'échantillon – dix-sept sur quarante (43 %). Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* »), par exemple, estime qu'il y a « trop de choses à Paris », qu'il faut que les régions « se prennent en

charge » et qu'elles soient « entendues » des pouvoirs. François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») va un peu plus loin qu'Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») puisqu'il pense qu'« il faudrait que les lois soient suffisamment souples pour qu'il y ait une possibilité d'adaptation dans les régions ». Enfin, Suzanne (48 ans, infirmière, Morbihan, « *projetante* ») voudrait « que les pouvoirs soient mis au niveau des régions ».

La position des *projetants* est donc à la fois modérée et collective. Celle des *prudents*, plus éparpillée, est tout de même très favorable à la poursuite de la décentralisation. Pour Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »), la décentralisation constitue un besoin. Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») affirme que « plus les décisions sont prises proches des populations concernées ou proches du terrain, plus il y a de chance que ce soient de bonnes décisions ». Tout dépend, toutefois, de ceux qui ont le pouvoir de prendre ces décisions, semble lui rétorquer André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* »), qui est un peu sceptique. Il n'est pas le seul en ce cas : autant une grande majorité de l'échantillon (les deux tiers) est favorable au renforcement de la décentralisation, autant le doute est général. Le plus optimiste de tous est un *légitimant*, Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* »), qui pense que « le statut des régions françaises va évoluer dans le sens de plus d'autonomie ». En revanche, pour Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* »), « la v^e République un peu vieillotte, cette volonté de faire une grande France en vomissant les particularismes, reste vraiment d'actualité ». Elle n'a « pas confiance » dans la possibilité d'un changement rapide. Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* ») n'a « aucune idée » du « sens dans lequel ça va aller ». Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») considère que rien ne va être vraiment « remanié » d'ici vingt ans et Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») est convaincu que « les instances dirigeantes vont essayer de verrouiller tel que c'est ».

En dépit de cette absence apparente d'illusion, quels souhaits les Bretons que j'ai rencontrés émettent-ils – dans le cadre de leur aspiration à plus de démocratie et à plus de décentralisation – en ce qui concerne l'avenir institutionnel de la Bretagne ?

2. Une marge de manœuvre pour la Bretagne

En 1975, en plein *ethnic revival* (« renaissance ethnique », expression forgée par le sociologue britannique Anthony D. Smith pour désigner l'élan qu'on appellerait aujourd'hui

« identitaire » des années d'après 1968), *le Nouvel Observateur* commandait une enquête sur la Bretagne à la Sofres. La question suivante y était posée : « En définitive, pour la Bretagne, êtes-vous partisan du statut actuel, la Bretagne étant une région comme les autres régions françaises, d'un statut d'autonomie dans le cadre de la République française ou de l'indépendance totale, la Bretagne devenant un État souverain ? » Vingt-sept ans après, j'ai posé pratiquement la même question^{lii} à l'échantillon de personnes que j'ai interviewées et obtenu des résultats tout à fait comparables, avec cependant un léger tassement de la part de la première réponse (le même statut que les autres) au profit des deux autres (l'autonomie et l'indépendance).

Tableau 5 Le statut de la Bretagne

<i>De quel statut êtes-vous partisan pour la Bretagne ?</i>	<i>Sondage Sofres 1975</i>	<i>Échantillon 2002</i>	
Le même statut que les autres régions françaises	81 %	30	(75 %)
Un statut d'autonomie dans le cadre de la République française	12 %	6	(15 %)
L'indépendance totale, la Bretagne devenant un État souverain	3 %	2	(7,5 %)
Ne se prononce pas	4 %	2	(5 %)
Total	100 %	40	(100 %)

Les questions de ce genre, portant sur les institutions, présentent de sérieux inconvénients. D'une part, elles risquent de provoquer une autocensure, un « cens caché », selon l'expression de Pierre Bourdieu : « la propension à prendre la parole est strictement proportionnée au sentiment d'avoir le droit à la parole »^{liii}. Lors d'un vote ou d'un sondage, « ceux qui s'excluent spontanément sont à peu près ceux que les dominants élimineraient s'ils en avaient le pouvoir. (...) Mais le système censitaire que nous connaissons est caché »^{liv}. D'autre part, les questions institutionnelles supposent que les enquêtés aient tous une culture sociopolitique suffisante pour savoir de quoi il retourne. Or, j'ai déjà montré dans *L'Identité bretonne* que beaucoup de Bretons ne connaissent pas exactement le sens du mot « autonomie », qu'ils confondent volontiers avec « indépendance » ou « autarcie »^{lv}. C'est apparu encore plus clairement lorsqu'en 2000 une enquête de l'institut CSA a montré que 19 à 23 % des Bretons^{lvi} se disaient favorables à l'indépendance^{lvii}... Comment comprendre que les Bretons, modérés, puissent être gênés par le concept d'autonomie et qu'environ 20 % d'entre eux se disent partisans de l'indépendance ? Il semble que l'explication de ce paradoxe réside tout simplement dans le fait que la population bretonne n'a pas poussé très loin sa réflexion sur les questions institutionnelles (ce qui n'est sûrement pas propre aux Bretons). La présente recherche confirmera d'ailleurs que le mot « autonomie » est, dans l'ensemble,

toujours aussi mal compris. Par ailleurs, on peut noter qu'il existe de grandes différences quant à l'emploi spontané des mots « indépendance » et « autonomie ». Le premier est plus usité et mieux assimilé que le second. « Indépendance », en effet (ou indépendantisme ou indépendantiste), est employé trente-sept fois par treize personnes différentes, alors qu'« autonomie » (ou autonomisme ou autonomiste) n'est utilisé que vingt fois, par dix personnes différentes. En outre, on remarque que les personnes qui emploient le plus volontiers le mot « autonomie » sont parmi les mieux rémunérées et les plus diplômées de l'échantillon. En revanche, celles qui recourent au mot « indépendance » sont plutôt des employés et des professions intermédiaires, dont le niveau de salaire et de diplômes se situe un peu en dessous de la moyenne générale de l'échantillon. Ces deux mots sont la plupart du temps (mais pas toujours) employés dans un contexte de rejet. En fait, sur le plan politique, si l'on se fie aux propos des personnes que j'ai interrogées, autant les Bretons savent ce dont ils ne veulent pas, autant ce qu'ils veulent paraît flou.

Ce dont on ne veut pas

Quand Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* »), s'exclame : « Oh ! moi, je ne suis pas autonomiste ! », c'est tout un ensemble de représentations sociales constitutives du stéréotype du Breton fanatique qu'elle rejette. C'est à la fois le personnage du collaborateur, celui de l'intégriste, du poseur de bombe, du marginal barbu et chevelu, etc. Qu'importent les différences entre nationalisme, séparatisme, indépendantisme ou autonomisme, tout cela évoque pour elle un même personnage : celui de l'extrémiste. Or, ce dont personne ne veut, c'est, précisément du fanatisme et de l'extrémisme.

Katell (32 ans, technicienne, Ille-et-Vilaine, « *prudente* »), comme bien d'autres, est effrayée et ne comprend pas qu'on puisse recourir à une violence meurtrière pour défendre ses idées : « Qu'on aille tuer des gens qui n'y sont pour rien, ce n'est pas comme ça qu'on défend ses idées. » Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* ») se dit « choqué » par l'extrémisme de certains militants bretons, en lesquels il voit « des sortes de fanatiques bizarroïdes ».

Outre l'excès, personne ne veut non plus de la rupture. Nul ou presque... Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* »), qui dit avoir « toujours été attiré par l'Irlande, parce qu'en Bretagne, c'est mou ! » est un indépendantiste farouche. Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* »), beaucoup plus mesurée que Célestin et d'orientation politique opposée, souhaiterait également « une indépendance totale », sans trop y croire

toutefois. Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* ») n'est hostile à aucune évolution, quelle qu'elle soit, du moment qu'elle ne soit pas imposée. Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « *résistante* ») a une position originale : elle voudrait une indépendance sans « se détacher ». Cette conception politique pour le moins originale n'est pas sans rappeler l'ambivalence décelée par Michael Keating dans une série de sondages menés en Écosse, au Québec et en Catalogne à la fin des années 1980. « Les électeurs ignoraient-ils qu'on ne peut à la fois appartenir à un État et exister en dehors de cet État ? », se demande-t-il. « Je ne le pense pas. Je crois plutôt que les peuples sont à la recherche d'une formule nouvelle qui exprimerait leur identité nationale dans un monde où les catégories traditionnelles n'ont plus guère de sens. En cela, les électeurs ont pris une bonne longueur d'avance sur les experts constitutionnels, pour qui les nationalismes minoritaires ne s'évaluent que dans le contexte de l'État-nation »^{lviii}. Pour le reste, l'échantillon rejette les perspectives de rupture auxquelles, d'ailleurs, il ne croit pas. Les indépendantistes sont trop minoritaires, pense Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »). Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») ne voit pas « qui porterait un éventuel projet de rupture ». Lionelle (63 ans, employée retraitée, Ille-et-Vilaine, « *légitimante* ») trouve que « c'est bien comme ça ». Philippe (23 ans, ouvrier, Loire-Atlantique, « *distant* ») considère qu'il ne faut pas « nationaliser » la Bretagne. Et Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») se demande même « si, dans vingt ans, l'indépendance de la Bretagne, ce sera encore un sujet. »

Bref : ni excès ni rupture ; à part quelques exceptions, l'échantillon, très modéré, se montre explicite dans ses refus. En revanche, il n'en va pas de même en ce qui concerne ses désirs.

Ce qu'on veut

Certaines personnes tiennent un propos que l'on pourrait qualifier de régionaliste. Tel est le cas de Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* »), par exemple, pour qui « ce qui est bon pour nous doit être bon pour les autres, même si on peut revoir le statut ». François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») pense également qu'il n'est pas souhaitable que la Bretagne ait un statut dérogatoire et que c'est aux Bretons d'« être assez intelligents » pour tirer parti du droit commun, en jouant éventuellement Bruxelles contre Paris. D'autres enquêtés avouent leur méconnaissance du sujet. Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* ») confond « autonomie » et « indépendance ». D'autres font de l'autonomisme sans le savoir, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose. C'est un comportement que

j'avais déjà évoqué dans *L'Identité bretonne*^{lix} et dont Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») donne une illustration exemplaire. Après avoir vivement rejeté ce qu'il appelle « l'autonomisme » – et qui est en fait du séparatisme –, il tient sans le savoir et dans la même phrase un propos autonomiste...

Serge : La seule chose que je n'imagine pas c'est un autonomisme, que certains préconisent. Je ne vois pas l'intérêt d'avoir une région Bretagne plus fermée qu'une autre... La Bretagne fait partie de la France, un point c'est tout ! Il y a peut-être des gens qui ne sont pas d'accord. Mais, non, l'autonomisme, je ne vois pas l'intérêt. Je ne vois pas comment un petit pays de quatre millions d'habitants pourrait représenter quelque chose par rapport à l'Europe ou par rapport au monde ! Bon, vous allez me dire, les Espagnols... Il faudrait peut-être un système à la façon des Espagnols ?

RLC : C'est-à-dire ?

Serge : C'est-à-dire un système d'autonomie administrative. Ils ont des régions – je ne sais pas, moi, je dirais la Galice, les Asturies ou la Catalogne – mais qui sont quand même dans le pays. Je ne vois pas que ça change quelque chose à la politique espagnole qu'il y ait plusieurs régions...

Ce n'est pas tout. Non seulement on constate de l'ignorance et de la confusion dans les propos des personnes qui ne s'intéressent pas à l'autonomie – ce qui se comprend assez aisément –, mais en plus, les idées des personnes qui y sont favorables ne semblent pas toujours très claires. Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») comme Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* ») peinent à définir l'autonomie qu'elles envisagent pour la Bretagne. Quant à Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « *résistante* »), elle ne parvient pas à expliquer en quoi consiste ce « plus d'indépendance » qu'elle souhaite pour la Bretagne. De toute façon, là encore, le scepticisme est fort. Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « *résistante* ») pense qu'il faudra attendre plus de vingt ans pour que les choses changent. Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »), toutefois, mise sur l'Europe pour obtenir un statut d'autonomie. Justement, ce cadre européen, dont nous avons vu qu'il était très consensuel, ne pourrait-il pas changer la perspective ?

3. Un « emboîtement d'échelles des sensibilités »

Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* ») envisage dans l'avenir un renforcement de la tendance actuelle des Bretons à percevoir leur identité comme une sorte d'emboîtement de poupées gigognes.

Amandine : Je crois qu'il y aura peut-être un emboîtement d'échelle des sensibilités, on se sentira à la fois de son pays — je veux dire de la région Bretagne —, à la fois partie de la France et de l'Europe et à la fois citoyen du monde... Oui, solidaires des autres citoyens.

Dans cet emboîtement, toutefois, l'un des échelons pourrait prendre de plus en plus d'importance : l'Europe. Cela suscite des inquiétudes.

Quelques appréhensions

La première crainte renvoie à la perte de souveraineté. Ainsi, Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « *légitimante* ») redoute que les Français ne soient plus « maîtres chez eux » du fait de l'Union Européenne. Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* ») a peur que la France soit « mangée par les autres pays européens ». D'autres s'inquiètent d'un risque d'appauvrissement. C'est le cas de Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »).

Serge : Ce n'est pas de l'égoïsme, hein ! Mais les Polonais sont à un niveau tellement bas par rapport au niveau européen que, s'il faut les entretenir, ce sera une baisse de niveau de vie pour les Français, les Allemands, les Anglais et les autres...

D'autres encore appréhendent une uniformisation culturelle ou un risque de périphérisation de la Bretagne. Néanmoins, le sentiment qui domine dans l'échantillon est que la Bretagne a tout à gagner à la construction européenne.

Une profonde dynamique européenne

Le renforcement de l'Union européenne et les transferts de souveraineté que les États lui consentent vont-ils conduire à un renforcement du poids relatif des régions et donc de la Bretagne ? C'est l'opinion qui l'emporte dans l'échantillon. Pour François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »), la construction européenne devrait permettre des « prises d'initiatives » en Bretagne. Selon Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* »), la Bretagne pourrait s'appuyer sur l'Europe pour « sortir de sa léthargie ». Et, qui sait ? La position géographique de la Bretagne, à l'extrême ouest de l'Europe, pourrait peut-être devenir non pas un handicap, comme on le répète à l'envi, mais un atout pour les relations commerciales et économiques du futur ? De toute façon, l'idée qui prédomine, quel que soit le « type identitaire », est que l'avenir des régions devrait aller en embellissant avec les progrès de la construction européenne.

Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* ») : Je vois un développement politique dans le cadre du développement des régions et dans une intégration harmonieuse des régions dans l'Europe. Mais, pour ce faire, il faudrait que les régions françaises disposent d'un petit peu plus d'autonomie qu'elles n'en ont actuellement.

Bien sûr, l'interprétation politique des transformations à venir varie selon la conception que chacun se fait du monde. Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* ») souhaite une « Europe des peuples ». François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») parle, lui, d'« Europe des régions » et il ne s'agit pas à ses yeux d'une formule creuse mais d'une

réalité déjà existante et appelée à se développer. Enfin, Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* ») envisage la transformation de l'Union Européenne en une « Europe fédérale » qui pourrait accorder des droits nouveaux aux régions, dont la Bretagne.

Cette perspective d'une Europe fédérale, je l'ai évoquée auprès de tous les enquêtés. Je leur ai demandé s'ils seraient « favorables à une fédération européenne, même si cela se traduisait par une baisse de souveraineté de la France ». Or, une nette majorité se dessine dans l'échantillon en faveur d'une telle perspective. Vingt-deux personnes s'y déclarent favorables (55 %), treize y sont opposées (33 %) et cinq (13 %) ne se prononcent pas. Ces proportions sont à peu près les mêmes que celles obtenues pour l'ensemble de la France lors d'une enquête menée en décembre 2000 par l'institut Louis Harris pour le journal *le Monde* : 55 % des Français interrogés se disaient favorables à une fédération européenne, 35 % opposés et 10 % ne se prononçaient pas. Mais, plus que les résultats d'ensemble, ce qui nous intéresse particulièrement ici, c'est la ventilation des réponses selon le « type identitaire ». On constate, sans surprise, que les *légitimants* sont les plus opposés à la perspective d'une fédération européenne : cinq sur huit (63 %) n'y sont pas favorables, dont quatre « pas du tout ». Les *prudents*, les *distants* et les *résistants*, partagés, sont quand même majoritairement favorables. Enfin, les *projetants* sont massivement favorables à une fédération européenne (à sept sur huit, soit 88 %). Une fois encore, ils choisissent résolument ce que les autres adoptent plus prudemment, comme s'ils entraînaient le reste de l'échantillon derrière eux par la vigueur de leur choix (ou comme s'ils avaient mieux assimilé la tendance générale que d'autres). Un choix qui n'est pas du tout anodin et qui est pourtant formulé sereinement. Les enquêtés – les *légitimants* mis à part – envisagent calmement l'hypothèse que d'ici une vingtaine d'années l'État-nation se dissolve dans l'Europe...

Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* ») se dit « assez fédéraliste » ; toutefois, dit-il, « la France a aussi une histoire. Je ne vais pas tirer un trait dessus ». Les *résistants*, en revanche, en rêvent sans y croire, comme Delphine, pour qui « c'est vraiment utopique d'imaginer qu'elle disparaisse, la France ». D'autres semblent presque l'« oublier », déjà. Ainsi, François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »), réfléchissant à ses différents sentiments d'appartenance, omet-il de mentionner l'échelon français. Du niveau européen ou du niveau de l'État-nation, lequel va l'emporter à l'avenir ? Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* ») se pose la question ; elle se demande si l'on peut « supprimer le niveau national ». Il semble bien qu'il y ait une contradiction entre ces deux niveaux dans l'esprit des interviewés ; cette contradiction, Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor,

« *projetant* ») la ressent intérieurement, qui, d'un côté, indique qu'il ne souhaiterait pas la disparition de l'État français et, de l'autre, penche pour le fédéralisme. Personnellement, Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») assume la contradiction. Pour lui, il faut être réaliste et ne pas surestimer l'importance de la France. Donc, la dissolution de la France dans l'Europe ne « le gênerait pas », dans la mesure où elle permettrait de gagner en puissance économique et culturelle. Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») n'a « pas peur » que naisse un vrai État européen. Et Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* ») pense même que la disparition de la France ne serait « pas très grave ».

Tant de détachement face à la possibilité que la France vienne à se dissoudre dans l'Europe est très surprenant. S'agit-il d'une profonde évolution des mentalités ? On serait tenté de le penser. Toutefois, peut-être le détachement est-il d'autant plus grand que l'hypothèse de la fusion de la France dans une Europe unie paraît lointaine et irréaliste ? Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), notamment, doute qu'un changement radical puisse se produire en la matière.

Bernard : Je ne m'attends pas à une fédération d'États unis d'Europe, ni à la fédération de régions que certains voient ! Je pense qu'il y aura des résistances importantes des États et, là non plus, je n'envisage pas, pour l'instant, de rupture.

D'ici vingt ans, dans cette Europe qu'ils imaginent – un peu – plus puissante et où ils s'attendent à disposer d'une – un peu – plus grande marge d'autonomie, comment les Bretons imaginent-ils le destin de leur singularité et comment envisagent-ils leur rapport aux autres ?

III. Altérités

Quelle destinée les Bretons envisagent-ils pour leur singularité au sein de la société englobante ? Comment conçoivent-ils leurs relations avec autrui, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Bretagne ? Enfin, comment perçoivent-ils leur avenir dans le cadre de cette « mondialisation » à laquelle la presse et les médias font constamment allusion ? Tels sont les thèmes que nous aborderons dans cette partie, consacrée aux altérités.

A. « Nous »

Le philosophe Emmanuel Levinas évoque l'« insurmontable allergie » de l'horreur qu'inspire l'Autre « qui demeure Autre »^{lx}. La première altérité que nous évoquerons ici sera celle du Breton qui reste Autre au sein de la France pendant des siècles. « C'était vraiment une tare de parler breton ! C'était comme si on était des... des gens d'ailleurs », témoigne Jeanne (76 ans, ouvrière agricole retraitée, Finistère, « *légitimante* ») à propos de son enfance. Qu'en sera-t-il dans l'avenir ? Que restera-t-il des anciens marqueurs de l'altérité bretonne ? Se vivra-t-on comme Autre ? Et si oui, comment ?

1. Le breton et le gallo

Quel avenir pour la langue bretonne ?

Quand les personnes que j'ai interrogées envisagent l'avenir de la langue bretonne, leurs propos mêlent sentiments, souhaits et pronostics.

De tous les sentiments éprouvés envers la langue bretonne, celui qui l'emporte le plus largement est la sympathie, voire même, parfois, une certaine tendresse. Amplement présent dans toutes les catégories de l'échantillon, ce sentiment s'exprime de façon très différente selon les personnes interrogées. Certains interviewés, par exemple, refusent absolument

d'imaginer que le breton puisse un jour disparaître. D'autres, comme Jeanne, jadis punis pour avoir parlé breton, éprouvent un vif plaisir à contempler le regain de faveur dont bénéficie leur langue et trouvent « formidable » de l'entendre à nouveau aujourd'hui sur des lèvres d'enfants. D'autres encore sont émus d'entendre parler une langue qui leur évoque des êtres chers, disparus. Enfin, plusieurs interviewés regrettent de ne pas avoir transmis le breton à leurs enfants, ou bien de ne pas le savoir eux-mêmes, telle Lena (20 ans, étudiante, Finistère, « résistante »), qui se sent « honteuse parce [qu'elle] ne parle pas breton »

Loin derrière la sympathie – manifestée par plus de la moitié de l'échantillon –, le deuxième sentiment exprimé est l'optimisme à propos de l'avenir du breton. On le rencontre surtout chez des *légitimants* et chez des personnes qui ne parlent pas le breton. Par exemple, Antoine (34 ans, ouvrier, Côtes-d'Armor « *légitimant* ») « pense que ça va évoluer dans le bon sens ». Cependant, cet optimisme ne relève-t-il pas d'un manque de lucidité ? Le troisième sentiment le plus répandu, en effet, est – au contraire –, le pessimisme. Présent dans tous les « types identitaires », il est particulièrement fréquent chez les bretonnants^{lxi}... On le rencontre par exemple chez Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* »), dans le Pays Léon, pour qui, « après nous, ça va disparaître », comme chez Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), un bretonnant spontané^{lxii} du Centre-Bretagne, qui se dit partisan d'une démarche volontariste pour la langue bretonne.

À côté des optimistes et des pessimistes, trois personnes – qui, toutes, appartiennent au groupe des *prudents* et ignorent le breton – manifestent pour la langue bretonne un sentiment qui évoque le mépris. Ce mot de mépris, toutefois, est sûrement bien trop fort en ce qui concerne Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* ») ; elle dit simplement qu'il n'existait pas de mots en breton au début du xx^e siècle pour parler d'Internet et qu'il a fallu les créer ; toutefois, cela semble sous-entendre que la langue bretonne serait une langue pauvre, pour laquelle il faudrait artificiellement créer des mots nouveaux, alors qu'on peut se demander dans quelle langue le vocabulaire du Web existe de toute éternité. Ce que Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* ») éprouve pour le breton n'est peut-être pas non plus vraiment du mépris ? Peut-être est-il un peu bourru ou, simplement, utilitariste ?

Serge : Les petits gamins qui sont en train d'apprendre deux-trois mots de breton maintenant, d'ici vingt ans, ils auront oublié ce qu'ils ont appris à l'école ! C'est sûr. Les vieux qui bredouillent encore du breton dans les fest-noz seront disparus. Alors, qu'est-ce qu'il restera comme locuteurs bretons ? Quelques professeurs ?

Quant à Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), disons qu'il ne prend guère le breton au sérieux. Pour lui, « c'est folklorique » et, d'ici vingt ans, le breton ne sera maintenu que comme « animation touristique ».

Outre des sentiments, la langue bretonne suscite également des souhaits. Pour les uns, ils sont très imprécis. Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* »), par exemple, espère que le breton « existera » toujours. Ces souhaits un peu flous se rencontrent surtout chez les *prudents* et chez les personnes qui disent parler « un peu » le breton. C'est le cas de Yann (23 ans, étudiant, Morbihan, « *prudent* »), qui voudrait « préserver » le breton. David (37 ans, ouvrier, Finistère, « *prudent* ») désire que l'on « garde des traces » du breton. D'autres enquêtés, aux préoccupations plus concrètes, voudraient qu'une politique linguistique soit menée en faveur de la langue bretonne. Il peut s'agir d'une politique scolaire, par exemple. Ainsi, Catherine (45 ans, employée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») souhaiterait que dans vingt ans la langue bretonne « soit presque obligatoire dans les établissements scolaires » pour « que nos enfants puissent parler le breton ». Il peut aussi s'agir de la mise en place systématique d'une signalisation bilingue. Globalement, ce sont les *résistants* qui émettent le plus fréquemment ce genre de souhaits, ainsi que les personnes qui parlent breton. Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* »), qui entre dans les deux catégories, voudrait « changer tous les noms de rue », les traduire en breton. Le troisième type de souhait est que chacun puisse agir à sa guise. Katell (32 ans, technicienne, Ille-et-Vilaine, « *prudente* »), par exemple, voudrait être sûre qu'on laisse les enfants libres de choisir d'étudier le breton ou pas. À l'inverse, Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* ») considère que tous les parents qui le veulent devraient pouvoir faire accéder leurs enfants à un enseignement en breton « dans des conditions aisées ». On rencontre ce souhait dans tout l'échantillon mais plus particulièrement chez les *projetants* comme Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* »), pour qui « ceux qui veulent l'apprendre, il faut qu'ils puissent l'apprendre ». Enfin, trois personnes, issues du groupe des *prudents*, soulignent que les Bretons devraient donner la priorité à l'anglais et non à la langue bretonne. C'est notamment le cas de Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »).

Jacques : Je pense qu'il va y avoir une langue de contact. Et ce sera la langue des premières puissances économiques. Alors, actuellement, c'est l'anglais. Je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas l'anglais dans vingt ans mais peut-être que dans cent ans, ce sera autre chose. Donc, les langues régionales, pour moi, c'est folklorique !

D'un côté l'économie, de l'autre le folklore : ces interviewés voient en la langue bretonne une langue mineure. Enfin, une personne, Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »), vient rappeler que « la langue de la République est le français ».

Après les sentiments et les souhaits, la troisième série de propos tenus par les enquêtés qui évoquent l'avenir de la langue bretonne consiste en des pronostics. Le plus répandu d'entre eux est que, d'ici vingt ans, la langue bretonne, en tant que langue populaire parlée dans la vie quotidienne, aura disparu. Ce pronostic est effectué par seize personnes, dont une majorité relative de *prudents*. Le deuxième pronostic le plus fréquent, non exclusif du précédent, est que la langue bretonne demeurera « toujours », mais comme langue d'une minorité. Il est effectué par quatorze personnes, dont une majorité relative de *projetants*. Morgane (19 ans, étudiante, Finistère, « *projetante* ») considère que le breton sera la langue d'un « petit groupe ». Ce sera la langue de « quelques intellectuels qui vont s'amuser à ça », dit Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »), lui-même bretonnant de langue maternelle. Selon Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* »), ce sera « une langue qu'on ne va pas se parler quotidiennement, mais qu'on va connaître comme ça, parce que ça fait partie d'une culture ».

Cinq enquêtés soulignent que l'apprentissage de la langue bretonne relèvera de plus en plus d'une démarche individuelle. D'une part, on ne l'apprendra plus en famille, remarque François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») ; donc, il faudra faire appel à des formateurs professionnels, à l'école ou dans le milieu associatif. D'autre part, il se pourrait bien que l'Éducation nationale ne soit jamais en mesure de garantir la réalisation du vœu formulé par Pascal et par une dizaine d'autres personnes (« que tous ceux qui ont envie que leurs enfants apprennent le breton puissent le faire dans des conditions aisées ») ; il faudra donc pallier ses lacunes. Trois personnes pensent que le breton deviendra une langue exclusivement employée dans des réseaux amicaux, associatifs ou autres. Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») y fait allusion sans enthousiasme. Sophie (37 ans, employée, Morbihan, « *prudente* ») pense à l'avenir de ses enfants, scolarisés en école bilingue. Trois personnes, également, (un *résistant* et deux *projetants*) considèrent que le breton sera une langue de distinction, une langue qui permettra de se différencier d'autrui. Dès à présent, d'ailleurs, le breton peut constituer un atout professionnel, explique Thomas (28 ans, ouvrier, Morbihan, « *prudent* »). Pour François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »), l'emploi du breton permettra de se différencier des autres et de se reconnaître entre gens du même monde.

Ainsi la langue bretonne, de langue populaire méprisée qu'elle était, semble-t-elle désormais davantage perçue comme une langue de choix, dans les deux sens de l'expression : à la fois une langue que l'on choisit et une langue de qualité, « de choix » (comme on parle d'un « morceau de choix »). En est-il de même du gallo ?

Qui se soucie du gallo ?

La Bretagne, depuis le IX^e siècle, n'a jamais été homogène : elle est celtophone à l'ouest et romanophone à l'est d'une limite qui allait, à l'origine, de la Manche à l'embouchure de la Loire et qui va, désormais, de Plouha à Vannes. À l'est de cette limite se trouve la Haute-Bretagne, dont les habitants s'exprimaient traditionnellement en gallo, l'un des rameaux de la langue d'oïl (au même titre que le poitevin, l'angevin, le normand, le picard ou le champenois, notamment). Selon Pierre Flatrès, aujourd'hui encore, « deux ethnies persistent de part et d'autre de la dernière frontière linguistique »^{lxiii}. Cette dualité n'est pas toujours simple à vivre, selon Michel Denis.

C'est peut-être dans l'acceptation de cette diversité que les Bretons ont le plus de progrès à accomplir, tant leur esprit a été fâcheusement conditionné par la notion française d'indivisibilité de la République. Il serait pourtant absurde de reproduire chez soi ce que l'on conteste chez le voisin. Mais heureusement des bases d'entente harmonieuse se dessinent déjà : que tous les Bretons — ceux qui militent pour la réhabilitation du gallo, et aussi ceux qui ne parlent que le français — acceptent de reconnaître la valeur emblématique de la langue bretonne avec toutes les conséquences que cela implique ; et d'autre part que les bretonnants s'abstiennent de manifester mépris ou condescendance à l'égard des Hauts-Bretons, si tant est que le gallo veille bien à ne jamais se désolidariser des premiers et à ne jamais servir d'alibi au parisianisme. L'identité bretonne ne sera exemplaire que dans l'acceptation de ces diversités internes^{lxiv}.

Ce qui frappe, cependant, au cours des entretiens, n'est pas tant une non-acceptation du gallo par les Bas-Bretons qu'un désintérêt général pour la question. Alors que le breton est spontanément évoqué par tous ou presque, sur quarante personnes rencontrées, seules six évoquent le gallo. Delphine (37 ans, employée, Finistère, « résistante »), la seule Basse-Bretonne à en parler, ne semble pas en connaître grand-chose. Quant aux cinq Hauts-Bretons qui s'expriment sur ce thème, ils expliquent parfois ce qu'est le gallo selon eux. Sur ce point, les propos recueillis pour cette recherche confirment ceux que j'avais déjà cités dans *l'Identité bretonne* : le gallo est perçu comme un « patois » et comme un « mélange » ou une « déformation ». Ainsi, pour Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « projetante »), c'est « une langue qui a été mêlée au français, donc il n'y a pas d'identité propre » ; « ce n'est pas une langue étrangère comme le breton ». Selon Pierrette (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « légitimante »), le patois d'Ancenis « venait probablement d'un breton déformé ». Quelle que soit l'origine qu'on lui attribue (française ou bretonne), le gallo est

donc considéré comme quelque chose de mélangé, d'impur en quelque sorte. En outre, il est presque systématiquement comparé au breton. Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* ») pense que « peut-être que, dans le sillage du breton, le gallo va se mettre à retrouver les traces de son passé. » Pour Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), le gallo, c'est folklorique.

Serge : Le patois gallo, je trouve que c'est folklorique ! Les albums en patois de *Tintin*, c'est tout à fait amusant à lire. Moi, je connais un peu de patois gallo, comme ma tante le parlait toujours mais à part ça, quelle utilité ? À part s'amuser bêtement à dire « j'ai fré, j'suis tout guéroué »... Le patois gallo, il y a quelques énergumènes qui l'apprennent, mais qui apprennent quoi ? Ils apprennent trois mots ! Je vous dis : à part *Tintin* et à part les vieux qui le savent encore, d'ici vingt ans, il n'y en aura plus, hein ! Moi, j'avais une tante qui parlait très bien le patois ; c'était tout à fait savoureux... à Saint-Quay toujours. Les touristes aimaient bien l'entendre parler, ils venaient exprès la faire parler. C'était une curiosité. Mais c'est ça ! Uniquement une curiosité ! Bon, il y a deux énergumènes, je ne sais pas comment ils s'appellent, qui [font] des vidéos, des cassettes, je n'arrive plus à dire leurs noms ! Ils font des spectacles, c'est savoureux... C'est amusant. Mais, au-delà ?

On remarque que Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), qui traite le gallo par la dérision, emploie tout de même à deux reprises le mot « savoureux », ce qui laisse entendre qu'il éprouve peut-être un certain attachement pour le parler de sa tante. Néanmoins, sa disparition prochaine ne le fait pas ciller. Ce sombre pronostic est partagé par les autres Hauts-Bretons qui s'expriment sur le sujet du gallo. Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « *résistante* ») comme Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* ») sont persuadés que le gallo aura disparu dans vingt ans. Pour Pierrette (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « *légitimante* »), le mal est déjà fait : « maintenant, par ici, il n'y a plus rien au point de vue langue ». Seule Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* ») a une faible lueur d'espoir pour le gallo, mais très limitée car elle ne voit pas se dessiner de « volonté collective » en sa faveur.

Des deux langues employées traditionnellement par les populations bretonnes, une seule, le breton, est donc investie de la mission symbolique de représenter l'altérité bretonne. Les interviewés espèrent et s'attendent à ce que le breton conserve une « place » dans la société, même si ce n'est qu'à l'état de « trace » ou par la « professionnalisation » de spécialistes « très très bretonnants », qui se chargeront d'« entretenir » la langue. L'autre langue, le gallo, n'est pas investie de cette mission. Sans doute est-ce parce qu'il est « une forme locale de la langue française du nord », selon la formule de De Charency, Gaidoz et de Gaulle dans la première pétition en faveur de la langue bretonne^{lxv} ? Le gallo ne paraît pas être une langue « étrangère » au français, comme le dit encore Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* »). Dans ces conditions, les uns et les autres le regardent sombrer avec regret ou indifférence, malgré les efforts déployés par les associations qui militent pour sa réhabilitation

et dont les efforts ne sont pas ignorés des enquêtés. Toutefois, ce ne sont pas seulement la langue bretonne et le gallo qui sont susceptibles de caractériser l'altérité bretonne, c'est aussi toute une culture. Comment les Bretons imaginent-ils son devenir d'ici vingt ans ?

2. *La culture*

Quelle culture ?

En dehors d'André (38 ans, agriculteur, Côtes-d'Armor, « *prudent* »), qui s'exclut d'emblée du champ culturel – « Ce n'est pas mon domaine... Joker ! » –, les enquêtés désignent par « culture bretonne » un ensemble d'objets culturels plus ou moins spécifiques, dont la langue bretonne est l'emblème et dont la musique et les festoù-noz constituent le cœur. L'étendue de cet ensemble varie selon les interviewés. Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* ») mentionne les festivals, qui ne sont cependant pas une spécificité bretonne, même si leur ampleur et la part de spontanéité associative et de bénévolat qui les caractérise les distinguent de beaucoup de festivals français. Tout cela peut cependant paraître un peu limité et Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») évoque diverses autres composantes à la culture bretonne.

Cyril : Je pense que la musique bretonne reste et restera, mais c'est en même temps un peu réducteur, parce qu'on arrive facilement, quand on parle de culture, à dire il y a la danse et la musique. Moi, je veux bien, mais si la culture bretonne, c'est juste les danses bretonnes ! Il y a peut-être autre chose ! (...) La culture bretonne restera, parce qu'il y a toujours un habitat breton traditionnel : il y a des maisons, ça fait cinq cents ans qu'elles sont là, elles ne tomberont pas du jour au lendemain ! Les menhirs seront toujours là. Les crêpes ou le kig-ha-farz, on saura toujours les faire, et ça se transmet. Tout ça se transmet. L'état d'esprit breton aussi, qui est un peu bougon et sûrement un peu accueillant aussi en même temps. Tout ça reste ! C'est bien accroché.

À cette énumération, Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») ajoute également la vitalité associative qui caractérise la Bretagne. Tout cela, pour Françoise (75 ans, agricultrice retraitée, Finistère, « *légitimante* »), ce n'est pas de la culture mais « du folklore ». Et pour Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), la culture bretonne, c'est peu de chose.

Serge : Alors, la culture, ça déborde sur quoi après ? [En dehors des fest-noz, des biniou et des bombardes.] Le cinéma breton ? Il n'y en a jamais eu, je n'en connais pas. La littérature ? À part Pierre-Jakez Hélias, qui a peut-être fait son trou, qui a été connu dans toute la France et peut-être un peu plus loin, je ne vois pas très bien.

Si la culture bretonne est si limitée quel avenir peut-elle espérer ?

Quel avenir ?

On ne s'étonne pas que Serge et Françoise, précisément, soient les deux personnes les plus sceptiques quant à l'avenir de la culture bretonne. D'ici vingt ans, « ça va s'atténuer », dit Françoise, être « noyé dans un ensemble », pense Serge. D'autres, sans penser que la culture bretonne risque de disparaître en vingt ans, se demandent si elle sera toujours en vogue comme aujourd'hui. C'est le cas de Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »). Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* ») pense que la vague bretonne connaît déjà un reflux. Néanmoins, pour la quasi-totalité des personnes interrogées, ce reflux ne signifie nullement que la culture bretonne va disparaître. Pour la plupart d'entre elles, comme Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* »), « elle va perdurer » et pour les autres, comme Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* »), elle « va être amenée à se développer ».

Ainsi, autant les pronostics relatifs à l'avenir du breton et surtout du gallo étaient sombres, autant ceux qui concernent « la culture » sont, on le voit, optimistes. Peut-être est-ce parce que cette « culture », certes protéiforme mais surtout axée sur la musique et la danse, est d'un accès plus aisé que la langue ?

« La découverte ou l'ignorance »

Dans les premières pages de *Comment peut-on être breton ?*, Morvan Lebesque écrivait que « *la Bretagne n'a pas de papiers*. Elle n'existe que dans la mesure où, à chaque génération, des hommes se reconnaissent bretons. À cette heure, des enfants naissent en Bretagne. Seront-ils bretons ? Nul ne le sait. À chacun, l'âge venu, la découverte ou l'ignorance »^{lxvi}. Sa formule, « la découverte ou l'ignorance », paraît, en effet, tout à fait adaptée au rapport que les Bretons entretiennent avec leur culture. Myriam (27 ans, employée, Loire-Atlantique, « *prudente* ») vit à Nantes mais ne semble fréquenter des festoù-noz que dans la région de Lorient. Pour elle, la culture bretonne est « sympa », « festive » et d'un accès facile. Pourtant, explique Morgane (19 ans, étudiante, Finistère, « *projetante* »), tout le monde ne fréquente pas les festoù-noz : « c'est tout le temps les mêmes qu'on voit aux fest-noz » ; son frère et ses amis, par exemple, en ont horreur.

Morgane : Je pense que [pour eux] ça représente la vieillesse, que ça représente l'ancien. Je pense qu'ils se disent : « Nous, on préfère aller faire un tour en boîte qu'aller au fest-noz ! » Parce que sûrement que la boîte, c'est tout ce qui est nouveau. Ça représente la nouvelle musique. Évidemment, là, c'est tout ce qui est tradition... Enfin, « tradition », il y a des groupes qui sont jeunes, qui essaient de faire le renouveau dans la musique, qui mettent de nouveaux instruments... Ils ne sont pas tous

biniou et bombarde ! Ils ne sont pas tous avec ça ! Mais ils ne s'en rendent pas tellement compte. Eux, ils voient : « le fest-noz, c'est les vieux et nous, on est jeunes et on va en boîte ». Je pense que c'est ça, en fait, qui leur donne horreur.

Ainsi, en invitant les enquêtés à imaginer la culture bretonne dans vingt ans, l'image qui ressort, globalement, des entretiens est celle d'un ensemble d'objets et de pratiques culturelles propices à des effets de mode et presque déterritorialisés. Comme la langue mais plus encore qu'elle, la culture bretonne relève donc désormais – et relèvera vraisemblablement de plus en plus – d'un choix individuel et subjectif et non pas d'un mode de vie imposé par un contexte social contraignant. Qu'en sera-t-il du sentiment d'appartenance et des représentations collectives des Bretons ? Bref, qu'en sera-t-il de ce que l'on appelle en général « l'identité » ?

3. L'identité

Une nette démarcation s'opère entre les personnes qui pensent qu'on va de plus en plus aller vers un retour aux sources de « la tradition », celles qui considèrent que les spécificités vont se diluer et enfin celles qui croient que l'avenir est au « bricolage » identitaire, pour reprendre le mot fameux de Levi-Strauss.

Tradition

Antoine (34 ans, ouvrier, Côtes-d'Armor « *légitimant* ») se réjouit qu'on garde « beaucoup de choses de nos ancêtres » ; selon lui, c'est une garantie de bonheur pour les années à venir. Catherine (45 ans, employée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») considère qu'il faudrait développer « tout ce qui est tradition ». Enfin, Sophie (37 ans, employée, Morbihan, « *prudente* ») affirme que les Bretons ont « besoin » de s'identifier à leurs « racines » et qu'ils vont s'engager dans une sorte de quête perpétuelle des origines. Cette « perpétuelle recherche des racines », cependant, s'effectuera-t-elle dans un contexte général d'uniformisation ?

Uniformisation

Complètement à l'opposé des précédents propos, Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* »), qui fait partie des *distants* mais vit à Quimper depuis des années, pense que « les spécificités vont disparaître » et que le problème est simplement de savoir à quel rythme. Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), pense qu'effectivement une « accentuation des évolutions » est en cours dans le Centre-Bretagne, qui va conduire à une

« standardisation des comportements ». Toutefois, une voie médiane n'est-elle pas envisageable ?

Éloge du bricolage...

Entre tradition et modernité, bon nombre d'enquêtés – pour la plupart *projetants* – prônent la voie de l'alliance. Yann (23 ans, étudiant, Morbihan, « *prudent* »), en premier lieu, ne croit pas du tout au risque d'uniformisation : « je ne fais pas partie de ceux qui pensent qu'en faisant partie de l'Europe on va perdre notre identité ». Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), qui parlait à l'instant de standardisation, pense cependant que celle-ci peut ne pas être absolue, si l'on sait agir efficacement pour « la préservation, la renaissance du breton » et la sauvegarde de l'agriculture. Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* ») évoque également la langue bretonne ; pour elle, la Bretagne a « beaucoup à gagner » avec la nouvelle génération de bretonnants. Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* ») pense surtout à la musique : il est lui-même musicien et il voudrait qu'à l'avenir les Bretons continuent à mêler leur fonds musical spécifique à celui d'autres peuples. Plus largement, il aimerait que les Bretons soient attentifs à la culture bretonne qui les environne, même s'ils ne choisissent pas de la vivre personnellement. Pour Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* »), l'avenir est à la combinaison de la tradition et de la modernité.

Amandine : L'avenir, ce ne serait pas faire table rase du passé. Ce ne serait pas non plus faire un musée, parce que ce n'est pas ça, la Bretagne. C'est aussi quelque chose qui vit. Aller de l'avant. Une force qui garde quelque chose du passé sans tirer vers le passé. Une force qui tire vers l'avenir sans faire du futurisme, avec une progression à son rythme...

Dans ces conditions, peut-être que d'ici vingt ans la Bretagne aura toujours « de la ressource » ?

Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* ») : C'est un peu bizarre, finalement, la Bretagne... Quand j'étais gamin, j'avais presque honte de la tenue de Breton. Je ne l'ai pas eu mise mais, quand on allait à l'école, on avait quand même des tenues vestimentaires un peu particulières. Très paysan, quoi ! Et j'avais honte. Or, aujourd'hui, ce n'est plus la honte, au contraire. J'en suis très fier. Et quand je vois toute la jeunesse, aujourd'hui, dans les fest-noz et tout ça, moi, ça me donne le moral parce que je me dis : la Bretagne n'est pas cuite, elle a de la ressource !

Jean évoque sa fierté retrouvée de Breton. Cependant, comment la fierté s'accorde-t-elle avec le rapport à l'Autre, qu'il soit intérieur ou extérieur ?

B. « Les autres »

L'altérité peut prendre toutes sortes de formes. Ainsi, en breton, *gall* (généralement employé sous sa forme plurielle *gallaoued*), désigne au départ « l'autre », « l'étranger », « l'ennemi » et est devenu « le Français »... Toutefois, nous n'aborderons pas dans les pages qui suivent le rapport parfois ambigu qui lie les Bretons à la France et à la francité. C'est une question que j'ai déjà traitée dans *L'Identité bretonne*^{lxvii}. Nous évoquerons uniquement les représentations que les Bretons se font des autres intérieurs – en particulier, mais pas uniquement, les immigrés –, ainsi que des autres extérieurs, les pays étrangers. L'enjeu de cette réflexion est de voir si l'affirmation de la singularité bretonne correspond à un refus de l'Autre, si, au contraire, elle s'accompagne d'une reconnaissance de l'Autre ou s'il n'y a aucun lien entre les deux phénomènes.

1. Les autres intérieurs

J'ai consacré un chapitre de *L'Identité bretonne* à étudier les représentations sociales relatives à la façon dont les personnes qui viennent d'ailleurs s'intègrent ou non en Bretagne^{lxviii}. La majeure partie des interviewés qui se prononçaient sur ce sujet (ce n'était pas le cas de la totalité de mon échantillon) considéraient qu'on peut devenir breton quand on aime la Bretagne, ses habitants, ses paysages ou sa culture. L'un des intellectuels rencontrés à

l'époque lors des entretiens exploratoires, Loeiz Laurent, m'avait même suggéré une belle formule.

RLC : Donc, on peut devenir breton ?

Loeiz Laurent : Ah, pour moi, on peut devenir breton, oui.

RLC : Ce n'est ni le droit du sang ni le droit du sol ?

Loeiz Laurent : C'est le droit du cœur !^{lxix}

Cette fois-ci encore, j'ai collecté divers propos abondant dans le sens d'une ouverture, d'une capacité – au moins dans les représentations – de la bretonnité à intégrer les nouveaux venus. C'est, par exemple, ce qu'indique Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »).

Audrey : Je pense qu'on peut devenir breton parce que, personnellement, j'ai une grand-mère d'origine russe. Mon grand-père est breton. Elle a passé les vingt premières années de sa vie en ex-URSS. Bon, ça fait quand même plus de cinquante ans qu'elle vit en France... Je pense que même si on peut être administrativement, officiellement, rattaché à un pays, on peut faire une sorte de mélange de cultures. C'est tout à fait possible. Il ne faut pas être trop sectaire, trop attaché à des origines pour empêcher d'en acquérir d'autres.

En lisant le témoignage d'Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »), on repense à la phrase de Morvan Lebesque, mentionnée précédemment : « La Bretagne n'a pas de papiers. » Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* ») est particulièrement convaincant sur ce sujet puisqu'il parle de son propre cas.

Pascal : Je me sens breton. Breton d'adoption. Je me plais bien en Bretagne, j'y vis depuis presque un demi-siècle. (...) Je ne suis pas breton, pas plus que je ne suis nantais. Moi-même, personnellement, je suis français parce que j'ai choisi d'être français. Mes parents étaient étrangers, tous les deux.

Et d'ajouter, avec son fort accent du Sud-Ouest de la France :

Pascal : Le Breton a un fort sentiment identitaire. Le Breton en général, hein ! Les gens comme moi, qui sont venus en Bretagne, ont pris un peu la mentalité bretonne.

Toutefois, il fallait aller plus loin et vérifier si cette opinion, qui m'avait semblé majoritaire, l'était réellement. J'ai donc posé la question suivante à tous les interviewés : « Voici deux phrases que l'on entend parfois. Vous-même, personnellement, avec laquelle êtes-vous le plus d'accord ? “Pour être breton, il faut être né en Bretagne ou avoir des parents bretons” ou “on peut devenir breton si on aime la Bretagne, ses paysages, ses habitants ou sa culture” ? » Près des trois-quarts des enquêtés (vingt-neuf personnes sur quarante) ont choisi la seconde option (« on peut devenir breton si on aime la Bretagne, ses paysages, ses habitants ou sa culture »), sept personnes ont choisi la première option et quatre ne se sont pas prononcées. Ceci conforte donc le propos que je tenais il y a cinq ans, selon lequel la bretonnité est majoritairement conçue comme ouverte à tout nouvel arrivant qui partage avec les indigènes l'amour du pays ou qui désire s'initier à la culture locale. À présent, il serait

intéressant de vérifier si la relation fonctionne à grande échelle, en posant la même question à un échantillon représentatif de la population. En attendant, toutefois, nous allons examiner l'image que les enquêtés se font des étrangers immigrés.

Les étrangers

➤ L'immigration

J'ai collecté divers propos relatifs à l'immigration ou aux immigrés au cours des entretiens ; en outre, j'ai posé cinq questions sur ce sujet à l'issue des interviews. Il ressort de cet ensemble que, d'une part, on peut distinguer trois attitudes à l'égard des étrangers dans l'échantillon – réticence, sympathie ou hésitation – et que, d'autre part, ces trois attitudes sont liées aux « types identitaires » que j'ai distingués en début de recherche.

Neuf personnes sont **réticentes** envers les immigrés ; ce sont les huit *légitimants* (les personnes qui sont « très émues » lorsqu'elles entendent *la Marseillaise* et « très fières » d'être françaises) et Célestin, le plus âgé des *résistants* (les personnes pour lesquelles être breton est « très important » et qui se sentent « plus bretonnes que françaises » ou « pas françaises »). Cette réticence ressort, par exemple du propos d'Antoine (34 ans, ouvrier, Côtes-d'Armor « *légitimant* »).

Antoine : Il faudrait limiter l'immigration. Parce que je crois que maintenant, on arrive à un sérieux problème. Ils parlent de ça à la télé. Ce n'est pas que je sois contre ces gens-là. À mon avis, il faut les aider, mais essayer de les aider chez eux ; essayer de régler leurs problèmes avec eux chez eux et je pense que ça ira mieux pour tout le monde.

Quant à Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « résistant »), pour lui, « dans vingt ans, on sera complètement envahis ! » On retrouve cette vive réticence envers les immigrés dans les réponses apportées aux cinq questions finales.

La première question était la suivante : « Voici une opinion que nous avons recueillie. Dites-moi si vous êtes d'accord ou pas : “La plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France”. » À cette question, trois des huit *légitimants* ont répondu qu'ils étaient « tout à fait d'accord » (ce sont les seules personnes de tout l'échantillon à avoir formulé une telle réponse) et trois qu'ils étaient « plutôt d'accord », ce qu'a également dit Célestin. Enfin, un a répondu qu'il n'était « plutôt pas d'accord » et un ne s'est pas prononcé.

À la deuxième question, « vous personnellement, seriez-vous favorable à la régularisation de tous les sans-papiers vivant en France depuis plusieurs années ? », cinq *légitimants* sur huit

ont répondu non, deux ont répondu oui et un s'est abstenu. En revanche, Célestin a répondu « oui, tout à fait ».

Mais à la question « pensez-vous qu'il faudrait construire des mosquées dans les grandes villes françaises où il y a beaucoup de musulmans ? », Célestin a répondu « non, absolument pas » alors que trois *légitimants* seulement ont répondu non et que cinq ont répondu oui.

La quatrième question portait sur le droit de vote. « Selon vous, doit-on accorder le droit de vote aux étrangers ? » Les huit *légitimants* ont répondu non (dont six « absolument pas ») alors que Célestin ne s'est pas prononcé.

Enfin, la cinquième question a divisé les enquêtés. « On ne voit jamais de présentateur de télévision de couleur en France. Vous-même, personnellement, pensez-vous qu'il faudrait instaurer des quotas pour les "minorités visibles" ? » Trois *légitimants* ont répondu « oui, sans doute », deux « non, sans doute pas », un « non, absolument pas » et deux ne se sont pas prononcés, de même que Célestin.

Globalement, donc, ces neuf personnes manifestent de la réticence envers les immigrés mais il semble que le fondement de la réticence ne soit pas le même selon les individus. Pour les *légitimants*, elle paraît surtout reposer sur l'amour de la patrie, ce qui pourrait expliquer leur refus de voir procéder à la régularisation des sans-papiers : on ne devient pas français si facilement, cela doit se mériter. Pour Célestin, « *résistant* », il s'agit peut-être d'islamophobie. Cela expliquerait son refus de voir construire des mosquées dans les grandes villes où il y a beaucoup de musulmans. Toutefois, ce n'est là qu'une hypothèse.

La deuxième attitude des interviewés envers les immigrés relève de la **sympathie**. Elle caractérise l'attitude des *projetants*, de trois des quatre *résistants* et des *distants*. Ces personnes ne sont majoritairement pas d'accord avec la phrase selon laquelle « la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France ». En revanche, elles sont favorables à « la régularisation de tous les sans-papiers vivant en France depuis plusieurs années », à la construction de « mosquées dans les grandes villes françaises où il y a beaucoup de musulmans » ainsi qu'au fait d'« accorder le droit de vote aux étrangers ». Enfin, seuls les *projetants* sont favorables à l'instauration de quotas pour les minorités visibles. Ce sont eux, d'ailleurs, qui, de tout l'échantillon, manifestent le plus de sympathie pour les étrangers. Cela transparait systématiquement à l'étude de leurs réponses aux cinq questions consacrées à l'immigration mais aussi à la lecture des propos qu'ils ont tenus sur les étrangers au cours des entretiens. Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-

d'Armor, « *projetante* »), par exemple, « ne comprend pas » qu'on veuille « fermer sa porte aux étrangers ». Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* ») se réjouit de penser que, d'ici vingt ans, l'accroissement de la mobilité va faire venir des étrangers en Bretagne et que cela pourra stimuler la culture bretonne.

Quant aux *prudents*, ils **hésitent** : ils ne vont systématiquement ni dans le sens de la sympathie ni dans celui de la réticence mais « collent » à la tendance moyenne de l'échantillon, dont ils constituent une sorte de majorité silencieuse et pondérée. Quatre sont « plutôt d'accord » avec la phrase selon laquelle « la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France ». C'est le cas de Jacques (47 ans, chef d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), qui se réjouit qu'il n'y ait pas beaucoup d'immigrés en Bretagne. Quatre ne sont « plutôt pas d'accord » avec cette même phrase^{lxx} et quatre ne sont « pas d'accord du tout » (deux ne se prononcent pas). Six sont d'accord pour « la régularisation de tous les sans-papiers vivant en France depuis plusieurs années » mais sept ne le sont pas. Dix sont favorables à la construction de « mosquées dans les grandes villes françaises où il y a beaucoup de musulmans » et trois ne le sont pas. Enfin, trois sont favorables au fait d'« accorder le droit de vote aux étrangers » mais neuf ne le sont pas.

L'attitude envers les immigrés et les étrangers en général peut aussi prendre la forme du racisme ou de l'ethnocentrisme.

➤ Le racisme

Existe-t-il un lien entre l'affirmation de l'identité bretonne et le sentiment raciste ? Pour *L'Identité bretonne*, j'avais déjà travaillé sur ce sujet en bâtissant un « indice de bretonnité apparente » et un « indice de racisme » des enquêtés. J'étais parvenu à la conclusion qu'il n'y avait pas de corrélation (ni positive ni négative) entre l'attrait pour la spécificité bretonne et les penchants racistes. À présent, nous allons comparer le sentiment d'être raciste ou pas avec les « types identitaires » dégagés en introduction.

Tous les ans, l'institut Louis Harris interroge (pour le compte du Service d'information du gouvernement et de la Commission nationale consultative des droits de l'homme) un échantillon représentatif de Français sur leur sentiment d'être raciste ou pas. J'ai posé à mon échantillon la même question que celle du baromètre Louis Harris : « En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que vous êtes plutôt raciste □ un peu raciste, pas très raciste ou pas raciste du tout ? » mais les réponses globales de l'échantillon de personnes que j'ai interrogées sont totalement différentes de celles que l'on obtient pour la France

entière. Le sentiment d'être raciste semble être beaucoup plus faible dans l'échantillon que dans l'ensemble de la population française. Certes, les enquêtes de la Sofres montrent bien que les Bretons ont une moindre propension à se déclarer racistes que la moyenne de la population française. Le politologue Jean-Luc Richard cite deux chiffres à ce sujet. D'une part, écrit-il, « le pourcentage de Bretons déclarant qu'il y a trop d'immigrés en France aujourd'hui est de 61 %, contre 66 % en moyenne nationale sur la décennie 1988-1997 »^{lxxi}. D'autre part, « sans cesse davantage ouverte sur le monde, la Bretagne est demeurée la région de province où les habitants ont le moins le sentiment "de ne plus être chez soi comme avant" (...). Seuls 44 % des Bretons enquêtés par la Sofres pour le Cevipof entre 1988 et 1997 ont exprimé cette opinion. Au niveau national, la moyenne est légèrement supérieure à 50 % »^{lxxii}. Cependant, les écarts mesurés par la Sofres entre l'attitude des Bretons et la moyenne française sont nettement moins élevés que ceux qui apparaissent ici, sans que je sache quelle conclusion on peut en tirer, en dehors du fait qu'il est plus facile de se déclarer « raciste » au cours d'une enquête téléphonique anonyme (du type de celles de la Sofres) qu'en situation de vis-à-vis, à l'issue d'un entretien approfondi. Il aurait été souhaitable de pouvoir disposer d'une ventilation régionale des réponses au baromètre Louis Harris.

Tableau 6 *Le sentiment d'être raciste ou pas*

<i>En ce qui vous concerne personnellement, diriez-vous de vous-même que...</i>	<i>Baromètre Louis Harris Novembre 2000 (France entière)</i>	<i>Échantillon 2002</i>	
Vous êtes plutôt raciste	12 %	0	–
Vous êtes un peu raciste	31 %	3	(8 %)
Vous n'êtes pas très raciste	26 %	9	(23 %)
Vous n'êtes pas raciste du tout	28 %	26	(65 %)
Ne se prononce pas	3 %	2	(5 %)
Total	100 %	40	(100 %)

Quoi qu'il en soit, ce qui nous intéresse prioritairement, c'est la distribution des réponses à l'intérieur de l'échantillon entre les différents « types identitaires ». À ce propos, on constate deux éléments majeurs : d'une part, les seules personnes qui se disent « un peu racistes » font, toutes trois, partie du groupe des *légitimants* ; d'autre part, ce sont les *projetants* qui sont les plus nombreux à se dire « pas racistes du tout » ; ils sont sept sur huit. Les autres groupes sont plus partagés, tel celui des *prudents*, dont fait partie Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « prudent »), qui redoute l'ouverture de l'Union Européenne à la Roumanie, parce qu'elle « a des minorités qui sont non adaptées » ou à la

Turquie, parce qu'il ne voit « pas comment une civilisation musulmane pourrait s'intégrer dans un ensemble européen sans qu'il y ait des problèmes de civilisation ». L'altérité, toutefois, n'est pas seulement nationale ou ethnique. Elle peut prendre d'autres formes, sexuelle, notamment.

Les homosexuels

L'homosexualité paraît aujourd'hui largement reconnue et acceptée dans toute la société. Ainsi, selon une enquête réalisée par la Sofres en février 2002 pour le compte du mensuel *Têtu*, 73 % des Français ne trouveraient pas choquant qu'un homosexuel devienne président de la République. Cependant, une réticence très forte demeure sur la possibilité pour les couples homosexuels d'adopter des enfants. En effet, selon une enquête effectuée en juillet 2001 par la Sofres pour le mensuel *Femmes*, 68 % des Français y seraient hostiles. J'ai donc voulu voir ce qu'il en était dans l'échantillon. Malheureusement, je ne disposais pas à l'époque de l'enquête de la Sofres et n'ai pas pu poser la question dans les mêmes termes. Les résultats peuvent néanmoins être comparés, tout en se rappelant qu'un échantillon de quarante personnes ne peut pas être représentatif de la population bretonne dans son ensemble.

Tableau 7 *L'adoption d'enfants par les couples homosexuels*

<i>D'une manière générale, êtes-vous favorable ou opposé à l'adoption d'enfants par des couples homosexuels ?</i>	<i>Sondage Sofres France entière 2001 Pourcentages</i>	<i>Selon vous, est-ce que les couples homosexuels devraient pouvoir adopter des enfants ?</i>	<i>Échantillon de 40 personnes Bretagne 2002 Effectifs</i>	
Très favorable	12 %	Oui, tout à fait	4	(10 %)
Assez favorable	31 %	Oui, sans doute	13	(33 %)
Assez opposé	26 %	Non, sans doute pas	9	(23 %)
Très opposé	28 %	Non, absolument pas	9	(23 %)
Sans opinion	3 %	Ne se prononce pas	5	(13 %)
Total	100 %	Total	40	(100 %)

On retrouve à peu près les mêmes tendances dans l'échantillon que celles qui se dégagent de l'enquête de la Sofres, avec, cependant, plus de tolérance et beaucoup plus de non-réponses dans mon échantillon. Peut-être est-ce dû en partie à la formulation de ma question, qui peut paraître moins neutre que celle de la Sofres. Toutefois, c'est, à nouveau, la distribution par « type identitaire » qui nous intéresse. Or, cette fois-ci, elle nous réserve des surprises.

Certes, les *légitimants* constituent comme d'habitude la catégorie la plus stricte ; cinq sur huit d'entre eux répondent, en effet, « non, absolument pas ». Mais cette fois-ci ce ne sont plus les *projetants* qui se montrent les plus tolérants. Au contraire, et c'est la première surprise, ils ne sont pas favorables à l'adoption par les couples homosexuels : trois répondent « non, sans doute pas » et un « non, absolument pas » (trois autres répondent « oui, sans doute » et un ne se prononce pas). Ce sont en fait les *résistants* – et c'est là la seconde surprise – qui se montrent les plus tolérants dans la reconnaissance de l'homosexualité : trois sur quatre se disent favorables à l'adoption par les couples homosexuels, tandis que le quatrième (Célestin, 71 ans, ouvrier retraité, Finistère) n'y est « absolument pas » favorable. Comment comprendre cela ? L'explication ne tiendrait-elle pas à l'influence de la religion ? Les *résistants*, rappelons-le, se disent sans religion. Or, une relation très forte existe dans l'échantillon entre l'appartenance religieuse et le fait d'être d'accord ou pas pour que les couples homosexuels puissent adopter des enfants. Treize catholiques sur dix-huit sont opposés à l'adoption par les couples homosexuels tandis que quatorze sans religion sur dix-neuf y sont favorables. Cela montre les limites de l'originalité des *projetants*, qui véhiculent apparemment les mêmes réminiscences d'influence catholique que la majorité de l'échantillon, contrairement aux *résistants*, qui en semblent plus dégagés.

Voyons à présent, pour clore l'étude des représentations de l'Autre dans l'échantillon, quels sont les propos tenus par les enquêtés à propos des pays étrangers.

2. Les autres extérieurs

Les pays étrangers

Peu de propos généraux sont tenus sur les pays étrangers dans les entretiens. Simplement, Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* ») se félicite-t-elle de l'ouverture de la Bretagne sur le reste du monde. David (37 ans, ouvrier, Finistère, « *prudent* ») trouve « super » le fait qu'il soit désormais plus facile pour les étudiants d'aller travailler à l'étranger. Catherine (45 ans, employée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») espère que cette facilité va être également étendue à d'autres catégories de population et elle est heureuse que la culture bretonne s'exporte de par le monde... Si ces généralités sur l'étranger sont, donc, relativement peu fréquentes, il en va tout autrement des propos relatifs au Tiers-Monde.

Le Tiers-Monde

Je n'avais prévu aucune question particulière sur le Tiers-Monde, mais le thème a surgi spontanément et vigoureusement au cours de nombreux entretiens. Beaucoup d'interviewés, quel que soit leur « type identitaire », expriment leur indignation et leur révolte devant la malnutrition qui sévit dans le monde. C'est le cas, notamment, de Pascal (« *légitimant* »), d'André (« *prudent* ») ou de Delphine (« *résistante* »), qui « pense aux oubliés. On est six milliards, il y a un milliard qui ne mange pas à sa faim. Ça me choque, ça me révolte ! » Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « *résistante* ») a « le cœur serré » par la situation sanitaire en Afrique. Cet élan vigoureux et très répandu n'est, néanmoins, pas tout à fait unanime. Serge (66 ans, professeur retraité, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »), par exemple, développe un point de vue légèrement différent sur le Tiers-Monde...

Serge : Les produits de l'étranger vont venir, c'est bien certain. Et on aura de plus en plus de mal à vendre à l'étranger... Parce que, si on développe les économies des pays du Tiers-Monde, nous, on aura d'autant plus de difficulté à vendre nos produits à nous !

En dehors de ce témoignage, les propos tenus sur le Tiers-Monde montrent une vive émotion et un élan d'indignation significatifs. Or, selon Joseph Martray et Jean Ollivro, « la Bretagne serait (on n'a pas malheureusement de données précises et actuelles à ce sujet) la région de France ayant le plus d'Organisations Non Gouvernementales : on en recenserait plus de cinq cents dans les cinq départements »^{lxxiii}. Il n'est pas impossible que des traces de la religion catholique jouent en Bretagne un rôle d'incitation (inconscient) à la solidarité envers les pays en développement. C'est là en tout cas une piste de recherche à étudier.

Les États-Unis

J'ai posé une question à l'ensemble des enquêtés sur le sentiment que leur inspiraient les États-Unis. « Que vous inspirent les États-Unis : de la sympathie, de l'intérêt, de l'inquiétude, de l'antipathie ou aucun de ces sentiments ? » Il était possible de donner deux réponses.

Tableau 8 *Sentiments que les États-Unis inspirent*

<i>Que vous inspirent les États-Unis ?</i>	<i>Nombre de citations</i>
De la sympathie	4
De l'intérêt	10
De l'inquiétude	21
De l'antipathie	12
Aucun de ces sentiments	4
Ne se prononce pas	2
Total	53

La réponse majoritaire est « de l'inquiétude » (vingt et une réponses sur cinquante-trois). Je m'attendais un peu à rencontrer l'antiaméricanisme le plus vif chez les *légitimants*, qui sont les enquêtés les plus attachés à la souveraineté nationale, mais il n'en a pas été ainsi. La réponse qui domine chez eux est celle qui est majoritaire dans l'échantillon : l'inquiétude (cinq réponses sur neuf). Loin derrière l'inquiétude, « l'antipathie » est la deuxième réponse majoritaire (douze réponses sur cinquante-trois) et ce sont les *projetants* qui se montrent, finalement, les plus hostiles aux États-Unis (quatre réponses sur douze). Ils ne critiquent cependant pas les États-Unis au nom de la souveraineté nationale française mais au nom de la justice. Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* »), par exemple, est révoltée par les injustices que les États-Unis commettent, selon elle, envers le Tiers-Monde. François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* ») considère que les Américains « ne respectent pas beaucoup, en fait, les règles qu'ils ont acceptées. C'est tout le problème de la mondialisation ». Précisément, que représente concrètement la mondialisation pour les personnes interrogées, si elle représente quelque chose ? Comment envisagent-elles, le cas échéant, l'avenir de la Bretagne dans ce contexte ?

C. Le monde

Le mot « mondialisation » connaît un succès retentissant en France depuis quelques années, tant dans les milieux scientifiques que dans l'arène politique et médiatique. Il s'impose souvent avec la force de l'évidence, bien que sa signification – et la réalité même qu'il désigne – soient rien moins qu'évidentes ou consensuelles. La mondialisation devient désormais à la fois le principe explicatif presque systématique des évolutions contemporaines et un objet de vives polémiques entre « partisans » et « adversaires » du phénomène. Sans prendre nullement parti dans ces débats (ni tenter de savoir en quoi la mondialisation constitue une réalité), nous avons cherché à saisir la façon dont la mondialisation est perçue par l'échantillon et la manière dont la Bretagne lui est ou non associée dans les propos des uns et des autres.

La question de la mondialisation a été évoquée spontanément au cours de bon nombre d'entretiens. Toutefois, lorsque les enquêtés n'abordaient pas ce thème d'eux-mêmes, je leur posais la question suivante : « on parle souvent de la mondialisation à la télévision ou à la radio. Vous-même, personnellement, que représente-t-elle pour vous ? » Trois cas de figure se sont alors présentés : une partie des interviewés ont indiqué qu'ils ne comprenaient pas vraiment en quoi consiste la mondialisation, une deuxième partie a évoqué la mondialisation marchande et une troisième partie a exposé une conception originale du phénomène.

1. La mondialisation floue

Une forte proportion de personnes au sein de l'échantillon (onze sur quarante, soit 28 %) dit ne pas comprendre ce que « mondialisation » veut dire. Cela constitue en soi une information importante. Le mot est pourtant connu de tous et même presque familier puisqu'il est très employé par les médias ; cependant, comme il est abstrait et qu'il paraît désigner une réalité coupée de la vie ordinaire, certains interviewés ne s'estiment pas compétents pour en parler. Ce sont ceux qui sont issus des catégories populaires (essentiellement les ouvriers) et ceux qui sont les moins diplômés (les titulaires du certificat d'études primaires, d'un CAP ou d'un BEP). On retrouve là ce « cens caché » dont parlait Pierre Bourdieu. David (37 ans, ouvrier, Finistère, « prudent ») reste sans voix quand il entend le mot « mondialisation ». En revanche, il est prolix pour évoquer sa vie professionnelle, qu'il décrit en termes de rachats, fusions, absorptions, division internationale du travail et délocalisations... Ainsi, lui qui pensait ne pas savoir ce qu'est la mondialisation, nous place au cœur de la mondialisation marchande...

2. La mondialisation marchande

Ses fondements

Plusieurs fondements de la mondialisation sont abordés par les enquêtés. En premier lieu, l'extension des relations commerciales à une échelle planétaire. Les uns évoquent des échanges internationaux sans règle du jeu, d'autres pensent à la mondialisation du cours du lait et d'autres encore espèrent que la mondialisation pourra permettre à la Bretagne de se développer en exportant des produits locaux originaux.

En second lieu, les enquêtés font allusion à la révolution technologique. Ils pensent surtout à l'essor exceptionnel des moyens d'information et de communication ou, plus globalement, à l'accélération du progrès technologique et à la nécessité pour la Bretagne de se moderniser si elle veut garantir l'emploi de ses jeunes générations.

Le troisième pilier de la mondialisation, telle qu'elle est décrite par les interviewés, c'est l'extension de la division du travail au monde entier. Certains pensent que chacun se spécialisera en fonction de son degré de culture, c'est le cas de Jacques (47 ans, chef

d'entreprise, Ille-et-Vilaine, « *prudent* »). D'autres, plus jeunes, se préparent, comme Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* »), à travailler dans « un système mondial ».

Mais la clef de voûte de tout l'édifice, pour la plupart des interviewés, c'est la « course au profit ». Yann (23 ans, étudiant, Morbihan, « *prudent* »), parle d'un culte de l'« argent roi ». L'argent finit par se retrouver « dans une seule main », selon Pierrette (73 ans, commerçante retraitée, Loire-Atlantique, « *légitimante* ») et si on laisse cette dynamique de profit se poursuivre, la mondialisation va « bouffer cette planète », selon Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* »), qui considère que, désormais, les États-nations n'ont plus le pouvoir de gérer le monde. D'après lui, le vaste pouvoir des firmes transnationales, qui court-circuite désormais celui des États-nations, fait peser de lourdes menaces sur le monde.

Les menaces qu'elle fait peser

L'une des premières menaces qui vient à l'esprit des enquêtés est celle des délocalisations d'entreprises, qui font dire à Célestin (71 ans, ouvrier retraité, Finistère, « *résistant* ») que bientôt « il n'y aura pas de travail, ici, pour les jeunes ». Pour Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* »), tout cela relève du « libéralisme » et de « l'impérialisme » américain. La mondialisation, pour beaucoup d'enquêtés, se traduit par un non-respect de l'homme. Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») prend l'exemple d'un laboratoire pharmaceutique qui refuse qu'un médicament générique soit distribué et qui « se bat pour avoir le privilège de vendre [*un médicament*] à prix fort à des pays en voie de développement ». Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») pense que « l'être humain ne compte plus ». Le non-respect de l'homme peut se traduire par une « uniformisation » culturelle à laquelle les enquêtés se montrent fort sensibles. Morgane (19 ans, étudiante, Finistère, « *projetante* »), qui se satisfait de sa vie, n'a pas envie de devenir américaine et de « manger du bœuf aux hormones ».

La croissance des inégalités et l'appauvrissement du Tiers-Monde troublent particulièrement les enquêtés. Pour Yann (23 ans, étudiant, Morbihan, « *prudent* »), nous vivons dans un véritable « système d'injustice ». Cyril (41 ans, agent de maîtrise, Finistère, « *prudent* ») prend un exemple concret.

Cyril : La mondialisation, c'est le fait que les géants céréaliers américains ont décidé comment ils vont faire pour vendre des céréales, des OGM, aux pays en voie de développement pour qu'ils soient obligés d'en racheter parce que les céréales ne vont jamais germer. On pourra les manger mais on ne pourra pas les replanter. C'est ça, la mondialisation !

Delphine (37 ans, employée, Finistère, « *résistante* ») pense que ce système, « incontrôlé », court à sa perte.

Delphine : La mondialisation c'est aussi exclure du développement la majorité de la population mondiale. Et ça, à mon avis, ce n'est pas un avenir, parce que les rapports de force vont changer. Il arrivera un jour où les gens qui crèvent la dalle seront plus nombreux que les autres et alors le rapport de force sera comme quand un rat est dans une boîte trop petite... Eh bien, il bouffe l'autre rat qui est avec lui ! Voilà !

Le « système d'injustice » court peut-être d'autant plus à sa perte qu'il cause une destruction globale de l'environnement ? Les interviewés sont très sensibles, en effet, aux dégradations de l'environnement que la mondialisation peut, selon eux, favoriser. Philippe (23 ans, ouvrier, Loire-Atlantique, « *distant* »), par exemple, se dit favorable à la mondialisation mais à condition de « poser des réserves » sur ce plan. La pollution causée par des pays riches qui refusent d'assumer leurs actes écoeure Delphine. C'est que le capitalisme mondial n'a pas encore pris en compte la notion de « développement durable », explique Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »). Alors, comment se comporter face à ces dégradations de l'environnement et, plus généralement, face à la mondialisation ? Plusieurs attitudes sont envisagées par les enquêtés.

Les attitudes

Trois attitudes sont adoptées ou envisagées par les enquêtés pour faire face à la mondialisation : le fatalisme, la lutte ou le recours à des contre-poids.

En premier lieu, il règne un certain fatalisme général par rapport au processus de mondialisation, qui paraît assez inéluctable aux interviewés. Pour Yann (23 ans, étudiant, Morbihan, « *prudent* »), « ça va être très dur ». Amandine (22 ans, étudiante, Ile-et-Vilaine, « *projetante* ») craint que les Bretons soient tentés par un repli sur eux-mêmes ou par la fusion dans un grand tout indifférencié, deux perspectives qui lui déplaisent autant l'une que l'autre. En d'autres termes, la question qui se pose aux Bretons, comme au reste du monde, est de savoir, dirait le sociologue Alain Touraine, « comment échapper au choix inquiétant entre une illusoire globalisation mondiale qui ignore la diversité des cultures et la réalité inquiétante des communautés enfermées en elles-mêmes ? »^{lxxiv}

L'une des solutions possibles, en dehors du fatalisme, consiste à lutter. Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* ») est attirée par « les mouvements citoyens » tels qu'Attac. Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») pense que les mouvements de ce genre peuvent « trouver un terrain favorable » en Bretagne mais il doute

qu'ils puissent « déboucher sur quelque chose de concret ». Yann (23 ans, étudiant, Morbihan, « *prudent* »), plus optimiste, croit que la lutte peut amener « de belles choses ».

La lutte, cependant, n'est pas la seule attitude active susceptible d'être adoptée pour faire face à la mondialisation. Les enquêtés comptent beaucoup sur l'action de divers contre-poids pour corriger ou éviter les effets néfastes de la mondialisation. Le premier de ces contre-poids, à leurs yeux, c'est l'Europe. Regrouper un continent entier pour parler d'une seule voix, telle est la solution, pour beaucoup de personnes interrogées. C'est une opinion extrêmement répandue dans l'échantillon que François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »), notamment, partage, tout en émettant quelques doutes.

François : L'Europe, je pense, a plus de chance de mieux marcher que le monde. Du fait d'une plus grande homogénéité, quand même, des régions, enfin, entre régions et entre pays. Si on en a la volonté, je pense que l'Europe peut se développer et peut être vraiment effective. Elle peut servir de contre-poids, sur le plan mondial, par rapport aux Américains, notamment. Je ne suis pas certain qu'elle en ait vraiment la volonté, non plus, d'être vraiment contre-poids aux Américains...

Patrick (23 ans, étudiant, Loire-Atlantique, « *prudent* ») pense que l'Europe pourrait bientôt constituer « une sorte de nation multiculturelle ». La culture, précisément, ne pourrait-elle pas également jouer un rôle de contre-poids ? L'opinion de bon nombre d'interviewés est que l'enracinement culturel breton est un atout important. De l'avis général, la Bretagne est loin d'être fondue dans un grand tout indifférencié. Pour Audrey (22 ans, étudiante, Loire-Atlantique, « *prudente* »), si être breton au temps de l'État-nation pouvait être « une gêne pour se fondre dans le paysage français », il se pourrait qu'à présent, au temps de la mondialisation, ce soit un atout. Quoi qu'il en soit, Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* ») est convaincu que la mondialisation donnera « du grain à moudre » aux défenseurs de la culture bretonne. Par ailleurs, face à la mondialisation, beaucoup d'enquêtés font confiance à la capacité de résistance des Bretons.

Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* ») : Je ne sais pas si c'est très important mais j'ai quand même l'impression qu'il y a des gens qui se battent. Des coopératives, au niveau local, qui essaient, à leur niveau, de faire changer les choses, des mouvements « bio ». (*Silence.*) Au niveau de la pêche, je ne sais pas trop comment s'en sortent les marins bretons. (*Silence.*) Il y a toujours eu des résistances, je pense, en Bretagne face à ce qu'on peut imposer, face à ce que l'État français peut imposer. (*Silence.*) À la pointe du Raz, à Plogoff, ils ont voulu installer une centrale nucléaire, les gens se sont battus (*rire*) contre ça et le projet n'a pas abouti. Ça, c'est vieux mais... J'avais suivi un petit peu ça à l'époque... Mais j'imagine que maintenant il doit y avoir d'autres choses qui doivent être imposées d'en haut et puis les gens peuvent résister...

Ainsi, face à une mondialisation ressentie comme un péril, la capacité de résistance des Bretons est-elle appelée à la rescousse. Résistance et enracinement culturel bretons d'un côté, union des énergies européennes de l'autre, telles sont, selon les enquêtés, les clés pour vivre

sereinement la mondialisation. On remarque au passage que pas une seule des personnes interrogées ne met en avant l'État français comme rempart face à la mondialisation.

En dehors de la mondialisation marchande (et de la mondialisation floue), les enquêtés développent aussi une conception originale du phénomène : la mondialisation humaniste.

3. La mondialisation humaniste

La globalité

Le sociologue allemand Ulrich Beck établit dans son ouvrage *What is globalization ?* une distinction entre trois concepts : le « globalisme » (*globalism*), c'est-à-dire l'idéologie néolibérale, la « globalisation » (*globalization*), qui dénote le processus selon lequel les États-nations souverains sont entrelacés et sapés par des acteurs transnationaux dont les perspectives de pouvoir, les orientations, les identités et les réseaux sont variés et enfin la « globalité » (*globality*), qui signifie que nous vivons depuis longtemps dans une société mondiale, dans le sens où la notion d'espaces clos est devenue illusoire. Il est peu probable que les interviewés aient lu l'ouvrage de Beck ; pourtant, plusieurs d'entre eux s'élèvent contre le recours excessif qui est fait, selon eux, au concept de mondialisation^{lxxv}, depuis quelques années, pour expliquer la vie contemporaine. Selon Pascal (68 ans, cadre retraité, Loire-Atlantique, « *légitimant* »), la mondialisation est une constante de l'histoire de l'humanité et non une nouveauté. D'autre part, nombre d'interviewés développent également une conception heureuse de la mondialisation, très différente de la mondialisation marchande.

La mondialisation heureuse

Pour Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* »), qui fait allusion au discours d'Attac sur une entraide à l'échelle mondiale, « il n'y a pas que des aspects négatifs à la mondialisation ». Nathalie (41 ans, employée, Loire-Atlantique, « *distante* ») pense qu'il faut revoir la conception actuelle de la mondialisation. Et surtout, divers interviewés, quand ils entendent le mot mondialisation, pensent immédiatement et spontanément à quelque chose de positif. Pour Loïc (19 ans, étudiant, Ille-et-Vilaine, « *projetant* »), par exemple, la mondialisation, c'est « s'ouvrir à d'autres gens » ou, du moins, ça devrait l'être. Grâce aux progrès extraordinaires des technologies d'information et de communication, « on peut

vraiment découvrir les autres cultures », juge Gérard (23 ans, étudiant, Finistère, « *distant* »). Catherine (45 ans, employée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») voudrait que chacun puisse aller et venir où bon lui semble. C'est en partie cela, la mondialisation, pour Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») : « la mondialisation, c'est déjà ne pas rejeter ceux qui sont à côté, s'ouvrir à ce qui se fait à l'extérieur ». Mais pas seulement : c'est aussi « être moins égoïste ». Bref, explique Jean (67 ans, agriculteur retraité, Morbihan, « *prudent* »), « pour moi, la mondialisation, c'est de prendre en compte l'humanité sur la planète ». Juliette (25 ans, employée, Ille-et-Vilaine, « *résistante* ») ajoute :

Juliette : Moi, quand j'entends « mondialisation » je me dis : « J'espère qu'on va aider les pays pauvres. » (...) « Mondialisation », pour moi, je vois aider les pays, vraiment. Que les riches se mettent ensemble pour aller aider les autres ! Je ne sais pas si j'ai bien compris le terme de la télévision. Mais moi, j'entends ça comme ça !

Ainsi, pour une proportion non négligeable d'enquêtés, majoritairement *projetants*, le mot « mondialisation » n'évoque pas du tout la mondialisation marchande mais un véritable idéal humaniste. À tout hasard, j'ai aussi posé une question à tous les enquêtés, en fin d'entretien, sur la perspective, un jour, d'une fédération mondiale^{lxxvi}. La majorité de l'échantillon s'y déclare opposée (dix-neuf personnes sont opposées, treize sont favorables et huit ne répondent pas) mais les *projetants* s'y montrent nettement favorables (cinq personnes sont favorables, deux sont opposées et une ne se prononce pas).

En résumé, le mot « mondialisation », connu de tout l'échantillon, est loin d'être perçu par tous de la même façon. En premier lieu, un peu plus d'un quart des personnes interrogées ont le sentiment qu'il s'agit d'une réalité qui les dépasse et préfèrent s'exclure de la réflexion sur ce thème. En deuxième lieu, plus de la moitié des interviewés ont une analyse classique de la mondialisation marchande. Comment la relie-t-ils à la Bretagne ? Quelques-uns pensent qu'elle peut constituer une opportunité de développement économique pour la péninsule mais la majorité y voit surtout un faisceau de menaces économiques, écologiques et culturelles. Pour faire face à ces menaces, ils envisagent deux solutions : d'une part la consolidation de l'Union Européenne (la plupart d'entre eux, nous en avons parlé précédemment, verraient d'un bon œil la création d'une fédération européenne), d'autre part, une résistance et un enracinement bretons mais « sans repli sur soi », sans fermeture à l'Autre. En troisième lieu, près d'un cinquième des enquêtés, surtout des *projetants*, envisagent la mondialisation comme une opportunité humaniste, une occasion de connaître les autres en développant les échanges culturels et les voyages et en renforçant la solidarité à l'égard du Tiers-monde.

Conclusion

Nous nous demandions en introduction si « une sorte de projet collectif diffus » ne serait pas en gestation au sein de la société bretonne.

La première réponse que l'on peut apporter à la question, en se fondant sur les propos qui m'ont été confiés, est qu'il existe dans cette société des représentations communes sur bon nombre de sujets. En effet, beaucoup de Bretons partagent des inquiétudes pour l'avenir. Certains plus axés sur la protection de la nature et des paysages, d'autres plus préoccupés du sort des hommes, tous se demandent comment concilier le développement économique et la préservation de l'environnement dans les années futures. Beaucoup se préoccupent également de l'harmonie humaine de l'espace breton : comment garantir le maintien d'une certaine vitalité dans les campagnes du Centre-Bretagne et éviter que l'urbanisation ne se traduise par du mal-être ? En outre, la plupart se soucient de l'avenir de la langue bretonne. À ce sujet, d'ailleurs, on peut constater que le parallèle que j'avais établi dans *L'Identité bretonne* entre le destin de la langue et celui de l'agriculture bretonnes semble se prolonger^{lxxvii} : toutes deux évoluent à présent vers plus de professionnalisation ; le rôle de la famille diminue, celui de la formation, d'une part, et des salariés permanents, d'autre part, progresse. Enfin, un autre motif d'inquiétude est partagé par la majorité des personnes interrogées, c'est l'impact négatif que la mondialisation marchande pourrait avoir tant sur l'avenir économique et écologique de la péninsule que sur le développement des inégalités dans le monde.

Après l'inquiétude pour l'avenir, la deuxième forme d'émotion partagée par la quasi-totalité de l'échantillon est l'indignation devant la montée de la pauvreté en France (et en Bretagne en particulier), d'une part, et devant le sort dramatique du Tiers-Monde, d'autre part. Les personnes que j'ai rencontrées sont choquées et se disent souvent « révoltées » par une détresse dont elles ont le sentiment qu'elle pourrait être évitée si les dirigeants des pays développés en avaient la volonté.

En troisième lieu, mais c'est une zone difficilement accessible au sociologue, il m'a semblé rencontrer une sensibilité commune à l'échantillon. Elle se caractériserait, notamment, par un esprit de tolérance. Même sur les questions les plus délicates, on ressent une volonté de comprendre l'Autre. Éliane (68 ans, employée retraitée, Côtes-d'Armor, « *projetante* ») en parle explicitement comme d'une possible « clé » de la vie sociale.

Éliane : Je trouve que la tolérance est une vertu, non ? Je me dis que, même si c'est difficile, la vie en société est faite du respect des autres ou bien alors ça ne va plus. (*Rire.*) Ce n'est peut-être pas la clé, mais pour nous c'est quand même beaucoup...

Il m'a, de plus, semblé que la sensibilité commune de l'échantillon se caractérisait également – outre par une compassion assez générale pour les plus démunis, comme nous venons de le voir à propos du Tiers-Monde et de la pauvreté – par une très grande valorisation de la solidarité. Le thème revient avec beaucoup d'insistance dans les entretiens. Les uns déplorent l'insuffisance de la solidarité à l'échelle de la planète. D'autres, au contraire, se félicitent que la solidarité soit relativement forte en Bretagne.

Une telle importance accordée à la solidarité mérite d'être prise en considération. Mais constitue-t-elle une spécificité bretonne ? Il n'est pas possible de le dire. Tout cela pouvant sembler un peu vague et insaisissable, revenons à nos hypothèses initiales, afin de les confronter à ce que nous avons observé ; et rappelons, en premier lieu, que le but de cette recherche était de tenter de comprendre le sens du mouvement actuel de (re)valorisation de l'identité bretonne. À ce sujet, je formulai en introduction les hypothèses suivantes : le mouvement de valorisation de la singularité bretonne ne relèverait pas d'une démarche régressive tournée vers un passé mythique, mais de la poursuite d'un idéal social à venir ; l'élan, a-autoritaire, serait marqué par la subjectivité des acteurs sociaux, il consisterait, pour partie, à refuser les injonctions, d'où qu'elles viennent, et ne viserait pas à la construction d'une nouvelle autorité. Enfin, j'avançai que cet élan ne devrait pas s'accorder avec les variables qui caractérisent le nationalisme traditionnel. Ces hypothèses sont-elles vérifiées ? Globalement, non. La société bretonne est complexe et marquée par des tendances contradictoires, un peu comme si l'on avait affaire à un champ électromagnétique mettant aux

prises des forces diverses qui produiraient en se rencontrant un équilibre instable et dynamique. L'une de ces forces est celle de la tradition. Elle valorise l'autorité à tous les niveaux, de la famille à l'État, et est très attachée au modèle de la république centralisée, une et indivisible. C'est *l'identité légitimante*. Une autre force est celle de la résistance. Elle s'arc-boute face à l'autorité de l'État, qu'elle conteste systématiquement, et a pour ambition de bâtir une autorité nouvelle, qui se substituerait à celle de l'État français. C'est *l'identité-résistance*. La troisième force, celle des *prudents*, se caractérise par la stabilité. Elle absorbe les tensions tout en les atténuant. C'est la force majoritaire, celle de *l'identité silencieuse*. La quatrième force est celle de la stimulation. Les *distants* apportent un élément extérieur au jeu de tensions et contribuent à le renouveler. C'est *l'identité extrinsèque*. Enfin, les *projetants* constituent la cinquième force. Elle conteste la tradition mais avec modération et pousse au changement mais de façon douce. Est-elle porteuse d'un projet ? Non, pas dans le sens d'un dessein élaboré mais oui, dans le sens où elle espère que la structure sociale dans son ensemble se modifie. En outre, elle semble bénéficier d'une capacité d'influence sur les autres forces. Elle correspond donc bien à ce que le sociologue Manuel Castells appelle *l'identité-projet*. Seule cette force de *l'identité-projet* vérifie les hypothèses initiales : elle va vers un idéal social futur (sur lequel nous allons revenir), elle est a-autoritaire, critique par rapport aux injonctions de l'État, du marché ou de quiconque et ne vise pas à la construction d'une autorité nouvelle. De plus, elle est très ouverte à l'Autre. Enfin, les porteurs de *l'identité-projet* fournissent au questionnaire final des réponses corrélées négativement à la quasi-totalité des variables du nationalisme^{lxxviii}, contrairement aux *légitimants* dont les réponses sont corrélées positivement à presque toutes les variables du nationalisme^{lxxix}. Bref, cette force de projet que nous avons identifiée au sein de la société bretonne évoque assez bien, me semble-t-il, ce qu'écrit le sociologue Alain Touraine à propos de l'identité du sujet : « L'identité du Sujet ne peut être construite que par la complémentarité de trois forces : le désir personnel de sauvegarder l'unité de la personnalité, déchirée entre le monde instrumental et le monde communautaire ; la lutte collective et personnelle contre les pouvoirs qui transforment la culture en communauté et le travail en marchandise ; la reconnaissance, interpersonnelle mais aussi institutionnelle, de l'Autre comme Sujet »^{lxxx}.

Chacune des cinq forces concourt, cependant, à la constitution de l'ensemble et les unes ont besoin des autres. En particulier, *l'identité-projet* a besoin de *l'identité-résistance* au même titre que, remarque le sociologue Michel Wieviorka, « paradoxalement, les Juifs athées, souvent les plus soucieux de démocratie, ont besoin des autres Juifs pour perdurer dans leur

identité – ce qui ne les empêche pas de les combattre politiquement ou de s'en sentir éloignés »^{lxxxix}.

La nature de ces cinq forces, toutefois, n'est pas incontestable : ce sont des tendances que je dessine, dont les contours pourront être contestés ou précisés par des travaux ultérieurs. En outre, ces forces ne sont pas non plus de purs principes énergétiques, dénués de toute contingence ! Elles ont, au contraire, une nette dimension sociale, qu'il convient de souligner, en se gardant toutefois de tout sociologisme. Par définition, *l'identité extrinsèque* est le fait de personnes objectivement ou subjectivement extérieures à la Bretagne. Les personnes qui relèvent de *l'identité silencieuse* sont issues de diverses catégories socioprofessionnelles, mais une part très importante d'entre elles (près d'un tiers) exerce des professions intermédiaires. Les *légitimants*, issus de catégories populaires et nettement plus âgés que la moyenne de l'échantillon, sont sensibles à plusieurs sortes de menaces : la précarisation économique, la montée de la délinquance et le péril que la construction européenne et la mondialisation feraient peser sur la souveraineté de la France. Les *résistants* appartiennent également majoritairement à des catégories populaires mais se distinguent surtout du reste de l'échantillon par le fait qu'ils sont détachés de la religion, ce qui est peut-être une confirmation de l'hypothèse que j'avais à la fin de *l'Identité bretonne*, selon laquelle la déchristianisation de la société bretonne pourrait amener les Bretons à chercher du lien social dans leur identité culturelle^{lxxxii}. Enfin, *l'identité-projet* est portée par une population jeune, composée en majorité d'étudiants, de cadres et de professions intellectuelles supérieures. On peut penser que ces personnes ne sont que des caméléons qui s'adaptent à l'air du temps, ne faisant qu'absorber et restituer les tendances du moment et se les appropriant. J'aurais plutôt tendance à croire, cependant, qu'elles exercent sur la société un rayonnement qui provient de la conjugaison de leur attachement intense à la Bretagne et de leur sens de la mesure. Quoi qu'il en soit, même si elles n'en ont pas la paternité, ces personnes expriment un projet.

Comment le synthétiser ? En quelques mots, on peut dire que c'est un projet de conciliation, d'équilibre et de vigilance. La recherche de conciliation caractérise sans cesse le propos des « *projetants* ». Qu'il s'agisse de François (45 ans, cadre, Finistère, « *projetant* »), qui espère qu'un véritable dialogue sera noué entre agriculteurs et écologistes afin de parvenir à un compromis de nature à préserver à la fois l'emploi et l'environnement, de Bernard (35 ans, professeur, Côtes-d'Armor, « *projetant* »), qui se dit favorable à une fédération européenne tout en ne souhaitant pas que l'État français disparaisse, ou d'Amandine (22 ans, étudiante, Ille-et-Vilaine, « *projetante* »), qui insiste régulièrement sur sa volonté de concilier

l'identité et l'ouverture. En fait, le but – presque obsessionnel – de cette démarche conciliatrice des *projetants* est l'équilibre. Ils visent à la fois un équilibre entre les intérêts économiques des Bretons et la préservation de l'environnement écologique de la péninsule, la poursuite du développement économique équilibré de la Bretagne, le rééquilibrage de l'espace breton, la compensation de la puissance des États-Unis par le renforcement de l'Europe, l'équilibre entre l'identité et l'altérité, l'identité et la modernité, l'identité et l'ouverture, et le rééquilibrage des rapports entre les pays développés et le Tiers-Monde par un renforcement de la solidarité...

Tous ces équilibres ne peuvent être atteints qu'au prix d'un certain nombre d'évolutions qui réclament une vigilance de tous les instants. Il faut à la fois veiller à la protection de l'environnement, être à l'affût des opportunités de développement économique et faire preuve de vigilance par rapport aux institutions et à la classe politique. Sur ce dernier plan, le projet qui se dégage se caractérise par une aspiration à plus de démocratie, à plus de décentralisation, à une capacité d'initiative bretonne et à une solidarité plus grande avec les immigrés et avec le Tiers-Monde. Toutefois, sur tous ces points, les *projetants* doutent des capacités ou de la volonté réelles des institutions et de la classe politique, qu'ils perçoivent comme figées. Malgré ces doutes, cependant, l'espoir est permis...

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
I. TERRITOIRE	9
A. Un lieu de vie	11
1. La contradiction cruciale	11
2. Des touristes ou des cochons ?	19
3. D'autres perspectives de développement	20
4. La mer	22
B. Un lieu d'équilibres	23
1. La croissance urbaine	23
2. Le dépeuplement des campagnes	25
3. Quel espace breton ?	26
C. Un lieu de mémoire : la Loire-Atlantique	28
1. Un sujet délicat	30
2. La mémoire courte	35
3. Question de démocratie	36
II. AUTORITE	40
A. Peurs sociales et autorité familiale	42
1. Insécurité et délinquance	42
2. Crise de l'autorité familiale ?	46
3. Chômage et pauvreté	50
B. Désabusement politique et autorité de l'État	52
1. L'autorité de l'État	52
2. La classe politique	54
3. L'Europe	56
C. Des aspirations politiques sans illusions	61
1. La société française	61
2. Une marge de manœuvre pour la Bretagne	64
3. Un « emboîtement d'échelles des sensibilités »	68
III. ALTERITES	72
A. « Nous »	74
1. Le breton et le gallo	74
2. La culture	80
3. L'identité	82
B. « Les autres »	84
1. Les autres intérieurs	84
2. Les autres extérieurs	91
C. Le monde	94
1. La mondialisation floue	95
2. La mondialisation marchande	95
3. La mondialisation humaniste	99
Conclusion	101

Notes

- ⁱ C'est, en tout cas, l'avis de plusieurs spécialistes de la question tels qu'Ulrich Beck, Arjun Appadurai, R. W. Cox ou Roland Robertson.
- ⁱⁱ Castells, Manuel, *L'Ère de l'information*, tome II, « Le pouvoir de l'identité », Paris, Fayard, 1999.
- ⁱⁱⁱ Il faut toutefois tenir compte du fait que les étudiants de ce groupe sont en début de cursus. Ils sont seulement titulaires du baccalauréat pour l'instant mais ils seront bientôt – on l'espère pour eux – diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui fera monter le niveau moyen du groupe.
- ^{iv} Simon, Pierre-Jean, *La Bretonnité. Une ethnicité problématique*, Rennes, PUR/Terre de Brume, 1999, p. 91.
- ^v Simon 1999, *op. cit.*, p 91.
- ^{vi} Cf. Canevet, Corentin, *Le Modèle agricole breton : histoire et géographie d'une révolution agroalimentaire*, Rennes, PUR, 1992, chapitre 5.
- ^{vii} Pour Pierre Bourdieu, l'opinion publique n'existe pas. C'est « un artefact pur et simple, dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps est un système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'opinion qu'un pourcentage ». (Bourdieu, Pierre, *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1980).
- ^{viii} Les entretiens étant anonymes, tous les prénoms cités dans cet ouvrage sont fictifs.
- ^{ix} Un agriculteur sur quarante personnes interrogées représente 2,50 % de l'échantillon. C'est conforme à la part des agriculteurs dans la population bretonne (2,22 %).
- ^x Duthion, Renan, « La professionnalisation de l'agriculture bretonne », *Octant* n° 87, octobre 2001, p. 12-16.
- ^{xi} Quintin, Philippe, « De l'exode rural à la rurbanisation : les mouvements de population active dans l'ouest entre 1962 et 1990 », *Octant* n° 75, novembre 1998, p. 7-11.
- ^{xii} Jules Gros (1890-1992) est l'auteur de la plus grande somme jamais écrite sur le breton populaire : *Le Trésor du breton parlé*. Les trois premiers volumes sont édités par Emgleo Breiz (Brest) et le quatrième par Skol Vreizh (Morlaix).
- ^{xiii} Beck, Ulrich, *What Is Globalization ?*, Cambridge, Polity Press, 2000, p. 150. Je traduis de l'anglais.
- ^{xiv} Kerouanton, Marie-Hélène, « Les communes touristiques bretonnes », *Octant* n° 73, mars 1998, p. 12.
- ^{xv} INSEE, « Propos sur la langue bretonne », *Les Dossiers d'Octant* n° 23, Rennes, mars 2000, p. 16.
- ^{xvi} Cf. Le Coadic, Ronan, *L'Identité bretonne*, Rennes, PUR/Terre de Brume, 1998, p. 79-177.
- ^{xvii} Lebahy, Yves, « Le Pays maritime, une dynamique d'aménagement », in Humbert, Marc (dir.), *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, PUR, 2002, p. 195.
- ^{xviii} Huet, « La recomposition des systèmes villes-territoires », in Humbert, Marc (dir.), *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, PUR, 2002, p. 186-187.
- ^{xix} Di Carlo, Laurent, « Éléments d'une synthèse régionale », *Octant* n° 83, septembre, 2000, p. 28.

- ^{xx} Rouxel, Michel, « Projections démographiques : des scénarios pour la Bretagne », *Octant* n° 87, octobre 2001, p. 7.
- ^{xxi} Delavelle, Stéphane, et Oger, Pascal, « Évolution démographies dans le grand ouest : quand Nantes et Rennes tirent la croissance », *Octant* n° 79, octobre 1999, p. 17.
- ^{xxii} Favereau, Francis, *Bretagne contemporaine : langue, culture, identité*, Morlaix, Skol Vreizh, 1993, p. 10.
- ^{xxiii} Cassard, Jean-Christophe, « les Bretons et l'Empire carolingien » in Jean-Jacques Monnier et Jean-Christophe Cassard (dir.), *Toute l'histoire de Bretagne, des origines à la fin du XX^e siècle*, Morlaix, Skol Vreizh, 1997, p. 109.
- ^{xxiv} Cf. Planiol, Marcel, *Histoire des institutions de la Bretagne, tome troisième : la Bretagne ducal*, association pour la publication du manuscrit de M. Planiol, Mayenne, 1981, p. 5.
- ^{xxv} Ancien nom du département de Loire-Atlantique.
- ^{xxvi} Favereau 1993, *op. cit.*, p. 13.
- ^{xxvii} Martray, Joseph, et Ollivro, Jean, *La Bretagne réunifiée. Une véritable région européenne ouverte sur le monde*, Rennes, Les Portes du large, 2001, p. 12.
- ^{xxviii} Pierret, Georges, *Mai breton*, Rennes, Eurégio, 1978, p. 19.
- ^{xxix} Halbwachs, Maurice, *La Mémoire collective*, Paris, PUF, 1984 (1^e éd. 1925).
- ^{xxx} « La Loire-Atlantique a fait partie de la Bretagne jusqu'à la guerre et aujourd'hui on entend parfois certaines personnes dire qu'elles souhaiteraient que la Loire-Atlantique redevienne bretonne. Vous-même, personnellement, qu'en pensez-vous ? »
- ^{xxxi} Bourdieu, Pierre, « L'identité et la représentation. Éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35, Paris, novembre 1980, p. 65.
- ^{xxxii} Phipponneau, Michel, *Géopolitique de la Bretagne*, Rennes, Ouest-France, 1986, p. 137.
- ^{xxxiii} Lorsque la question du rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne est posée seule, 65 à 75 % des sondés s'y déclarent favorables (CSA septembre 2000 et IFOP juin 2001). En revanche, lorsqu'elle s'inscrit dans un large éventail de choix, il ne se dessine pas de majorité claire (SOFRES, décembre 2002).
- ^{xxxiv} Martray et Ollivro 2001, *op. cit.*, p. 130-132.
- ^{xxxv} Appadurai, Arjun, *Après le colonialisme, les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001, p. 95.
- ^{xxxvi} Appadurai 2001, *op. cit.*, p. 260.
- ^{xxxvii} Appadurai 2001, *op. cit.*, p. 263.
- ^{xxxviii} Denis, Michel, « L'identité bretonne, identité modèle pour le 21^e siècle ? », *Bretagne 2100, Identité et avenir*, Rennes, PUR, 2001 p. 14 et 19-20.
- ^{xxxix} Held, David, *Models of Democracy*, Cambridge, Polity Press, Paperback, December, 1996, p. 317. Je traduis de l'anglais.
- ^{xl} Pharr, Susan J., and Putnam, Robert D. (eds), *Disaffected Democracies, What's Troubling the Trilateral Countries ?* Princeton, Princeton University Press, 2000, p. xviii. Je traduis de l'anglais.
- ^{xli} Manent, Pierre, et Renaut, Alain, « La démocratie contre le prestige », *Le Monde des Débats* n° 1, mars 1999, p. 10.
- ^{xlii} Mesurée par le taux de criminalité apparente.
- ^{xliii} Sept sur huit répondent « oui, tout à fait » et la huitième personne « oui, plutôt ».
- ^{xliv} Adorno, Theodor W., *et alii, The Authoritarian Personality*, New York, Harper and Row, 1950.
- ^{xlvi} Pharr and Putnam 2000, *op. cit.*, p. xviii.
- ^{xlvi} Braud, Philippe, *Le Suffrage universel contre la Démocratie*, Paris, PUF, 1980, p. 17.
- ^{xlvi} Mignard, Sylvie, « L'Europe, un réservoir à explorer », *Le Monde*, 3 avril 2002.
- ^{xlvi} Ignazi, Piero, « Un nouvel acteur politique », *Le Front National à découvert*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996, p. 69-71.
- ^{xlvi} Voir sur cette question Bettelheim & Janowitz, *Social Change and Prejudice. Dynamics of Prejudice*, Londres, New York, Free Press of Glencoe, 1964.
- ^l Voir à ce sujet Hoggart, Richard, *La Culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Éd. de Minuit, 1972.
- ^{li} Braud 1980, *op. cit.*, p. 63-121.
- ^{lii} Voici exactement la question que j'ai posée : « Pour la Bretagne, êtes-vous partisan du même statut que les autres régions françaises, d'un statut d'autonomie dans le cadre de la République française ou de l'indépendance totale, la Bretagne devenant un État souverain ? »
- ^{liii} Bourdieu, Pierre, *La Distinction*, Paris, Éd. de Minuit, 1979, p. 480.
- ^{liv} Bourdieu 1980, *op. cit.*
- ^{lv} Le Coadic 1998, *op. cit.*, p. 341-370.

^{lvi} Selon qu'on comptabilise les résultats des quatre départements de la région administrative de Bretagne (19 %) ou ceux des cinq départements de la Bretagne historique (23 %), car la proportion de personnes se disant favorables à l'indépendance monte à 30 % en Loire-Atlantique.

^{lvii} CSA, « Les Bretons, les habitants de Loire-Atlantique et la question régionale », sondage exclusif CSA/Le Télégramme/Presse Océan, septembre 2000.

^{lviii} Keating, Michael, *Les défis du nationalisme moderne : Québec, Catalogne, Écosse*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1997, p. 11.

^{lix} Le Coadic 1998, *op. cit.*, p. 369-370.

^{lx} Levinas, Emmanuel, *En découvrant l'existence avec Husserl et Heidegger*, Paris, J. Vrin, Bibliothèque d'histoire de la philosophie, 1982.

^{lxi} Les personnes qui parlent breton.

^{lxii} Je désigne par « bretonnants spontanés » ceux qui ont appris le breton en famille, hors de tout contexte militant, scolaire ou volontariste, que le breton soit leur première langue ou pas.

^{lxiii} Flatrès, Pierre, « Rennes vue depuis la Basse-Bretagne », *Bulletin de la Société d'Histoire d'Ille-et-Vilaine*, tome LXXXIII, p. 15, 1980, p. 16.

^{lxiv} Denis 2001, *op. cit.*, p. 20.

^{lxv} De Charency, Gaidoz et de Gaulle, « Pétition pour les langues provinciales au corps législatif de 1870 », Paris, Picard, 1903, p. 63.

^{lxvi} Lebesque, Morvan, *Comment peut-on être breton ? Essai sur la démocratie française*, Paris, Seuil, 1970, p. 18.

^{lxvii} Le Coadic 1998, *op. cit.*, p. 352-361.

^{lxviii} *Idem*, p. 375-386.

^{lxix} *Idem*, p. 379.

^{lxx} Selon laquelle « la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France ».

^{lxxi} Richard, Jean-Luc, « Émigration et bretonnité sans tempêtes à l'aube du XXI^e siècle », *La Bretagne à l'heure de la mondialisation*, Rennes, PUR, pp. 123-134, 2002, p. 131.

^{lxxii} Richard 2002, *op. cit.*, p. 133-134.

^{lxxiii} Martray, Joseph, et Ollivro, Jean, *La Bretagne au cœur du monde nouveau*, Rennes, Les Portes du large, 2001, p. 127, n. 267.

^{lxxiv} Touraine, Alain, *Pourrons-nous vivre ensemble ? Égaux et différents*, Paris, Fayard, 1997, p. 30.

^{lxxv} On emploie généralement en français les mots « mondialisation » et « globalisation » comme synonymes. Pour ma part, j'aurais tendance à distinguer la « globalisation », c'est-à-dire le processus par lequel le monde devient plus global, de la « mondialisation », qui serait une représentation de ce processus selon laquelle il est tout récent et capable d'expliquer la plupart des évolutions de la société contemporaine.

^{lxxvi} « Seriez-vous favorable, un jour, à la création d'une fédération mondiale, même si cela devait se traduire par une baisse de souveraineté de la France ? »

^{lxxvii} Je soulignais, en effet, que la langue comme l'agriculture bretonnes, toutes deux victimes de stéréotypes négatifs, ont bénéficié d'efforts parallèles de modernisation qui leur ont permis de connaître chacune une revalorisation symbolique mais qui se sont également soldés dans les deux cas par une crise : crise économique et écologique pour l'agriculture, fracture par rapport à sa base sociale pour la langue (Le Coadic 1998, *op. cit.*, p. 219-256).

^{lxxviii} Les *projetants* répondent davantage que le reste de l'échantillon qu'on peut devenir breton, qu'ils ne sont pas tellement fiers d'être français, qu'ils sont un peu agacés quand ils entendent *la Marseillaise*, que l'identité française n'est pas menacée, qu'il ne faut plutôt pas renforcer l'autorité de l'État, qu'il faut aller un peu plus loin dans la décentralisation, qu'il faudrait sans doute que les régions puissent adapter les lois, qu'ils sont plutôt favorables à une fédération européenne, que la mondialisation pourrait être un progrès pour l'humanité, qu'ils seraient plutôt favorables à une fédération mondiale, qu'ils éprouvent de l'antipathie pour les États-Unis, qu'il y a plutôt un manque d'autorité dans la famille française d'aujourd'hui, que la suppression du service militaire a été plutôt une bonne chose, que l'insécurité et la délinquance sont restées stables, qu'ils sont plutôt opposés à la tolérance zéro, qu'ils ne sont plutôt pas d'accord avec la phrase selon laquelle la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France, qu'ils ne sont pas racistes du tout, qu'ils seraient tout à fait favorables à la régularisation de tous les sans papiers, qu'il faudrait sans doute accorder le droit de vote aux étrangers, qu'il faudrait tout à fait instaurer des quotas pour les « minorités visibles » à la télévision, que les couples homosexuels ne devraient sans doute pas pouvoir adopter d'enfants et qu'il faudrait sans doute dépénaliser l'usage des drogues douces.

^{lxxix} Les *légitimants* répondent davantage que le reste de l'échantillon que pour être breton il faut être né en Bretagne ou avoir des parents bretons, qu'ils sont très fiers d'être français, qu'ils sont très émus quand ils entendent *la Marseillaise*, que l'identité française est tout à fait menacée, que le modèle de la république

centralisée, « une et indivisible » est tout à fait capable de répondre aux grands défis contemporains, qu'il faut tout à fait renforcer l'autorité de l'État, qu'il faut revenir en arrière en matière de décentralisation, que les régions ne devraient sans doute pas pouvoir adapter les lois, que les empiétements de la technocratie européenne menacent l'identité française, qu'ils ne se pensent jamais comme citoyens de l'Europe, qu'ils ne sont pas du tout favorables à une fédération européenne, qu'ils ont plutôt confiance en la mondialisation, qu'ils ne seraient plutôt pas favorables à une fédération mondiale, qu'ils considèrent qu'il y a tout à fait un manque d'autorité dans la famille française d'aujourd'hui, qu'ils pensent que la suppression du service militaire n'a pas du tout été une bonne mesure, qu'ils estiment que l'insécurité et la délinquance ont beaucoup augmenté, qu'ils sont tout à fait d'accord avec l'opinion selon laquelle la plupart des immigrés ont une culture et un mode de vie trop différents pour pouvoir s'intégrer en France, qu'ils se disent un peu racistes, qu'ils ne sont absolument pas favorables à la régularisation de tous les sans papiers, qu'ils ne pensent absolument pas qu'il faudrait construire des mosquées dans les grandes villes françaises où il y a beaucoup de musulmans, qu'il ne faut absolument pas accorder le droit de vote aux étrangers, que les couples homosexuels ne doivent absolument pas pouvoir adopter des enfants et qu'ils ne sont absolument pas favorables à la dépénalisation de l'usage des drogues douces.

^{lxxx} Touraine 1997, *op. cit.*, p. 143.

^{lxxx1} Wieviorka, Michel, *La Différence*, Paris, Baland, 2001, p. 147.

^{lxxxii} Le Coadic 1998, *op. cit.*, p. 418.